

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-huitième session
Supplément n° 5

Rapport financier et états financiers vérifiés

**pour l'exercice de 12 mois
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013**

et

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Volume II
Opérations de maintien de la paix
des Nations Unies**



Nations Unies • New York, 2014



Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Abréviations	11
Lettres d'envoi	13
I. Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers : opinion des commissaires aux comptes	15
II. Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes	17
Résumé	17
A. Mandat, étendue des vérifications et méthode	23
B. Principales constatations et recommandations	24
1. Suite donnée aux recommandations antérieures	24
2. Aperçu de la situation financière et de la gestion	24
3. Mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public	25
4. Gestion des biens	26
5. Gestion des achats et des marchés	30
6. Bureau régional d'achat	34
7. Élaboration et gestion des budgets	38
8. Gestion des ressources humaines	43
9. Gestion du parc automobile	47
10. Gestion de la flotte aérienne	48
11. Gestion des carburants	49
12. Gestion des chantiers de construction	51
13. Prise en charge médicale	52
C. Mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions	53
1. Observations générales concernant tous les volets	55
2. Centres de services	62
3. Pilier financier	66
4. Organisation en modules	67

5.	Cadre de gestion des ressources humaines	69
6.	Réforme de la chaîne logistique	70
D.	Informations communiquées par l'Administration.	73
1.	Passation par profits et pertes du montant des pertes en espèces, des pertes sur créances et des pertes matérielles	73
2.	Versements à titre gracieux	73
3.	Cas de fraude ou de présomption de fraude	73
E.	Remerciements.	73
Annexes		
I.	Missions dont les comptes ont été vérifiés	75
II.	État de la suite donnée aux recommandations relatives à l'exercice biennal clos le 30 juin 2012.	77
III.	Observations, mission par mission	84
IV.	Cinq éléments essentiels pour concevoir, lancer et gérer des projets qui aboutissent.	88
V.	Résultats obtenus par rapport aux indicateurs relatifs au traitement des demandes, tels qu'ils ont été communiqués dans les rapports mensuels du Centre de services régional pour l'exercice 2012/13.	89
VI.	Récapitulatif des cas de fraude ou de fraude présumée signalés par les missions de maintien de la paix pendant l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.	91
III.	Certification des états financiers	95
IV.	Opérations de maintien de la paix : rapport financier de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	96
A.	Introduction	96
B.	Situation financière	96
C.	Contributions mises en recouvrement	97
D.	Contributions non acquittées	98
E.	Dépenses	101
F.	Situation de trésorerie : disponibilités et passif	102
G.	Fonds de réserve pour le maintien de la paix	107
H.	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	107
I.	Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).	107
J.	Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite	108
Annexe		
	Renseignements complémentaires	109

V. États financiers de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	110
État I. État récapitulatif des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	
– État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012	
au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et des soldes des fonds	111
État II. État récapitulatif des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	
– État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds	112
État III. État récapitulatif des opérations de maintien de la paix des Nations Unies	
– État au 30 juin 2013 des flux de trésorerie de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012	
au 30 juin 2013	114
Opérations de maintien de la paix en cours	
État IV. Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)	
– État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012	
au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	116
État V. Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) 1973 et Force des Nations Unies	
chargée d'observer le désengagement (FNUOD) – État au 30 juin 2013 des recettes et	
des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation	
des réserves et du solde du fonds	119
État VI. Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) – État au 30 juin 2013	
des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	
et de la variation des réserves et du solde des fonds	122
État VII. Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara	
occidental (MINURSO) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice	
allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde	
du fonds	125
État VIII. Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)	
– État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012	
au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	128
État IX. Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République	
démocratique du Congo (MONUSCO) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses	
de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves	
et du solde du fonds	131
État X. Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) – État au 30 juin 2013 des recettes	
et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation	
des réserves et du solde du fonds	134
État XI. Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) – État au 30 juin 2013	
des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	
et de la variation des réserves et du solde du fonds	136
État XII. Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)	
– État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012	
au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	139
État XIII. Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) – État	
au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012	
au 31 décembre 2012 et de la variation des réserves et du solde du fonds	142

État XIV. Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	144
État XV. Appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	147
État XVI. Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	149
État XVII. Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	151
État XVIII. Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNU) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 19 août 2012 et de la variation des réserves et du solde du fonds	153
État XIX. Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 25 avril 2013 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	155
État XX. Fonds de réserve pour le maintien de la paix – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	157
État XXI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	159
État XXII. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (BSLB) État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	161
État XXIII. Assurance maladie après la cessation de service pour le personnel des opérations de maintien de la paix – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds	163
État XXIV. Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} juillet 2004 au 9 juillet 2011 et de la variation des réserves et du solde du fonds	165
État XXV. Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} mars 2007 au 31 décembre 2010 et de la variation des réserves et du solde du fonds	168
État XXVI. Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 24 août 1993 au 31 octobre 2009 et de la variation des réserves et du solde du fonds	170
État XXVII. Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 31 juillet 2000 au 31 juillet 2008 et de la variation des réserves et du solde du fonds	172

État XXVIII. Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 21 avril 2004 au 31 décembre 2006 et de la variation des réserves et du solde du fonds	174
État XXIX. Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et Mission d’observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 13 juillet 1998 au 31 décembre 2005 et de la variation des réserves et du solde du fonds	176
État XXX. Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et Mission d’appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} décembre 1999 au 20 mai 2005 et de la variation des réserves et du solde du fonds	178
État XXXI. Mission d’observation des Nations Unies pour l’Iraq et le Koweït (MONUIK) État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 9 avril 1991 au 31 octobre 2003 et de la variation des réserves et du solde du fonds	180
État XXXII. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} janvier 1996 au 30 juin 2003 et de la variation des réserves et du solde du fonds	182
État XXXIII. Mission d’observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 16 décembre 1994 au 15 mai 2000 et de la variation des réserves et du solde du fonds	184
État XXXIV. Mission d’appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} juillet 1996 au 15 mars 2000 et de la variation des réserves et du solde du fonds	186
État XXXV. Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 15 avril 1998 au 15 février 2000 et de la variation des réserves et du solde du fonds	188
État XXXVI. Mission d’observation des Nations Unies en Angola (MONUA) et Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 3 janvier 1989 au 26 février 1999 et de la variation des réserves et du solde du fonds	190
État XXXVII. Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} janvier 1996 au 15 octobre 1999 et de la variation des réserves et du solde du fonds	192
État XXXVIII. Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d’appui de la police civile – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 15 janvier 1996 au 30 novembre 1998 et de la variation des réserves et du solde du fonds	194
État XXXIX. Mission d’observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 22 septembre 1993 au 30 juin 1998 et de la variation des réserves et du solde du fonds	196

État XL. Forces de paix des Nations Unies (FPNU) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 12 janvier 1992 au 30 juin 1997 et de la variation des réserves et du solde du fonds	198
État XLI. Groupe d’observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 15 février 1997 au 31 mai 1997 et de la variation des réserves et du solde du fonds	200
État XLII. Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 23 septembre 1993 au 31 juillet 1996 et de la variation des réserves et du solde du fonds	202
État XLIII. Mission des Nations Unies pour l’assistance au Rwanda (MINUAR) et Mission d’observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 22 juin 1993 au 19 avril 1996 et de la variation des réserves et du solde du fonds	204
État XLIV. Mission d’observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 7 novembre 1989 au 31 mai 1995 et de la variation des réserves et du solde du fonds	206
État XLV. Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 15 octobre 1992 au 31 mars 1995 et de la variation des réserves et du solde du fonds	208
État XLVI. Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} mai 1992 au 28 février 1995 et de la variation des réserves et du solde du fonds	210
État XLVII. Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (UNMLT) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 15 novembre 1993 au 15 novembre 1994 et de la variation des réserves et du solde du fonds.	212
État XLVIII. Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} novembre 1991 au 31 mars 1994 et de la variation des réserves et du solde du fonds	214
État XLIX. Groupe d’assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1 ^{er} avril 1988 au 30 juin 1991 et de la variation des réserves et du solde du fonds	216
État L. Groupe d’observateurs militaires des Nations Unies pour l’Iran et l’Iraq (GOMNUII) – État au 30 juin des recettes et des dépenses de la période allant du 9 août 1988 au 31 mars 1991 et de la variation des réserves et du solde du fonds	218
État LI. Compte spécial de la Force d’urgence des Nations Unies (FUNU) (1956) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 5 novembre 1956 au 30 juin 1967 et de la variation des réserves et du solde du fonds.	220
État LII. Compte ad hoc pour l’Opération des Nations Unies au Congo (ONUC) – État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 14 juillet 1960 au 30 juin 1964 et de la variation des réserves et du solde du fonds.	222

Tableau 1. Opérations de maintien de la paix des Nations Unies – État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 afférentes aux opérations en cours.	224
Tableau 2. Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	226
Tableau 3. Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	227
Tableau 4. Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	228
Tableau 5. Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	229
Tableau 6. Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	230
Tableau 7. Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	231
Tableau 8. Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	232
Tableau 9. Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	233
Tableau 10. Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	234
Tableau 11. Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	235
Tableau 12. Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	236
Tableau 13. Appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	237
Tableau 14. Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	238
Tableau 15. Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	239
Tableau 16. Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 21 avril au 19 août 2013	240
Tableau 17. Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 25 avril 2013 au 30 juin 2013	241
Tableau 18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	242

Tableau 19. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (BSLB) : état au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	243
Notes relatives aux états financiers des opérations de maintien de la paix (exercice allant du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013)	244
Annexes	
I. Opérations de maintien de la paix financées par le budget ordinaire : utilisation des crédits ouverts pour la période de 18 mois terminée le 30 juin 2013 de l'exercice biennal 2012-2013, pour les principaux objets de dépense	265
II. Activités concernant des opérations de maintien de la paix financées au moyen de fonds d'affectation spéciale : tableau des recettes, des dépenses, des réserves et des soldes des fonds (exercice clos le 30 juin 2013)	266

Abréviations

AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie
APRONUC	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
ATNUSO	Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental
ATNUTO	Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FISNUA	Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
FORDEPRENU	Force de déploiement préventif des Nations Unies
FPNU	Forces de paix des Nations Unies
FUNU	Force d'urgence des Nations Unies
GANUPT	Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition
GOMNUII	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
MANUH	Mission d'appui des Nations Unies en Haïti
MANUTO	Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUAR	Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUGUA	Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala
MINUHA	Mission des Nations Unies en Haïti
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURCA	Mission des Nations Unies en République centrafricaine
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MIPONUH	Mission de police civile des Nations Unies en Haïti
MISNUS	Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne
MITNUH	Mission de transition des Nations Unies en Haïti
MONUA	Mission d'observation des Nations Unies en Angola
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
MONUL	Mission d'observation des Nations Unies au Libéria
MONUOR	Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
MONUSIL	Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone
MONUT	Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUC	Opération des Nations Unies au Congo
ONUCA	Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUMOZ	Opération des Nations Unies au Mozambique
ONUSAL	Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador
ONUSOM	Opération des Nations Unies en Somalie
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
UNAVEM	Mission de vérification des Nations Unies en Angola
UNEF	Force d'urgence des Nations Unies
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
UNSOA	Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie

Lettres d'envoi

Le 30 septembre 2013

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur, conformément à l'article 6.2 du Règlement financier, de vous soumettre les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, que j'approuve par la présente lettre. Les états financiers ont été établis et certifiés exacts par le Contrôleur.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Le Secrétaire général
(*Signé*) **BAN** Ki-moon

Monsieur Amyas Morse
Président du Comité des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 17 janvier 2014

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2013. Ces états, qui ont été soumis par le Secrétaire général, ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes.

Vous trouverez également ci-joint le rapport du Comité et l'opinion des commissaires sur les comptes susmentionnés.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,
Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Amyas **Morse**

Monsieur le Président
de l'Assemblée générale des Nations Unies
New York

Chapitre I

Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers : opinion des commissaires aux comptes

Rapport sur les états financiers

Nous avons examiné les états financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies qui figurent dans le présent document, soit l'état au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice clos à cette date et de la variation des réserves et des soldes des fonds (état I), l'état au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds (état II), l'état au 30 juin 2013 des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date (état III) et les états numérotés de IV à LII, ainsi que les notes et annexes y relatives.

Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Il incombe au Secrétaire général d'établir et de présenter sans fard les états financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies selon les normes comptables du système des Nations Unies et d'exercer le contrôle interne que l'Administration juge nécessaire pour permettre d'établir des états financiers exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion sur ces états financiers. Nous avons effectué notre vérification conformément aux Normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que le Comité se conforme aux règles déontologiques et organise et exécute ses contrôles de façon à acquérir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives.

Une vérification consiste à mettre en œuvre des procédures en vue de recueillir les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou l'erreur. Pour évaluer ce risque, le vérificateur prend en compte les contrôles internes exercés pour l'établissement et la présentation objective des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en l'espèce, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité de ces contrôles. Une vérification consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations faites par l'Administration, et à évaluer la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les justificatifs recueillis constituent une base suffisante et appropriée sur laquelle asseoir la présente opinion.

Opinion des commissaires aux comptes

Nous considérons que les états financiers donnent pour tout élément de caractère significatif une image fidèle de la situation financière des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au 30 juin 2013, ainsi que du résultat des opérations financières et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

Rapport sur les autres obligations légales ou réglementaires

Nous estimons en outre que les opérations comptables des opérations de maintien de la paix des Nations Unies qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification ont été, pour tous les aspects significatifs, conformes au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article VII du Règlement financier, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre audit des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
(Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies)
(*Signé*) Amyas **Morse**

Le Vérificateur général des comptes de la Chine
(Vérificateur principal)
(*Signé*) **Liu Jiayi**

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
de la République-Unie de Tanzanie
(*Signé*) Ludovick **Utouh**

17 janvier 2014

Chapitre II

Rapport détaillé du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont déployées en fonction de mandats fixés par le Conseil de sécurité et se déroulent habituellement dans des zones qui posent d'immenses difficultés d'ordre opérationnel. La gamme des tâches qui leur sont confiées s'est élargie au fil du temps pour faire face aux nouveaux types de conflit et aux menaces pesant sur la paix et la sécurité internationales. Lorsque le Comité a terminé sa vérification (en novembre 2013), il y avait 14 opérations de maintien de la paix en activité, avec 120 pays fournissant quelque 97 000 militaires et policiers et 18 000 civils, dont des volontaires.

L'enveloppe budgétaire approuvée au titre du maintien de la paix pour l'exercice 2012/13 s'est élevée à 7,3 milliards de dollars, soit une diminution de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution tenait essentiellement à la liquidation de la MINUT au cours de l'exercice considéré et à diverses mesures de gestion budgétaire adoptées par l'Administration. Le montant total des recettes s'est élevé à 7,34 milliards de dollars, contre 8,02 milliards de dollars pour l'exercice précédent, ce qui traduit une diminution imputable à une baisse des quotes-parts et des intérêts créditeurs; le montant des dépenses s'est établi à 7,27 milliards de dollars, accusant une diminution par rapport à l'année précédente (7,54 milliards de dollars). Le résultat est un excédent de 62 millions de dollars, à comparer à l'excédent de 479 millions de dollars de l'exercice précédent.

Le Comité a contrôlé la gestion des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et vérifié leurs comptes pour l'exercice financier clos le 30 juin 2013. Ses travaux ont porté sur les comptes du Siège et des 16 missions en cours, ainsi que ceux des 29 missions achevées et les quatre comptes spéciaux pour le maintien de la paix (Fonds de réserve pour le maintien de la paix, compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et compte de l'assurance maladie après la cessation de service du personnel de maintien de la paix).

Opinion des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes considèrent que les états financiers donnent pour tout élément de caractère significatif une image fidèle de la situation financière des opérations de maintien de la paix des Nations Unies au 30 juin 2013, ainsi que du résultat des opérations financières et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables du système des Nations Unies.

Conclusion générale

L'Administration a continué de façon constructive à répondre aux préoccupations exprimées par le Comité et à renforcer les contrôles financiers et la gestion financière. Ainsi, les progrès accomplis dans l'établissement des soldes d'ouverture, le renforcement du suivi de l'avancement des projets et la plus grande définition des responsabilités des hauts fonctionnaires des missions permettent plus

raisonnablement d'escompter que des états financiers conformes aux normes IPSAS pourront être produits. Même s'il reste à en mesurer objectivement les avantages, le Comité prend note du chemin parcouru dans l'intégration de la stratégie globale d'appui aux missions, avec le démarrage des fonctions de centre de services, le perfectionnement du plan de financement standard sur la base des enseignements de l'application initiale à la MINUSS, et la création de plusieurs gammes de services modulaires et leur mise en place à la MINUSMA.

Les opérations de maintien de la paix se déroulent souvent dans un contexte où les risques sont élevés. Le renforcement des dispositifs de contrôle interne des activités concernant notamment les achats et la gestion des biens permet de protéger les biens de l'Organisation et d'optimiser l'utilisation des ressources, tout comme la maîtrise des risques de fraude, par exemple, dans les missions. L'Administration a engagé d'importantes réformes pour accroître la transparence, la régularité et la réactivité des procédures de passation des marchés et continue d'améliorer l'inventaire des biens durables et non durables.

Le Comité apprécie les progrès accomplis par l'Administration, mais constate aussi que plusieurs problèmes subsistent (voir les principales constatations énoncées plus loin), dont les plus pressants concernent, à son sens, les achats, au vu en particulier des possibilités d'économies d'échelle, le fonctionnement du Bureau de services régional, la formulation et l'examen des budgets, et la gestion du projet de stratégie globale d'appui aux missions.

De façon plus générale, le passage aux normes IPSAS et l'achèvement de la mise en place du nouveau progiciel de gestion intégré (Umoja) et de la stratégie globale d'appui aux missions offrent une occasion unique d'améliorer la façon dont les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont gérées et soutenues. Alors que les contraintes budgétaires persistent, que des crises internationales apparaissent ou se poursuivent et que l'utilisation des fonds publics doit plus que jamais être justifiée, il importe au plus haut point que l'ONU soit en mesure d'optimiser l'utilisation des ressources et d'en faire une démonstration objective. Le Comité estime qu'aux fins de promouvoir la transparence et les prestations, l'Administration doit préciser le modèle de fourniture de services que les transformations de mode de fonctionnement et d'autres initiatives vont contribuer à produire et appuyer, et définir la façon dont les avantages qui en découleront seront mesurés et démontrés.

Principales constatation

Mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public

Les opérations de maintien de la paix prévoient d'établir leur première série d'états financiers conformes aux normes IPSAS pour l'exercice se terminant le 30 juin 2014. En dépit des progrès faits dans ce domaine, le Comité relève plusieurs problèmes que l'Administration doit régler pour faciliter la production d'états financiers conformes aux nouvelles normes, notamment : a) en adoptant une convention comptable appropriée pour les stocks; b) en validant la valeur des biens immobiliers obtenue par la méthode standard de valorisation; et c) en adaptant davantage les directives d'application des normes IPSAS aux besoins et exigences propres aux différentes missions.

Gestion des achats et des marchés

Au 30 juin 2013, le montant total des achats effectués au titre des activités de maintien de la paix s'élevait à 2,18 milliards de dollars pour les 16 missions en cours. Le Comité estime qu'il existe encore d'immenses possibilités de tirer parti du pouvoir d'achat de l'Organisation en vue d'obtenir des économies d'échelle encore plus importantes, de renforcer l'élaboration et l'exécution des plans opérationnels et stratégiques et de maximiser le montant des économies réalisées grâce aux remises accordées pour la ponctualité des paiements.

Bureau régional d'achat

Le Bureau régional d'achat a été mis en place à Entebbe (Ouganda) le 15 juillet 2010 par la Division des achats du Département de la gestion dans le cadre d'un projet pilote n'ayant pas d'incidences financières. Deux de ses principaux objectifs sont de mener à l'échelle régionale des activités d'achat intersectorielles ou relevant d'un plan commun d'achat et de mettre en place des capacités permanentes pour les achats destinés aux missions en phase de démarrage ou pour les achats propres à telle ou telle mission. L'application d'un plan commun d'achat a été limitée par le fait que cette procédure n'est pas obligatoire et que certains des marchés passés dans ce cadre prévoyaient des prix moins compétitifs que ceux des marchés signés localement par les missions. S'agissant des achats propres aux différentes missions, il n'existait toujours pas de directives claires indiquant les types d'achats qui devaient être effectués par les missions et ceux qui relevaient du Bureau régional. En conséquence de quoi, les dispositions en place pour la délégation de pouvoirs relatifs aux achats pouvaient difficilement s'appliquer et la définition des responsabilités hiérarchiques en la matière devenait confuse.

Élaboration et gestion des budgets

Le Comité a de nouveau constaté des défaillances dans l'élaboration des budgets, dont les suivantes : incohérence et manque de réalisme des méthodes d'établissement des budgets; non-prise en compte de facteurs prévisibles; manque de cohérence dans l'application des principales hypothèses budgétaires; et prise en compte insuffisante des tendances observées dans le passé qui servaient à établir ces hypothèses. De plus, les modalités d'examen des demandes de crédits et des transferts budgétaires devaient être renforcées dans les missions comme au Siège.

Gestion des ressources humaines

L'Administration a amélioré certains aspects de la gestion des ressources humaines depuis le précédent rapport, par exemple en ramenant les délais moyens de recrutement de 13 mois à 6 mois. Le Comité considère cependant que les liens entre l'exécution du mandat d'une mission, les besoins opérationnels et le déploiement géographique du personnel civil ne sont pas suffisamment bien établis et que l'efficacité de l'exécution des mandats pourrait s'en trouver compromise. De plus, la procédure d'examen des affaires disciplinaires est longue et coûteuse, et l'application du principe de responsabilité s'en trouve affaiblie.

Stratégie globale d'appui aux missions

La stratégie globale d'appui aux missions est un important projet de transformation des modes de fonctionnement qui vise à accélérer et à améliorer la prestation de services aux missions. Le Comité estime que l'Administration devrait : préciser l'objectif de chacun des volets de la stratégie, renforcer la gouvernance du projet de création de modules et mettre en place une stratégie de gestion des avantages découlant de la stratégie.

Le Comité a constaté des défaillances dans chacun des volets :

- a) L'insuffisance de la planification et des modalités de mise en œuvre du transfert de fonctions et de postes s'est soldée par l'inefficience de certaines fonctions;
- b) La qualité des prestations assurées par le Centre de services régional doit être améliorée au plus vite;
- c) Le plan de financement standard doit être renforcé, par exemple en améliorant la méthode d'estimation des coûts afférents aux aéronefs;
- d) Le projet de création de modules accuse un retard de 18 mois en raison de reports de l'établissement définitif du cahier des charges relatif aux moyens logistiques et aux achats;
- e) En 2012, l'Administration a lancé le projet de gestion de la chaîne logistique pour régler des problèmes anciens, dont celui posé par l'inutilisation du matériel. En octobre 2013, l'objectif final et le plan de mise en œuvre, la gouvernance, l'analyse des coûts et avantages et le dispositif de suivi du projet n'avaient pas encore été complètement arrêtés. Qui plus est, les activités initiales étaient en retard ou n'avaient pas été mises en œuvre par rapport au calendrier initial.

Recommandations

Le Comité a fait un certain nombre de recommandations détaillées tout au long de son rapport. Il recommande principalement à l'Administration de faire ce qui suit :

Gestion financière et opérationnelle

- a) **Mettre en place une structure officielle pour encadrer les opérations de planification des achats afin de favoriser un plus grand regroupement des achats dans les opérations de maintien de la paix;**
- b) **Renforcer le contrôle de l'établissement des plans d'achat en instituant un examen plus approfondi du plan des demandes de biens et services et de sa mise en œuvre et des directives générales harmonisées sur la planification des achats des différentes missions;**
- c) **Chercher à bénéficier de toutes les possibilités de remises en cas de paiement rapide lors de la négociation des contrats et établir un système de suivi de l'obtention de ces remises;**
- d) **Tirer les enseignements nécessaires de l'élaboration de plans d'achat communs et s'employer à y apporter les améliorations qui s'imposent;**

e) Examiner toutes les lacunes recensées dans l'élaboration des budgets et renforcer les principes et méthodes applicables à chaque poste budgétaire pour aider les missions à élaborer des budgets réalistes, cohérents et fiables;

f) Mettre au point un processus global et normalisé d'examen des demandes de crédits, comprenant une description détaillée de la méthode à suivre et précisant les éléments d'information à fournir par les missions et les attributions et responsabilités revenant respectivement au Département des opérations de maintien de la paix, au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et au Département de l'appui aux missions dans l'examen des budgets;

g) Examiner les moyens : i) de renforcer les liens existant entre le mandat et le déploiement du personnel; et ii) de responsabiliser davantage les cadres supérieurs en incorporant un indicateur relatif au déploiement dans le système d'évaluation de la gestion des ressources humaines;

Application de la stratégie globale d'appui aux missions

h) Définir clairement les objectifs ultimes visés pour chacun des volets de la stratégie globale d'appui aux missions, y compris les objectifs ultimes particuliers concernant la spécialisation fonctionnelle des prestataires de services, le perfectionnement des processus métier et l'exploitation des avantages liés à Umoja et aux normes IPSAS. Tous ces objectifs devraient être précisés dans le prochain rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie globale;

i) Renforcer la coordination dans le cadre du projet de création de modules, et plus particulièrement la coordination entre le Centre de services mondial, la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions et la Division des achats; et améliorer le fonctionnement de la structure révisée établie pour la gouvernance du projet;

j) Clarifier la répartition des attributions et des pouvoirs entre le Centre des opérations aériennes du Centre de services mondial et le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements du Centre de services régional, en ce qui concerne les vols stratégiques;

k) Élaborer un plan de gestion des avantages pour la stratégie globale d'appui aux missions; communiquer des informations sur les économies et les avantages, qu'ils soient directs ou indirects, d'ordre qualitatif ou quantitatif, en les présentant de manière synthétique par rapport aux objectifs initiaux de la stratégie globale; et veiller à la mise au point d'une méthode normalisée pour le calcul des économies et la confirmation systématique de leur véracité;

l) Bien planifier tous les arrangements nécessaires avant d'abandonner le modèle de prestation de services fondé sur une organisation fonctionnelle au profit d'un modèle fondé sur des lignes de services et de remédier aux carences dans la qualité des services fournis par le Centre de services régional;

m) Accélérer la mise en place des sept autres modules et de la stratégie d'achat connexe des moyens logistiques au cours de l'année et demie restante pour appliquer la stratégie globale d'appui aux missions, de façon à ce que les

moyens logistiques de déploiement rapide des missions soient pleinement opérationnels au plus vite;

n) Examiner les lacunes recensées dans la planification des achats et la gestion des avoirs à l'échelle mondiale.

Suite donnée aux recommandations antérieures

Sur les 69 recommandations faites pour l'exercice 2011/12, 38 (55 %) ont été appliquées intégralement et 27 (40 %) partiellement, 1 (1 %) n'a pas du tout été mise en œuvre, et 3 (4 %) sont devenues caduques au cours de l'exercice considéré. Le taux d'application est en hausse par rapport à l'exercice précédent (2010/11), où 45 % des recommandations avaient été appliquées intégralement et 55 % partiellement (voir l'annexe II au présent rapport).

A. Mandat, étendue des vérifications et méthode

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale. Il a conduit son contrôle conformément à l'article VII et à l'annexe du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU, ainsi qu'aux normes internationales d'audit.

2. Le contrôle avait principalement pour objet de permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière des opérations de maintien de la paix au 31 décembre 2013 et les résultats des activités et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Il s'agissait notamment de savoir si les dépenses figurant dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs et si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU. Il a été procédé à un examen général des systèmes financiers et des mécanismes de contrôle interne, ainsi qu'à des vérifications des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure que le Comité a jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers.

3. Conformément au paragraphe 6 de la résolution 47/211 de l'Assemblée générale, les activités d'audit du Comité ont couvert le Siège, 16 missions en cours, les comptes de 29 missions terminées et les 4 comptes spéciaux pour le maintien de la paix, à savoir le Fonds de réserve pour le maintien de la paix, le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, le compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (BSLB) et le compte de l'assurance maladie après la cessation de service du personnel de maintien de la paix (voir l'annexe I au présent rapport).

4. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a effectué différents examens de la gestion en application de l'article 7.5 du Règlement financier, selon lequel le Comité doit formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, le système comptable et les contrôles financiers internes des opérations de maintien de la paix et, d'une manière générale, sur l'administration et la gestion de leurs activités.

5. Comme par le passé, le Comité a communiqué les résultats de ses contrôles à l'Administration dans des lettres d'observations détaillées, au nombre de 15 pour l'exercice considéré, et présenté ses observations sur telle ou telle mission dans une annexe distincte (voir l'annexe III au présent rapport).

6. Le Comité a organisé ses vérifications en coordination avec le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) afin d'éviter les chevauchements d'activités et de déterminer la mesure dans laquelle il peut utiliser les travaux des auditeurs internes.

7. Le présent rapport porte sur des questions que le Comité estime devoir porter à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et conclusions y formulées ont fait l'objet d'une discussion avec l'Administration, aux vues de laquelle il est fait la place qu'il convient.

B. Principales constatations et recommandations

1. Suite donnée aux recommandations antérieures

8. Sur les 69 recommandations faites pour l'exercice 2011/12, 38 (55 %) ont été appliquées intégralement et 27 (40 %) partiellement, 1 (1 %) n'a pas du tout été mise en œuvre, et 3 (4 %) sont devenues caduques au cours de l'exercice considéré. Le taux d'application est en hausse par rapport à l'exercice précédent (2010/11), où 45 % des recommandations avaient été appliquées intégralement et 55 % partiellement (voir l'annexe II au présent rapport).

9. Le Comité a constaté que l'Administration surveillait mieux l'application de ses recommandations et donnait aux missions des instructions plus strictes concernant les problèmes soulevés. En particulier, les missions avaient été dotées d'effectifs spécialisés ou de groupes de suivi des recommandations (c'était le cas notamment au Centre de services mondial, à la MINUAD, à la FINUL et à la MONUSCO). L'un des principaux buts de cette initiative, dont le Comité se félicitait, était de suivre et de favoriser la mise en œuvre des dites recommandations.

10. L'Assemblée générale a prié le Comité d'indiquer la suite donnée à la recommandation concernant le transfert de fonctions ou de postes au Centre de services régional à Entebbe (Ouganda), qu'il avait formulée dans son précédent rapport (voir [A/67/5 \(Vol. II\)](#), chap. II, par. 202). En l'occurrence, le Comité avait recommandé à l'Administration de veiller à ce que l'approbation de l'Assemblée soit sollicitée avant tout transfert de fonctions/postes au Centre de services mondial ou au Centre de services régional. Il avait considéré, lorsqu'il avait procédé à sa vérification, que le transfert des postes était demandé dans le projet de budget de chaque mission cliente et devait ainsi être soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée, ce dont l'Administration était convenue à l'époque.

11. Au cours de la présente vérification, l'Administration a fait valoir que le Centre de services régional avait été créé pour desservir ses missions clientes, et qu'il fallait donc considérer qu'Entebbe se trouvait dans la zone de chaque mission considérée. Les chefs de mission avaient ainsi le pouvoir d'y transférer des postes des missions. L'Administration a indiqué également que le financement et la dotation en effectifs du Centre étaient assurés par les missions clientes et que le transfert de postes n'avait par conséquent aucune incidence financière. Après mûre réflexion, le Comité a jugé que l'argumentation de l'Administration était valable, compte tenu en particulier des fonctions et de la finalité du Centre, et de son mécanisme de financement actuel. En conséquence, il a classé définitivement sa recommandation.

2. Aperçu de la situation financière et de la gestion

12. Le montant total des recettes de l'exercice terminé le 30 juin 2013 a diminué par rapport à celui de l'exercice précédent, en reculant de 8,02 milliards de dollars à 7,34 milliards de dollars, par suite principalement de la réduction des effectifs de la MINUAD et de la liquidation de la MINUT. Le montant global des dépenses a connu une baisse modérée, en reculant de 7,54 milliards de dollars à 7,27 milliards de dollars. Il en résultait un excédent des recettes d'un montant de 62 millions de dollars, contre 479 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Engagements au titre des prestations liées à la cessation de service

13. Le montant total des engagements au titre des prestations liées à la cessation de service indiqué dans l'état II pour les opérations de maintien de la paix s'élève à 1 183 millions de dollars et couvre les subventions de prime de l'assurance maladie accordées après la cessation de service (897 millions de dollars), les prestations liées au rapatriement (171 millions de dollars) et le paiement des jours de congé accumulés (115 millions de dollars). La variation nette de 40 millions de dollars entre les deux exercices est comptabilisée dans l'état I sous la rubrique des engagements non budgétisés. Le montant des engagements au titre de l'assurance maladie est calculé sur la base d'une évaluation actuarielle, tandis que celui des prestations liées au rapatriement et des versements en compensation de jours de congé annuel accumulés le sont en appliquant la méthode du coût réel à la date de clôture des comptes.

14. Selon les prévisions actuelles, ces engagements continueront à croître avec la hausse du coût des soins de santé, les progrès médicaux, l'allongement de l'espérance de vie des retraités et l'augmentation du nombre des personnes pouvant être admises au bénéfice des prestations liées à la cessation de service. Les engagements correspondants ne sont pas capitalisés pour l'instant et l'Assemblée générale a décidé de continuer à financer par répartition les prestations au titre de l'assurance maladie. Sans remettre en cause la légitimité d'un tel mode de financement, le Comité engage l'Administration à suivre de près l'incidence que la poursuite de cette stratégie pourrait avoir. Les engagements au titre des prestations liées à la cessation de service devant continuer à augmenter, un financement de plus en plus important sera nécessaire chaque année pour effectuer les versements lorsqu'ils deviendront exigibles, et cette situation pourrait peser sur d'autres aspects du financement des opérations de maintien de la paix.

3. Mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public

15. L'exécution des plans dressés par l'Administration pour appliquer les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) dans les opérations de maintien de la paix à compter de l'exercice commençant le 1^{er} juillet 2013 est bien avancée. Au 31 décembre 2013, des progrès avaient été faits en ce qui concerne l'établissement des soldes d'ouverture sur la base du nouveau dispositif comptable, le renforcement du suivi des projets et la définition des responsabilités incombant aux hauts fonctionnaires des missions dans l'application des normes IPSAS. D'autres travaux restaient cependant nécessaires dans plusieurs domaines afin que l'Administration puisse produire conformément aux nouvelles normes des états financiers fiables concernant les opérations de maintien de la paix pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 2014. En particulier, le Comité a appelé l'attention de l'Administration sur ce qui suit :

a) Il fallait arrêter un traitement comptable approprié des stocks détenus dans les opérations de maintien de la paix, car la date de mise en application des normes approchait;

b) Faute d'informations comptables historiques sur le coût des travaux pour compte propre, la juste valeur des immobilisations correspondantes avait dû être estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation ordinaire. Il convenait selon le Comité de valider solidement les estimations produites par le modèle;

c) La qualité de certaines des données comptables produites dans le cadre du nouveau dispositif laissait encore à désirer. Par exemple, plusieurs actifs encore utilisés avaient été entièrement amortis et leur valeur comptable était désormais nulle; il fallait les examiner pour vérifier que leur durée de vie utile avait été correctement estimée. Des tests de dépréciation devaient également être effectués pour vérifier qu'ils étaient en bon état et comptabilisés à leur juste valeur;

d) Chaque mission de maintien de la paix a établi des consignes détaillées pour la mise en application des normes IPSAS, mais celles-ci ne sont pas dûment harmonisées et il n'existe pas de directives applicables aux missions pour l'adoption des normes.

16. Le Comité continuera d'examiner ces questions avec l'Administration lorsqu'il préparera sa vérification des états financiers de l'exercice 2013/14.

4. Gestion des biens

17. Au 30 juin 2013, la valeur (calculée sur la base du coût historique) des biens durables détenus par 16 opérations de maintien de la paix en cours, la BSLB et 2 missions de maintien de la paix dont le mandat est terminé (MINURCAT et MINUS) était de 2,28 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,17 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que celle des biens non durables était estimée par l'Administration à 0,39 milliard de dollars, soit une diminution de 3,17 % par rapport à l'exercice précédent (voir fig. II.1).

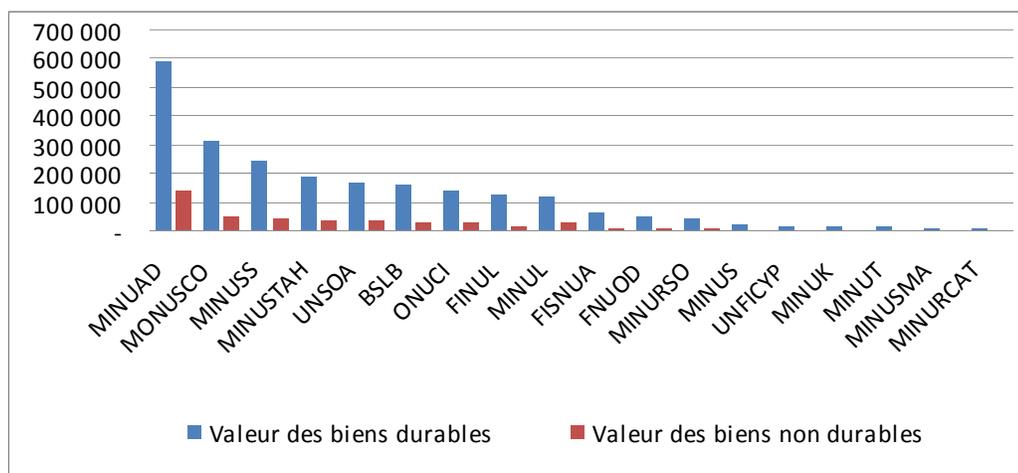
Figure II.1

Valeur des biens détenus par les missions au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Biens durables</i>	<i>Biens non durables</i>
MINUAD	592 267	139 483
MONUSCO	314 135	47 514
MINUSS	244 710	43 338
MINUSTAH	186 907	34 652
UNSOA	166 339	31 604
BSLB	161 340	25 850
ONUCI	135 384	29 880
FINUL	123 768	17 278
MINUL	120 716	27 094
FISNUA	61 876	9 271
FNUOD	49 134	4 585
MINURSO	41 582	4 772
MINUS	20 301	–
UNFICYP	17 073	1 541
MINUK	16 996	2 107
MINUT	14 877	912

Mission	Biens durables	Biens non durables
MINUSMA	5 854	–
MINURCAT	5 182	–



Note : Les stocks de la BSLB, les stocks stratégiques pour déploiement rapide, les stocks de transfert du Département des opérations de maintien de la paix et les stocks de réserve des Nations Unies se trouvent tous en Italie et sont comptabilisés comme appartenant à la BSLB.

18. Pendant l'exercice 2012/13, le Département de l'appui aux missions a continué de renforcer la gestion des biens, en obtenant des améliorations notables dans plusieurs domaines importants :

- Taux de vérification physique des biens durables : 99 % en 2012/13, contre 91,98 % en 2011/12, 2010/11 et 2009/10;
- Valeur des biens durables « introuvables » : 9,22 millions de dollars en 2012/13, contre 24,71 millions de dollars en 2011/12 et 40,71 millions de dollars en 2010/11;
- Taux de dénombrement des biens non durables en stock : 93 % au 30 juin 2013, contre 81 % au 30 juin 2012 et 61 % au 30 juin 2011.

19. Certaines carences persistent dans la gestion des biens, s'agissant par exemple des biens qui restent longtemps inutilisés, des retards dans la comptabilisation en pertes, des défaillances concernant le transfert des biens des missions liquidées, et des lacunes dans la gestion des moyens militaires névralgiques.

Biens n'ayant jamais été utilisés

20. Le Comité a déjà eu l'occasion de souligner le risque potentiel de perte ou de gaspillage auquel étaient exposés les biens durables restés en stock pendant plus d'un an. Au 30 juin 2013, 10 542 articles détenus par les missions, pour une valeur de 95,74 millions de dollars, n'avaient pas été utilisés pendant plus d'un an après leur acquisition. Ce nombre est certes moins important que les 12 102 articles

(83,55 millions de dollars) ainsi recensés en 2013, mais il reste trop élevé. Parmi les biens durables dont la valeur totale s'élève à 95,74 millions de dollars :

a) Des biens d'une valeur de 25,7 millions de dollars n'avaient jamais été utilisés pendant plus de trois ans, et des biens d'une valeur de 14,65 millions de dollars avaient dépassé leur durée de vie utile, d'où un risque élevé de perte ou de gaspillage;

b) Des biens d'une valeur de 3,13 millions de dollars étaient en mauvais état et étaient déjà considérés comme perdus ou gaspillés;

c) Seuls des biens d'une valeur de 16,6 millions de dollars (1 292 articles sur 10 542) avaient été déclarés excédentaires, ce qui ne permettait guère de planifier les achats et d'utiliser les ressources de façon rentable.

21. Pour régler le problème des biens inutilisés pendant une longue période, le Département de l'appui aux missions a prié toutes les missions de demander au Centre de services mondial d'agréer l'acquisition de biens durables avant d'entreprendre tout approvisionnement sous quelque forme que ce soit. La section de la gestion des biens veille à ce que les missions tiennent pleinement compte des biens qu'elles ont en stock avant de présenter de nouvelles demandes. De plus, elle examine le niveau des stocks dans les missions et se concerta avec ces dernières pour en améliorer la gestion. Le Comité prend note des efforts faits par le Département de l'appui aux missions mais n'en continue pas moins de constater que des biens continuent d'être achetés alors que le système Galileo indique que les mêmes articles sont « en stock » dans les stocks stratégiques pour déploiement rapide et les réserves de l'Organisation. Or, la consultation dudit système pour évaluer les stocks avant de faire de nouveaux achats ne prendrait pas beaucoup de temps et ne serait pas coûteuse pour les missions

22. Le Comité recommande à l'Administration : a) de veiller à ce que la direction des missions s'acquitte de sa responsabilité de vérifier les stocks avant d'entreprendre une quelconque activité d'achat; et b) de confier au Centre de services mondial la responsabilité de suivre les principaux indicateurs de résultats des missions en vue de garantir l'application des politiques établies en ce qui concerne la gestion des biens.

23. L'Administration a indiqué qu'en plus de diffuser périodiquement des rapports sur l'analyse des stocks auprès des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, le Centre de services mondial avait mis en place un dispositif pour suivre directement avec les missions les cas éventuels de non-respect des principaux indicateurs de résultats établis. Par ailleurs, une solution globale était mise au point pour renforcer la gestion des biens à l'échelle mondiale dans le cadre de la gestion de la chaîne logistique de la stratégie globale d'appui aux missions.

Passation en pertes et transfert des biens des missions liquidées

24. Normalement, lorsqu'une mission est liquidée, ses biens sont transférés à d'autres missions ou à la BSLB, ou bien passés en pertes compte tenu de leur état. La MINURCAT et la MINUS ont été liquidées pendant l'exercice 2010/11 et l'exercice 2011/12, respectivement, mais 3 624 articles de biens durables, d'une valeur totale de 24,9 millions de dollars, figuraient encore dans les registres d'inventaire des deux missions. Parmi eux, 3 536 articles, d'une valeur de

24,7 millions de dollars, n'avaient toujours pas été comptabilisés en pertes au 30 juin 2013 à cause du retard pris dans les procédures correspondantes.

25. Le Comité a constaté que la direction ne supervisait pas suffisamment les transferts de biens entre missions. Dans un cas, un lot de sept cuisines préfabriquées, d'une valeur de 0,59 million de dollars, transféré de la MINURCAT à la MINURSO pendant l'exercice 2010/11, n'avait pas pu être utilisé car il avait été endommagé au cours du transport. Les frais d'expédition (30 000 dollars environ) et les frais de manutention n'avaient pas été facturés au transporteur mais supportés par la MINURSO. Par ailleurs, 991 articles de biens durables de la MINUS, d'une valeur de 7 986 800 dollars, avaient été enregistrés dans les comptes de la FISNUA alors qu'au moins 948 d'entre eux n'avaient pas été livrés à cette mission et avaient dû être reportés dans les comptes de la MINUS. Dans tous ces cas, le groupe du contrôle des mouvements avait fait preuve de carence dans le suivi et le contrôle des cargaisons à l'arrivée et au départ, la présentation des déclarations de sinistre concernant les dommages ou pertes, et le respect des directives régissant la passation en pertes et le transfert des biens provenant des missions liquidées. L'Administration continue d'attribuer les défaillances de la cession des actifs à d'autres facteurs, parmi lesquels l'insuffisance des effectifs et l'hostilité des administrations locales.

26. Le Comité recommande à l'Administration : a) de hâter la passation en pertes des biens restés dans les missions liquidées et de procéder à la réforme complète de ce matériel d'ici à la fin de l'exercice 2013/14; et b) de renforcer la gestion des biens transférés en identifiant promptement l'entité responsable des pertes ou dommages survenus en cours de transport.

27. L'Administration a indiqué qu'elle avait achevé les opérations de rapprochement des biens durables transférés de la MINURCAT et de la MINUS. Il n'y avait plus d'articles qui attendaient d'être comptabilisés par les missions les ayant reçus; et tous les biens concernés allaient dûment être passés en perte.

Gestion défaillante des moyens militaires névralgiques

28. Le Comité a constaté dans cinq missions plusieurs défaillances importantes de la gestion des arsenaux et moyens militaires névralgiques. À titre d'exemple :

- À La MINUAD, 57 dispositifs de vision nocturne, considérés au Soudan comme du matériel militaire particulièrement sensible, ont été perdus. D'après les rapports d'enquête des services de sécurité concernant les articles manquants ou perdus, le personnel intéressé devrait être tenu personnellement responsable des pertes et un comité d'enquête a été constitué au niveau de la mission. Les activités entreprises conformément aux procédures en vigueur pour retrouver les articles manquants se poursuivaient;
- À la MINUT, 24 pistolets étaient enregistrés, sans plus de détails, dans le système Galileo en décembre 2012. La mission a confirmé qu'il s'agissait d'armes restées sur place après la relève plusieurs années auparavant du personnel des pays fournisseurs d'effectifs de police, auquel elles appartenaient. La section de la sécurité n'avait pas signalé à la direction de la Mission l'existence de ces armes et, faute de trace de leur remise et de registres d'inventaire, l'équipe de liquidation n'avait aucune assurance que les transferts antérieurs avaient été entièrement effectués. La Mission a confirmé

que les armes avaient été détruites parce qu'aucune réponse n'avait été reçue des pays fournisseurs d'effectifs de police considérés;

- À la MINUK, les armes étaient entreposées à même le sol car il n'y avait pas de coffres-forts ou d'armoires à fusils pouvant être verrouillées et pas assez de rayonnage. De plus, le système de télévision en circuit fermé présentait des angles morts autour du dépôt d'armes et il n'y avait à l'intérieur de celui-ci aucun dispositif permettant de voir les écrans;
- La MINUL détenait deux articles non autorisés (pistolets « Taser ») et n'avait pas séparé clairement les fonctions concernant le dépôt d'armes;
- À la MINUSTAH, les dispositions de contrôle interne concernant l'entreposage et la sécurité des armes à feu et des munitions étaient insuffisantes.

29. Le Comité recommande à l'Administration de s'assurer que la gestion des moyens militaires névralgiques, dont les armes à feu et les munitions, était satisfaisante sous tous ses aspects.

30. L'Administration a indiqué avoir contacté toutes les missions en 2013, pour leur demander de veiller à l'application intégrale de toutes les règles et normes relatives à la gestion des armes et des munitions. Les missions avaient commencé à prendre des mesures pour remédier aux défaillances constatées.

5. Gestion des achats et des marchés

31. La gestion rationnelle des achats et des marchés figure parmi les fonctions importantes qui aident les missions à assurer le bon déroulement de leurs opérations et à s'acquitter de leur mandat. Le Comité a constaté certaines carences dans la planification des achats, le processus d'appel d'offres à la concurrence, et la gestion des marchés et des fournisseurs, et aborde ces différents domaines ci-après.

Planification des achats

32. Le montant total des achats des 16 missions de maintien de la paix en cours et de la Base de soutien logistique des Nations Unies s'est établi à 2,18 milliards de dollars au cours de l'exercice 2012/13. Compte tenu de l'ampleur annuelle de ces achats, il est tout à fait possible de réaliser d'importantes économies d'échelle et d'améliorer la gestion de l'approvisionnement, en fondant par exemple les décisions d'achat sur l'état des stocks de différentes missions. Cela ne peut cependant se faire qu'à condition de planifier les achats de façon habile et centralisée et de disposer en temps voulu de données et de rapports exacts et fiables. Au cours des trois dernières années, le Comité a répertorié des lacunes qui indiquent que d'importants progrès restent à faire. Par exemple, les demandes d'achat portant sur des mêmes articles ne sont pas regroupées, les stocks existants et les réserves des stocks pour déploiement stratégique de l'ONU se sont pas pris en compte avant la formulation de demandes de biens et services et les retards pris dans les appels d'offre à cause d'une mauvaise planification des achats empêchent de faire pleinement jouer la concurrence.

33. À la suite de nos recommandations antérieures, l'Administration a réalisé certains progrès. Elle a par exemple demandé à toutes les missions en cours d'épuiser leurs stocks actuels et renforcé les vérifications permettant d'établir, avant d'effectuer des achats, si les biens (et services) en question pouvaient être obtenus

par des contrats-cadres négociés au niveau central ou se trouvaient déjà parmi les stocks pour déploiement stratégique. D'autres mesures (dont l'application devrait s'achever pendant l'exercice 2014/15) ont été prises pour améliorer la planification des achats, notamment en l'alignant davantage sur l'établissement des budgets. Le Comité n'en constate pas moins certaines carences :

a) **Absence de stratégie globale en faveur des achats groupés.** Malgré la proportion relativement élevée d'articles achetés au moyen de contrats-cadres (77,7 % en 2012), rien ne semble indiquer qu'il existe une stratégie centrale d'achats visant à tirer le meilleur parti des possibilités d'achats groupés. La recherche de telles possibilités continue de se faire le plus souvent par les missions elles-mêmes;

b) **Non-harmonisation de l'application de codification des marchandises.** L'usage systématique d'une application de codification des marchandises clairement conçue est un moyen de recenser les possibilités de regroupement d'achats. Or, le Comité a constaté que l'application mise en place n'était pas systématiquement utilisée, ce qui nuisait à la qualité des données dont disposait la Division des achats, et que dans certains cas des codes différents étaient attribués aux mêmes articles à acheter. L'Administration doit harmoniser les codes à appliquer à différents niveaux (correspondant aux sections, divisions, groupes, catégories et articles) afin de contribuer à trouver des possibilités de regroupement d'achats;

c) **Descriptions inadéquates des achats.** Dans certains cas, les détails fournis par les demandeurs de produits ou services ne suffisent pas à établir les véritables besoins d'une mission et certains articles sont décrits différemment d'une mission à l'autre. Par exemple, certaines missions n'indiquent que la quantité totale de carburants et combustibles nécessaire alors que d'autres précisent les différentes quantités destinées aux transports de surface, aux transports aériens et aux groupes électrogènes;

d) **Manque de suivi de la mise en œuvre des plans d'achat.** Le suivi attentif de l'exécution des plans d'achat et des écarts observés dans leur mise en œuvre devrait permettre à l'Administration de mieux planifier les achats à effectuer à l'avenir. Or, il n'existe actuellement, ni dans les missions ni au Siège, aucun système permettant de suivre l'exécution des plans d'achat.

34. Le Comité a par ailleurs constaté l'absence de directives générales visant à orienter la planification des achats, aussi bien dans les missions qu'au Siège. De telles directives permettraient en principe de remédier à certaines carences, telles que l'absence de codes ou l'attribution de codes différents à un même produit. Elles contribueraient également pour beaucoup à systématiser le contrôle effectué au Siège, notamment pour l'évaluation des besoins, afin que les facteurs suivants soient toujours pris en compte : l'état actuel des stocks; les stocks de déploiement stratégique et les réserves de l'ONU; les liquidations prévues; les comptabilisations en pertes et écoulements de biens; les prévisions réalistes des ressources nécessaires et les tendances observées par le passé. Compte tenu en outre du peu de temps disponible pour examiner les plans d'achat en regard des budgets, le Comité estime que les missions devraient être tenues de définir et d'analyser au plus tôt ces facteurs et de rendre compte de cet examen lors de la présentation de leur plan d'achat.

35. **Le Comité recommande à l'Administration de mettre en place une structure officielle pour encadrer les opérations de planification des achats afin de favoriser un plus grand regroupement des achats dans les opérations de maintien de la paix.**

36. **Le Comité recommande également de faire en sorte que le Département de l'appui aux missions renforce le contrôle de l'établissement des plans d'achat en instituant : a) un examen plus approfondi du plan des demandes de biens et services et de sa mise en œuvre; et b) des directives générales harmonisées portant sur la planification des achats des différentes missions.**

37. L'Administration a indiqué que la Division des achats officialisait actuellement la stratégie d'achats, ce qui permettrait d'établir une distinction plus nette entre les achats essentiels et les achats complexes, pour les contrats-cadres mondiaux aussi bien que régionaux. Le Département de l'appui aux missions doit établir un comité d'examen de haut niveau chargé d'étudier les achats stratégiques, qui aura pour mission d'examiner les demandes d'achats complexes, délicats ou d'un coût élevé auxquelles les contrats-cadres en vigueur ne peuvent répondre. Le Département examinera les plans d'achat des missions selon une procédure structurée et formelle et ce contrôle renforcé permettra de remédier à bon nombre des lacunes du système actuel. Il élabore des directives générales visant à structurer la planification et l'examen ultérieur des achats des missions et à définir les contrats-cadres nécessaires.

Processus d'appel d'offres

38. Le Comité a déjà signalé que les processus d'appel d'offres mis en œuvre dans les missions de maintien de la paix présentaient des faiblesses, constatant notamment que les invitations à soumissionner n'étaient pas régies par des critères clairement définis et que les délais fixés pour la soumission des offres étaient insuffisants, les procédures d'appel à la concurrence incorrectes et des offres acceptées après la date limite. Pour l'exercice 2012/13, il continue d'observer ce qui suit :

a) **Des dysfonctionnements dans les invitations à soumissionner.** Dans certains cas, par souci d'efficacité, un nombre restreint de fournisseurs ont été invités à soumissionner, alors que des centaines de fournisseurs avaient pourtant été agréés pour les produits en question. La Division des achats a établi des principes directeurs qui stipulent que si un fournisseur n'est pas invité à répondre à un appel d'offres donné, du fait du nombre élevé de fournisseurs agréés, l'acheteur s'efforcera de le faire participer à l'appel d'offres suivant afin de donner, dans la mesure du possible, les mêmes chances aux fournisseurs. On ne sait cependant pas par quel moyen le respect de cette procédure sera assuré;

b) **Des carences dans la gestion des conditions d'expédition.** À la MINUSS, sur 424 bons de commande émis pour des achats locaux au cours de l'exercice 2012/13, seuls 4 étaient assortis de conditions d'expédition « Franco

transporteur »¹ et 266 (soit 63 % des cas) de conditions « Rendu au lieu de destination convenu »². La MINUSS n'a pu justifier sa préférence marquée pour cette deuxième méthode, la plus coûteuse, qu'en invoquant des raisons de commodité, et non un souci de rentabilité. La MINUSS ne demande pas aux fournisseurs d'établir des prix selon les conditions « Franco transporteur » et « Rendu au lieu de destination » et ne peut donc décider en connaissance de cause des conditions d'expédition les plus avantageuses.

39. Le Comité recommande à la Division des achats de mettre en place, dans un souci d'équité et de transparence, un système qui permette à tous les fournisseurs agréés de soumissionner à un moment ou à l'autre.

40. L'Administration a accepté la recommandation du Comité selon laquelle la MINUSS devait : a) se conformer au Manuel des achats en demandant que les offres comportent des prix établis selon les modes « Rendu au lieu de destination » et « Franco transporteur », afin de déterminer les conditions d'expédition les plus avantageuses; et b) renforcer la gestion et le contrôle des conditions d'expédition en établissant des directives portant sur le choix de ces dernières.

Gestion des marchés et des fournisseurs

41. La bonne gestion des marchés et des fournisseurs nécessite un suivi et un encadrement constants des prestations assumées par les fournisseurs compte tenu des clauses et conditions des contrats. Parmi les principaux critères à examiner en la matière figurent la qualité, le respect des échéances (concernant par exemple les livraisons ou les différentes étapes d'un projet), le prix, le règlement et les réductions accordées. Le Comité a souligné à de multiples occasions la pénurie d'informations accessibles sur les prestations des fournisseurs, le manque de fiabilité de la base de données des fournisseurs et les lacunes de l'évaluation des prestations. Il se félicite des efforts déployés par l'Administration en vue de répondre à ses préoccupations, en simplifiant par exemple l'homologation des fournisseurs, mais constate la persistance des problèmes suivants :

a) **Gestion insuffisante des remises accordées en cas de paiement rapide dans le cadre des contrats.** Lors de l'examen d'un échantillon de 20 contrats portant sur l'achat en grand nombre de rations (12 contrats en cours d'exécution et 8 étant arrivés à terme), le Comité a constaté que quatre d'entre eux ne prévoyaient aucune remise de ce type. Dans un cas, le même fournisseur a accordé une remise pour paiement rapide de 0,17 % à la MINURSO et à la FISNUA mais n'en a proposé aucune à la MINUSTAH pour le même service ou les mêmes marchandises. La Division des achats a expliqué qu'elle s'employait depuis 2011 à bénéficier de remises pour paiement rapide lors de tous les appels d'offres portant sur des rations alimentaires. Le Comité estime qu'il conviendrait de privilégier davantage les

¹ Franco transporteur : le vendeur remet les marchandises, dédouanées à l'exportation, au transporteur désigné par l'acheteur dans un lieu nommé et fixé au préalable. Cette modalité est applicable à tout mode de transport. Le vendeur doit procéder au chargement des biens auprès du transporteur choisi par l'acheteur. Le reçu remis par le transporteur à l'exportateur est le document de référence qui officialise le transfert de responsabilité.

² Rendu au lieu de destination : le vendeur s'acquitte des frais de transport jusqu'au lieu fixé, à l'exception des frais liés au dédouanement à l'importation, et assume tous les risques jusqu'à ce que les marchandises soient prêtes à être déchargées par l'acheteur.

possibilités d'obtention de telles remises lors du renouvellement de tous les contrats signés avant 2011. Si des remises de ce type avaient été proposées dans les quatre contrats relatifs aux rations, l'ONU aurait pu économiser entre 750 000 dollars et 1,1 million de dollars. Le Comité a également constaté qu'un fournisseur de rations de la FISNUA avait offert une remise pour paiement rapide sans accorder pour autant la réduction promise de 17 937 dollars et que cela n'avait fait l'objet d'aucun suivi de la part de la mission. Ces constatations témoignent d'une coordination et d'un suivi insuffisants des remises pour paiement rapide de la part des services chargés des demandes de biens et services, des achats, de la gestion des contrats et des finances;

b) **Utilisation insuffisante des rapports d'évaluation des prestations des fournisseurs.** Le Comité a déjà recommandé que, pour permettre de suivre, en temps utile, les prestations des fournisseurs, la Division des achats consigne les rapports d'évaluation de telle sorte qu'ils restent accessibles et puissent servir de référence lors de futurs achats. La Division a réaffirmé que son Équipe Agrément et gestion des fournisseurs avait déjà établi un système de gestion centrale des rapports d'évaluation. Elle n'était cependant pas en mesure de présenter des évaluations générales de fournisseurs. Les rapports d'évaluation n'étant en outre pas regroupés de manière méthodique, il était difficile d'en tirer une analyse approfondie qui permette de décider d'accorder ou de renouveler ou non un contrat. Le Comité a également constaté que dans certains cas les rapports d'évaluation n'avaient pas été établis ou l'avaient été avec retard.

42. L'Administration a accepté la recommandation du Comité selon laquelle elle devait : a) chercher à bénéficier de toutes les possibilités de remise en cas de paiement rapide lors de la négociation de contrats; et b) établir un système de suivi de l'obtention de telles remises.

43. Le Département de l'appui aux missions a indiqué qu'il demanderait de nouveau aux missions de se doter d'un système de suivi de l'obtention des remises en cas de paiement rapide. La FISNUA a renforcé le suivi du traitement des factures et ainsi obtenu des remises mondiales de 157 628 dollars et des remises pour paiement rapide de 38 204 dollars entre le 11 juillet et le 27 septembre 2013.

44. La Division des achats a accepté, ainsi que le Comité l'avait recommandé, d'améliorer la collecte des rapports d'évaluation des prestations des fournisseurs et de mieux exploiter l'information qui s'y trouve, afin de pouvoir décider en meilleure connaissance de cause d'accorder ou de renouveler ou non des contrats.

6. Bureau régional d'achat

45. Le 15 juillet 2010, la Division des achats a établi le Bureau régional d'achat d'Entebbe dans le cadre d'un projet pilote. Au moment de l'audit, le Bureau faisait partie de la Division des achats et était doté de deux postes transférés du Siège et financés au moyen du compte d'appui et de 22 postes financés au moyen des budgets de mission.

46. Le Bureau régional d'achat a pour principales fonctions de mener des activités d'achat conjointes à l'échelle régionale en regroupant les demandes de différentes missions dans un plan commun d'achat; de fournir aux missions les moyens dont elles ont besoin lors de leur phase de démarrage; de simplifier les opérations d'achat

et de réduire les délais d'approvisionnement; et de servir de centre de formation sur la question des achats en Afrique.

47. Le Bureau régional d'achat effectue des achats groupés ainsi que des achats destinés à une seule mission. Les activités d'achats groupés consistent à obtenir les produits et services nécessaires à différentes missions dans le cadre d'un contrat-cadre régional afin de réaliser des économies d'échelle. Les activités d'achats propres à une mission portent sur les demandes de produits ou services d'un prix élevé ou présentant une certaine complexité sur le plan technique. Au 30 juin 2013, le Bureau avait conclu 194 marchés dont le montant total autorisé s'élevait à 532 millions de dollars.

48. L'Administration s'est montrée résolue à atteindre les objectifs du projet pilote du Bureau régional d'achat. Le bilan est positif en ce qui concerne l'apport de services d'achat pour appuyer les missions en phase de démarrage et assurer la formation visant à accroître le professionnalisme du personnel local chargé des achats des missions participantes. Comme pour tout projet pilote, des progrès restent à faire, notamment pour ce qui est de la gouvernance, des procédures d'autorisation et de l'application du principe de responsabilité, des appels à la concurrence et de l'évaluation et de la communication des coûts et avantages.

Plans d'achats communs

49. L'établissement du projet-pilote a principalement été motivé par la volonté d'effectuer des achats groupés dans le cadre de plans d'achats communs. Cependant, le regroupement des demandes d'achats dans de tels plans a progressé relativement lentement si l'on tient compte de la fréquence et du volume des achats propres à chaque mission. Au 30 juin 2013, le Bureau régional avait passé 20 marchés dans le cadre de plans d'achats communs, dont le montant total autorisé s'élevait à 237 millions de dollars, soit 21 % du nombre et 44 % du montant total autorisé de l'ensemble de ces marchés. Le Comité a constaté que les missions participantes ne tiraient pas pleinement parti des contrats établis dans le cadre de plans d'achats communs, dont le taux d'utilisation global n'était que de 22 % (voir tableau II.1).

Tableau II.1

Taux d'utilisation des plans d'achats communs

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Nombre de marchés passés</i>	<i>Montant des marchés</i>	<i>Dépenses effectives</i>	<i>Solde</i>	<i>Taux d'utilisation (pourcentage)</i>
2010/11	13	37 650	13 385	24 265	36
2011/12	18	48 424	5 341	43 083	11
2012/13	9	18 779	4 680	14 099	25
Total	40	104 853	23 406	81 447	22

Source : Données du Bureau régional d'achat.

50. La lenteur des progrès réalisés dans l'élaboration des plans d'achats communs et la faible utilisation des contrats établis dans ce cadre s'expliquent par les facteurs suivants :

a) Les missions concernées ne sont pas tenues d'utiliser des contrats établis dans le cadre de plans d'achats communs et la Division d'appui aux missions n'a pas tenu compte des contrats de ce type existants quand elle a examiné les plans d'achats des missions et fourni des conseils sur l'approvisionnement en biens et services;

b) Regrouper différents plans d'achats ne suffira pas à réaliser toutes les économies d'échelle possibles si l'on n'effectue pas parallèlement une étude du marché et une comparaison des prix approfondies.

51. La lenteur des progrès et la faible utilisation des contrats dans le cadre de plans d'achats communs risquent de nuire à la bonne exécution du mandat du Bureau régional d'achat, car les activités d'achat de ce dernier pourraient faire double emploi avec celles des missions, réduire la confiance que les fournisseurs accordent aux contrats au titre de plans d'achats communs et, par conséquent, ternir la réputation de l'ONU en matière d'achats.

52. Le Comité recommande à la Division des achats de tirer les enseignements nécessaires de l'élaboration de plans d'achats communs et de s'employer à y apporter les améliorations qui s'imposent.

Achats propres à une seule mission

53. Le Bureau régional d'achat effectue un nombre de plus en plus élevé d'achats pour le compte de différentes missions qui participent au projet. Au 30 juin 2013, il avait passé 154 marchés propres à une seule mission, d'une valeur totale de 295 millions de dollars, notamment pour des missions en phase de démarrage, telles que la MINUSS, l'UNSOA et la FISNUA, mais également pour des achats d'un prix élevé ou complexes sur le plan technique effectués pour le compte de missions établies de plus longue date.

54. Le Comité a constaté qu'il n'existait pas de politiques ou de directives claires permettant de déterminer les achats devant être effectués par les missions et ceux devant être effectués par le Bureau régional et il estime que cela risque d'affaiblir les délégations de pouvoir actuelles et de rendre floues les responsabilités relatives aux activités d'achats à l'ONU. En outre, quand le Bureau régional effectue des achats pour le compte d'une mission, ces achats sont considérés comme s'ils relevaient du Siège et non plus de la mission locale.

55. La Division des achats a fait savoir que la responsabilité effective des activités d'achats locaux menées pour le compte des missions incombait au Bureau régional. Or, les contrats en question ont été signés par les missions, et non par le Bureau régional ou la Division des achats. Ce sont donc les missions ayant signé les contrats qui en sont responsables, et non la Division des achats ou le Bureau régional, qui ont mené à bien les activités d'achats. Le Comité continue donc à craindre que cette pratique brouille les responsabilités respectives des missions et du Bureau régional des achats.

56. La Division des achats a accepté, ainsi que le Comité l'avait recommandé, de définir explicitement, en consultation étroite avec le Bureau des services centraux d'appui, le rôle et les caractéristiques des activités d'achat menées par le Bureau régional pour le compte d'une mission.

Gestion des risques dans les appels à la concurrence

57. Le Comité a constaté que des procédures novatrices d'appel à la concurrence portant sur des services de transport d'eau avaient fait l'objet d'un contrôle insuffisant. Pour obtenir le prix le plus favorable pour chaque ordre d'exécution, une procédure de demande de prix a été mise en place afin que l'émission d'ordres d'exécution stimule la concurrence entre les prestataires de services présélectionnés. Le contrat a cependant perdu en partie son caractère contraignant car il ne fixait pas les principaux termes (tels que le prix à l'unité et le montant des prestations à fournir). Il n'y avait pas non plus de clauses de pénalité applicables au cas où un prestataire de services ne présenterait pas de devis ou présenterait un devis ne correspondant pas à l'ordre d'exécution.

58. Ces défaillances posent les quatre principaux risques suivants : a) des prix plafonds non compétitifs en raison du système de fractionnement du marché; b) un surcroît de travail pour les services d'achat de la mission; c) la possibilité, en cas de hausse des prix du marché, que les prestataires de services fassent jouer le mécanisme de révision des prix du contrat, ou renoncent à exécuter le contrat sans subir aucune perte substantielle, l'ONU devant alors assumer les risques contractuels, et les coûts associés ainsi que les répercussions négatives sur ses opérations; et d) en cas de baisse des prix du marché, une éventuelle entente illicite des prestataires de services qui fausse la concurrence.

59. Le Comité recommande à la Division des achats de réexaminer, en consultation avec le Bureau des affaires juridiques, la validité et le rapport coût-efficacité des nouvelles procédures d'appel à la concurrence.

Évaluation et communication des coûts et avantages

60. Le rapport du Secrétaire général sur les activités d'achat de l'Organisation des Nations Unies (A/67/683) comprend une analyse détaillée des coûts et avantages associés au Bureau régional d'achat. Il y est établi que le Bureau a permis d'économiser plus de 28 millions de dollars (en réduisant de 2 millions de dollars le montant des dépenses administratives et en évitant des dépenses d'un montant total de 26 millions de dollars) par rapport aux précédents marchés passés localement.

61. Le Comité a constaté que la méthode de calcul des économies réalisées était incohérente ou inadéquate. Par exemple, les économies provenant des plans d'achats communs ont été calculées en déduisant le montant effectif du contrat du solde de la valeur estimative des plans de sélection des fournisseurs. Des économies annuelles d'un montant total de 10 millions de dollars ont été calculées en totalisant seulement les soldes positifs et en omettant les soldes négatifs. Lorsqu'on tient compte des soldes négatifs, les économies annuelles réalisées grâce aux plans d'achats communs s'élèvent à 0,4 million de dollars, soit 9,6 millions de dollars de moins que la somme communiquée. En tout, les économies réalisées ont été surévaluées d'environ 17 millions de dollars (soit 62 %), ainsi que l'a également constaté le Bureau des services de contrôle interne. Cette évaluation incorrecte des économies réalisées empêche de décider en toute connaissance de cause de l'utilité d'établir des bureaux régionaux d'achat dans d'autres régions. Dans un rectificatif publié le 10 octobre 2013 (A/67/683/Corr.2), le montant des économies annoncées a été ramené de 28,3 à 10,5 millions de dollars.

62. **L'Administration a accepté, ainsi que l'a recommandé le Comité, de mettre au point une méthode d'évaluation plus cohérente et plus rationnelle du rapport coût-efficacité du Bureau régional d'achat.**

7. **Élaboration et gestion des budgets**

63. Le Comité a de nouveau constaté des incohérences et un manque de réalisme dans les méthodes d'élaboration des budgets; la non-prise en compte de facteurs prévisibles; un manque de cohérence dans l'application d'hypothèses budgétaires fondamentales; et la non-prise en compte de tendances observées par le passé à l'origine d'hypothèses budgétaires fondamentales. Il a également pris note des améliorations qui pourraient être apportées au processus d'examen des demandes de crédit et à la gestion des transferts budgétaires dans les missions et au Siège.

Élaboration des budgets : dysfonctionnements constatés dans l'ensemble des missions

64. L'élaboration, sans directives détaillées ni suivi, des budgets des missions pour l'exercice 2012/13 a donné lieu à un certain nombre de dysfonctionnements généralisés, parmi lesquels figurent l'incohérence de la méthode d'évaluation des prévisions budgétaires relatives aux carburants et combustibles destinés aux groupes électrogènes, et la non-prise en compte d'hypothèses fondamentales lors de l'élaboration des prévisions budgétaires relatives au matériel de soutien autonome appartenant aux contingents :

- **Incohérences dans la méthode d'estimation des prévisions budgétaires relatives à la consommation de carburants et combustibles destinés aux groupes électrogènes.** Sur 14 missions, 8 n'ont pas clairement indiqué, comme cela était demandé, leur méthode de calcul des prévisions budgétaires. Les six missions qui ont consacré à la question des notes en bas de page n'ont pas toutes adopté la même logique et les mêmes hypothèses budgétaires. Par exemple, la MINUSS, la MINUAD, l'ONUCI et la MINUK ont fondé leurs prévisions budgétaires sur des données rétrospectives, tandis que la MINUL a appliqué le coefficient standard relatif à la consommation de carburants et combustibles. La MINUL a pris comme hypothèse que tous les groupes électrogènes installés fonctionneraient 24 heures sur 24 alors que la MINUSS a misé sur un fonctionnement de 12 heures par jour. Seule la MINUL a tenu compte du coefficient et de la charge des groupes électrogènes. Enfin, les missions ont utilisé de manière incohérente un ou plusieurs taux mensuels, quotidiens ou horaires de consommation de carburants à des périodes antérieures;
- **Omission du « facteur rejet » dans les prévisions budgétaires du matériel appartenant aux contingents.** Seuls les articles appartenant aux contingents agréés par l'ONU au terme d'une inspection peuvent faire l'objet d'un remboursement. En pratique, les missions ont différents « taux de rejet », celui de la MINUSS variant par exemple entre 0 % et 41 %. Ce taux n'a cependant pas été pris en compte dans le budget de l'exercice considéré, qui a été établi en supposant que l'intégralité du matériel appartenant aux contingents satisfait aux conditions requises lors de l'inspection. Une telle hypothèse est peu probable et entraîne une surestimation budgétaire.

65. Le Département de l'appui aux missions a reconnu qu'il était nécessaire d'établir à l'intention des missions des directives précises sur les méthodes d'estimation des quantités de carburants et combustibles nécessaires et indiqué qu'il donnerait pour instructions aux missions existantes d'utiliser les données rétrospectives et aux nouvelles missions d'utiliser des systèmes de calcul assortis d'un facteur de charge compris entre 60 % et 75 % du volume estimatif, selon l'état des groupes électrogènes. L'Administration a également fait savoir que l'application aux prévisions budgétaires du matériel de soutien autonome appartenant aux contingents de coefficients de non-déploiement ou d'immobilisation ferait partie intégrante des nouveaux modèles de tableaux d'estimation des coûts qui serviraient à établir les budgets pour l'exercice 2014/15.

Défaillance propres à certaines missions

66. Malgré leur caractère ponctuel, diverses défaillances propres à certaines missions montrent qu'il reste à apporter des améliorations à l'élaboration des budgets :

a) **La prise en compte insuffisante de facteurs existants ou prévisibles.** Deux hélicoptères de la FISNUA (correspondant à un poste budgétaire de 5,55 millions de dollars) n'ont pas été déployés car la zone d'atterrissage n'était pas prête à l'emploi au cours de l'exercice 2012/13. Pour le Comité, ces retards dans les travaux de construction étaient prévisibles étant donné les délais locaux d'approvisionnement et l'incidence de la saison des pluies. En outre, la FISNUA est exonérée de redevances aéroportuaires, de droits d'atterrissage et d'autres frais connexes en vertu de l'accord signé avec les autorités intéressées, qui est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2012, mais cela n'a pas été pris en compte lors de l'élaboration du budget de l'exercice 2013/14. Pour les exercices 2011/12 et 2012/13, les dépenses au titre des redevances aériennes n'avaient été que de 9 601 dollars et 58 994 dollars, respectivement; or le montant des redevances aéroportuaires a été estimé à 2,65 millions de dollars dans le budget de l'exercice 2013/14. Il ne semble pas que l'accord contractuel ou les dépenses effectives des exercices antérieurs aient été dûment pris en compte lors de l'élaboration du budget;

b) **Un manque de cohérence dans l'application des hypothèses budgétaires.** Le coefficient délais de déploiement, qui représente une hypothèse budgétaire essentielle relative au matériel de soutien autonome appartenant aux contingents, n'a pas été systématiquement utilisé dans certaines missions. Par exemple, la MONUSCO est partie du principe que ce coefficient était égal à zéro pour les contingents et les unités de police constituées lors de l'estimation des dépenses afférentes au matériel de soutien autonome appartenant aux contingents, mais a retenu un coefficient de 13 % et de 2 % lors de l'estimation des dépenses de personnel afférentes aux contingents et aux unités de police, respectivement. Aucun justificatif n'a été donné à l'appui de cette méthode. L'Administration a expliqué que le coefficient délais de déploiement appliqué aux effectifs lors du calcul des dépenses afférentes aux contingents ne convenait pas toujours aux calculs relatifs au matériel de soutien autonome appartenant aux contingents car le déploiement de contingents n'était pas le seul facteur ayant une incidence sur les dépenses afférentes au matériel de soutien autonome appartenant aux contingents. Pour la MONUSCO, les dépenses prévisionnelles relatives à ce matériel, inscrites au titre des installations, des communications et du matériel spécial, se fondaient sur la moyenne des dépenses effectives sur trois ans. Le Comité considère cependant que,

par souci de transparence et afin de faciliter les vérifications, le coefficient délais de déploiement devrait être appliqué de manière uniforme. Si d'autres facteurs avaient une incidence sur certaines rubriques budgétaires, l'Administration devrait alors les justifier en détail par de nouvelles hypothèses budgétaires;

c) **Une prise en compte inadéquate des tendances observées par le passé.**

Un montant de 7,61 millions de dollars a été inscrit au budget prévisionnel de la MINUAD pour l'exercice 2012/13 au titre du déploiement de quatre unités militaires de pays encore indéterminés. Ces quatre unités n'ont cependant jamais été déployées. Un taux de déduction de seulement 25 % a été retenu, bien qu'il ait été clairement établi qu'elles ne seraient pas déployées au cours de l'exercice 2012/13, ce qui a conduit à une surestimation de 3,85 millions de dollars.

67. Les missions œuvrent certes dans différents contextes opérationnels, mais les hypothèses et les facteurs clefs sur lesquels les méthodes d'élaboration des budgets se fondent devraient généralement être les mêmes aussi bien d'une mission à l'autre qu'au sein d'une même mission, les exceptions à cette règle devant être assorties des justifications et des descriptions voulues. Il serait possible d'améliorer les modèles utilisés aux fins des estimations budgétaires en y insérant des données rétrospectives relatives aux facteurs clefs, ainsi que d'autres informations pertinentes, ce qui faciliterait l'élaboration des budgets et réduirait le temps consacré à leur établissement et leur examen.

68. Le Comité recommande à l'Administration d'examiner toutes les lacunes recensées dans l'élaboration des budgets et de renforcer les principes et méthodes applicables à chaque poste budgétaire, afin d'aider les missions à élaborer des budgets réalistes, cohérents et fiables.

69. L'Administration a indiqué avoir mené de vastes consultations en vue d'améliorer le processus budgétaire, notamment un examen effectué conjointement par le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité au Siège. Elle a cependant rappelé que les budgets étaient élaborés 12 mois à l'avance, en fonction d'un certain nombre d'hypothèses et des données disponibles à ce stade.

70. Le Comité recommande également à l'Administration de mettre à jour les modèles de tableaux d'évaluation des coûts utilisés actuellement afin d'y insérer, pour chaque poste budgétaire, des données rétrospectives et d'autres informations pertinentes.

71. L'Administration (le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité) a indiqué qu'Excel ne permettait pas d'incorporer des informations détaillées pour les facteurs clefs de chaque poste budgétaire et de relier automatiquement les différents livres de comptes. Elle considère qu'il faudrait à cette fin disposer d'un outil de budgétisation plus perfectionné et qu'il n'est donc pas possible pour l'instant de mettre en œuvre la recommandation du Comité.

Examen des budgets au Siège

72. Les carences observées dans l'élaboration de budgets montrent qu'il est nécessaire de renforcer le processus d'examen pour vérifier le bien-fondé des hypothèses retenues par les missions et accroître la qualité et l'exactitude des prévisions budgétaires. Un examen efficace permettrait de s'assurer que toutes les

hypothèses ont été considérées avec soin par les missions et contribuerait à faire en sorte que tous les projets de budget des missions soient plus réalistes.

73. On ne sait pas exactement qui est chargé de rectifier les données erronées et de déceler les incohérences des projets de budget. Pour contribuer à réduire au minimum les erreurs et les incohérences, il convient de définir et de décrire clairement les attributions et responsabilités respectives qui incombent, en matière d'examen budgétaire, au Département des opérations de maintien de la paix, au Département de l'appui aux missions et au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, ainsi qu'aux différentes divisions du Département de l'appui aux missions, notamment dans le cadre de l'examen conjoint entrepris lors du cycle budgétaire relatif à l'exercice 2014/15. Il est également nécessaire d'établir un processus d'examen budgétaire standardisé qui aide les administrateurs concernés à adopter une démarche systématique.

74. Le Comité recommande à l'Administration de mettre au point un processus global et normalisé d'examen des demandes de crédit, comprenant une description détaillée de la méthode à suivre et précisant les éléments d'information à fournir par les missions et les attributions et responsabilités revenant respectivement au Département des opérations de maintien de la paix, au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et au Département de l'appui aux missions dans l'examen des budgets.

75. Le Département de l'appui aux missions a indiqué que des améliorations du processus d'examen budgétaire étaient en cours et que d'importants résultats avaient été obtenus en la matière au Département des opérations de maintien de la paix, au Département de l'appui aux missions et au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité. Au cours de l'année écoulée, ces entités avaient défini plus précisément leurs responsabilités respectives. Le processus d'examen avait été amélioré par l'examen conjoint entrepris par les trois entités.

76. Tout en constatant qu'il importait d'améliorer le processus budgétaire actuel, le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a indiqué que l'élaboration initiale des prévisions budgétaires des opérations de maintien de la paix continuait à relever de la responsabilité des chefs de mission et des secrétaires généraux adjoints aux opérations de maintien de la paix et à l'appui aux missions. Le Contrôleur était pour sa part chargé de veiller à la bonne gestion de toutes les ressources financières mises à la disposition de l'Organisation et à leur utilisation efficace et efficiente.

Examen des budgets dans les missions

77. L'examen des prévisions budgétaires se fait généralement à deux niveaux dans les missions : d'abord par la section du budget puis par un comité de direction du budget. Dans la pratique, la section du budget n'effectue qu'un examen restreint, car elle ne dispose pas des moyens et des compétences nécessaires pour traiter de certaines questions techniques. Les membres du Comité de direction du budget, qui occupent généralement d'importantes fonctions au sein de la mission et sont souvent accaparés par d'autres priorités essentielles, ne peuvent procéder à un examen approfondi du budget. Les missions (par exemple, la MINUAD) ont reconnu la nécessité de procéder à un autre examen entre celui de la section du budget et celui du comité de direction et la MINUAD a accepté que, à compter d'octobre 2013, un

sous-comité de direction du budget constitué de représentants des composantes fondamentales et de composantes d'appui soit créé pour examiner les projets de budget et le cadre de budgétisation axé sur les résultats.

78. Le Comité recommande que l'Administration envisage d'établir dans toutes les missions des sous-comités de direction du budget qui procéderaient à un examen approfondi et exhaustif des prévisions de ressources afin que les comités de direction du budget prennent leurs décisions avec plus d'efficacité.

Transferts budgétaires fréquents et massifs

79. Les budgets des missions comportent trois groupes : groupe I – dépenses de personnel (militaires et personnel de police), groupe II – dépenses de personnel (personnel civil) et groupe III – dépenses opérationnelles. Chaque groupe est à son tour subdivisé en postes et objets de dépense. Les missions sont autorisées à transférer des crédits entre groupes, postes et objets de dépense, dans les limites des pouvoirs qui leur sont délégués. En vertu d'un mémorandum du Contrôleur daté du 28 juin 2002, les missions doivent obtenir l'approbation du Directeur de la Division du financement des opérations de maintien de la paix du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité pour transférer des crédits entre les groupes, mais le chef de l'administration de la mission est habilité à autoriser les transferts à l'intérieur des postes ou objets de dépense.

80. S'il est admis qu'une certaine marge de manœuvre est nécessaire du fait de l'évolution des besoins opérationnels, il n'en reste pas moins qu'au vu du nombre élevé et de la fréquence des transferts entre groupes ou postes de dépenses observés pendant l'exercice 2012/13, ainsi que des dépassements de crédits effectués sans autorisation préalable, des carences subsistent aux stades de l'élaboration de budgets et du contrôle institutionnel de l'exécution des budgets :

- **Des transferts entre groupes de dépenses d'un montant total de 106 millions de dollars ont été effectués pendant l'exercice 2012/13 (contre 103 millions de dollars pendant l'exercice 2010/11).** Six missions ont transféré plus de 10 millions de dollars de crédits entre groupes, soit un taux moyen de transfert de 5 %. Dans cinq missions, le taux des transferts (le montant des transferts exprimé en pourcentage de la répartition initiale des crédits d'un groupe) a dépassé 7 % (le plus élevé atteignant 15 %);
- **Les transferts entre postes budgétaires ont été fréquents et massifs.** Par exemple, à la FNUOD, à la MINUT, à l'UNSOA et à la FISNUA, les transferts ont représenté plus de 20 % de l'allocation initiale de nombreux postes (et de 53 % à 85 % du montant total de chaque poste). Dans l'ensemble, pendant l'exercice 2012/13, des transferts de plus de 20 % des allocations initiales de crédit ont été effectués dans 33 % des postes (contre 25 % au cours de l'exercice 2010/11).

81. Le Comité a par ailleurs observé des dépassements de crédits sans autorisation préalable. Par exemple, à la MINUAD, les dépenses de quatre rubriques budgétaires ont été supérieures aux crédits ouverts sans que le Directeur de l'appui aux missions ait donné son accord. Les dépassements non autorisés ont atteint un montant total de 34,43 millions de dollars. La Division de l'appui aux missions nous a expliqué qu'il s'agissait d'un cas exceptionnel et que les mesures nécessaires avaient été prises pour remédier à la situation.

82. Le Comité recommande à l'Administration de contrôler davantage l'état des crédits des missions et de veiller à ce que les autorisations nécessaires soient obtenues avant de procéder à des transferts entre groupes ou postes de dépense.

83. Pour l'Administration, le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a indiqué que le nombre élevé de transferts entre les groupes et les postes s'expliquait par l'instabilité du contexte opérationnel dans lequel œuvraient les missions, ainsi que par des modifications importantes de leur mandat. Le Comité estime que les déficiences en matière de gestion contribuent aussi pour beaucoup à la situation. L'Administration a en outre indiqué qu'elle poursuivrait ses efforts visant à suivre l'utilisation des fonds lors de l'exécution des budgets et que la mise en œuvre d'Umoja mettrait davantage en évidence les transferts de crédits et contribuerait ainsi à un meilleur contrôle.

Transferts demandés par le Siège pour financer des dépenses non inscrites au budget

84. Le 5 octobre 2013, le Département de l'appui aux missions a demandé à toutes les missions de réaffecter des fonds (dont le montant total s'est élevé à 15 millions de dollars) des centres de coûts locaux à la Division de l'informatique et des communications du Département pour financer des dépenses afférentes à la mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja qui n'avaient pas été inscrites aux budgets. L'Administration a expliqué qu'Umoja entraînait d'importants changements à gérer dans l'ensemble de l'Organisation, dont beaucoup n'étaient pas connus lors de l'élaboration des budgets. Il a été établi que la meilleure façon de procéder consistait à financer les activités indirectement liées à Umoja par la réaffectation de crédits. En outre, des transferts entre groupes ont été effectués pour répondre à des besoins opérationnels immédiats dont la réalisation ne pouvait être différée, par exemple des dépenses non liées à d'autres frais de mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja. Le Comité considère cependant que les moyens nécessaires à la mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja auraient dû être définis lors de l'élaboration des budgets de l'exercice 2012/13 et pris en compte dans les budgets des missions et du Siège, au lieu de dépendre de réaffectations ultérieures de crédits.

85. L'Administration accepte la recommandation du Comité selon laquelle les dépenses afférentes à des projets essentiels concernant l'ensemble des missions devraient être dûment examinées et prises en compte lors de l'élaboration des prévisions budgétaires et inscrites officiellement aux budgets dès le départ au lieu d'être financées par des réaffectations ultérieures de crédits.

86. L'Administration a indiqué que les dépenses afférentes à la mise en œuvre d'Umoja pour l'exercice 2014/15 avaient été communiquées, en novembre 2013, à toutes les missions afin de pouvoir être prises en compte dans les budgets ultérieurs.

8. Gestion des ressources humaines

87. Des améliorations ont été apportées à certains aspects de la gestion des ressources humaines à la suite des inquiétudes que nous avons formulées. Plus de 900 postes ont été supprimés, le taux de vacance de postes a diminué et les délais moyens de recrutement ont été ramenés de 13 à 6 mois. Plus récemment, la direction a conduit une étude des effectifs du personnel civil. Nous reconnaissons que des progrès ont été accomplis, mais avons relevé d'autres points qui pourraient être améliorés.

Déploiement du personnel civil

88. Le personnel civil fournit essentiellement un appui administratif et logistique et s'acquitte des mandats civils des missions auprès des populations et communautés locales. Son déploiement dépend en principe des mandats des missions et diffère selon les lieux d'affectation. Dans les grandes missions, nous notons que le déploiement géographique du personnel civil n'est pas équilibré dans de nombreuses bases d'opérations et qu'il ne répond pas non plus à des exigences liées au mandat de ces missions. Ainsi, à la MINUAD, 4 249 fonctionnaires civils (95 %) ont été déployés au siège de la Mission et dans cinq secteurs centraux, alors qu'ils ne sont que 196 (4,4 %) à avoir été répartis entre 33 bases d'opérations. En revanche, 60 % des fonctionnaires en uniforme sont déployés dans les bases d'opérations. La situation est à peu près la même à la MINUSS et à la MINUL, où le pourcentage de fonctionnaires civils déployés dans les bases d'opérations (4 % et 15 %, respectivement) est largement inférieur à celui des fonctionnaires en uniforme.

89. D'une manière générale, nous concluons que le lien entre l'exécution du mandat d'une mission, les ressources nécessaires et le déploiement géographique n'est pas suffisamment bien établi. De plus, nous n'avons trouvé aucun critère, indicateur assorti d'objectifs ni suivi systématique dans les documents concernant la budgétisation axée sur les résultats, les observations des ressources humaines, les tableaux de bord de gestion des ressources humaines ou les contrats de mission des hauts fonctionnaires (ou d'autres outils de gestion des ressources humaines actuellement utilisés) permettant d'évaluer le déploiement géographique du personnel.

90. Le Comité recommande que l'Administration examine comment elle pourrait : a) renforcer les liens existant entre le mandat et le déploiement du personnel; b) responsabiliser davantage les cadres supérieurs en intégrant un indicateur relatif au déploiement au système d'évaluation de la gestion des ressources humaines.

91. Le Département de l'appui aux missions a fait savoir qu'il envisagerait d'intégrer dans le tableau de bord des résultats de la gestion des ressources humaines ou dans les statistiques mensuelles sur les tableaux d'effectifs qu'il publie un indicateur qui permette de suivre le déploiement et la répartition géographique du personnel dans la zone de responsabilité des missions.

Recrutement de personnel sur le plan national

92. Il n'existe pas de procédure opérationnelle permanente à l'échelle des missions ni de politique globale de recrutement pour le personnel recruté sur le plan national. Il nous semble que cela a porté atteinte à l'efficacité des pratiques de recrutement, voire à leur rentabilité. Ainsi, la formation reçue par les recrues de la MINUSS et de la FISNUA n'a pas fait l'objet de vérifications suffisantes. À la MINUSS, un fonctionnaire recruté sur le plan national a été affecté au service des repas du Chef de la Mission, alors qu'il avait été recruté comme chauffeur; dans ce cas, aucun dossier de recrutement n'avait été constitué. D'une façon plus générale, nous avons constaté que les membres du jury d'entretien n'avaient souvent suivi aucune formation ni n'avaient aucune expérience pour conduire des entretiens axés sur les compétences en utilisant le référentiel de compétences de l'ONU.

93. Le Comité recommande que le Département de l'appui aux missions et le Bureau de la gestion des ressources humaines arrêtent une procédure opérationnelle permanente pour le recrutement du personnel sur le plan national et définissent comment ils veilleront à ce que les missions s'y conforment et l'appliquent.

Évaluation et respect du principe de responsabilité

94. A priori, le Système de gestion de la performance et de perfectionnement devrait faciliter la communication entre les fonctionnaires et les cadres à propos des objectifs et des principaux résultats à atteindre, ainsi que des critères de réussite permettant d'évaluer la performance individuelle; promouvoir la formation continue; récompenser les bons résultats et remédier aux mauvais. Nous avons repéré un certain nombre de situations dans lesquelles ce système n'est pas utilisé comme il le devrait :

- Nous avons déjà fait observer que les missions de maintien de la paix établissaient peu de rapports d'évaluation. Des progrès ont été accomplis dans certaines missions, mais un grand nombre de fonctionnaires n'avaient toujours pas de rapport d'appréciation de leur comportement professionnel au moment où l'audit a été conduit : ils étaient 43 % dans ce cas à la FNUOD, 50 % à la FINUL, 28 % à la MINURSO, 29 % à la MINUSS et 14 % à la MINUL;
- À l'ONUCI, trois fonctionnaires recrutés sur le plan international et sept fonctionnaires recrutés sur le plan national ont été promus à l'échelon supérieur et ont touché le traitement correspondant en 2012/13, alors que leur rapport n'avait pas été établi en 2011/12;
- Nous constatons qu'à la MONUSCO, comme seuls 10 % des fonctionnaires ont soumis des plans d'activité professionnelle, il n'existe pas de critères concertés pour évaluer le comportement professionnel;
- Le Groupe mixte de suivi a pour fonction de contrôler la procédure d'appréciation du comportement professionnel. Or, nous avons constaté qu'à la MINUSS, ce groupe ne s'était pas réuni depuis qu'il avait été constitué et qu'il n'avait présenté aucun rapport au Groupe mixte central de suivi. Le Groupe mixte de suivi ne s'acquittait pas non plus de son mandat à la MONUSCO ni à la MINURSO.

95. Nous déplorons que les procédures d'appréciation du comportement professionnel n'aient toujours pas été intégralement appliquées dans certaines missions, car cela affaiblit les liens existant entre la responsabilité individuelle et les résultats professionnels, ainsi que la reconnaissance et la récompense du mérite.

96. Le Comité recommande que l'Administration : a) continue de contrôler et diligenter l'appréciation du comportement professionnel des fonctionnaires dans toutes les missions; b) renforce les liens existant entre l'appréciation du comportement professionnel et la responsabilisation par rapport aux résultats obtenus, ainsi que la reconnaissance et la récompense du mérite.

97. Le Département de l'appui aux missions a fait observer qu'il entendait s'employer à contrôler l'appréciation du comportement professionnel et qu'il avait donné aux missions pour directive d'établir les rapports d'évaluation dans les délais prévus. Un indicateur de suivi du comportement professionnel (100 % pour

l'exécution du suivi sur l'année au 30 juin) a été ajouté aux contrats de mission des chefs de département et de mission à compter de 2014. Au 6 janvier 2014, le taux de présentation des rapports établis au moyen du système e-Performance avait augmenté, passant à plus de 80 % dans les six missions.

Mesures disciplinaires

98. Le régime disciplinaire actuel fait intervenir le Groupe Déontologie et discipline au Siège de l'ONU, les équipes déontologie et discipline dans les missions, la Division des enquêtes du Bureau des services de contrôle interne, la Commission d'enquête et les unités de sécurité des missions. Il nous semble que la procédure actuelle d'examen des affaires disciplinaires est longue, qu'elle perturbe les opérations des missions et qu'elle est de surcroît coûteuse.

99. En octobre 2013, sur 8 570 affaires en instance, 2 167 attendaient pour être classées qu'une enquête soit conduite ou bien que les États Membres ou le Bureau des services de contrôle interne mette en œuvre des mesures de suivi; quelque 960 affaires étaient en instance depuis plus de trois ans (voir tableau II.2).

Tableau II.2

Délais d'attente des affaires en instance au mois d'octobre 2013

	<i>Moins de 6 mois</i>	<i>De 6 mois à 1 an</i>	<i>De 1 à 2 ans</i>	<i>De 2 à 3 ans</i>	<i>Plus de 3 ans</i>	<i>Total</i>
Nombre d'affaires en instance	164	218	416	409	960	2 167
Pourcentage	8	10	19	19	44	100

100. D'après un examen plus approfondi de l'état d'avancement des enquêtes, nous constatons que, de 2009 à 2013, la Division des enquêtes du Bureau des services de contrôle interne a conduit des enquêtes dans 551 affaires concernant des opérations de maintien de la paix, que le délai moyen d'exécution de ces enquêtes était de 18 mois et le délai le plus long de 66 mois. Au 31 décembre 2013, 105 enquêtes sur des opérations de maintien de la paix étaient en cours depuis 15 mois en moyenne, la plus ancienne ayant été ouverte 54 mois auparavant.

101. En outre, il convient de préciser quelles « circonstances exceptionnelles » justifient une mise en congé administratif sans traitement plutôt qu'un congé administratif avec traitement. Entre janvier 2010 et septembre 2013, 27 fonctionnaires faisant l'objet d'une enquête dans des missions ont été mis en congé administratif avec traitement et 6 fonctionnaires en congé administratif sans traitement.

102. L'Administration a expliqué que, pour améliorer l'efficacité des missions d'enquête, les équipes déontologie et discipline avaient vérifié la mise en œuvre de l'assurance qualité pour repérer et traiter les affaires plus graves qui relevaient de la catégorie I. Plusieurs affaires avaient ainsi été closes. Les équipes déontologie et discipline procédant actuellement à une autre vérification de l'assurance qualité, cette fois pour toutes les catégories de plaintes, l'Administration compte que d'autres affaires qui sont en instance depuis plus d'un an pourront également être classées. Nous notons que des vérifications de l'assurance qualité seront désormais effectuées chaque année. Par ailleurs, des mesures sont actuellement prises pour

réviser les procédures appliquées au stade de l'enquête et au stade disciplinaire. La question de savoir si les fonctionnaires doivent être mis en congé administratif avec ou sans traitement sera examinée dans le cadre de la révision de l'instruction administrative sur les mesures et procédures disciplinaires (ST/AI/371 et Amend.1) En outre, l'Administration a fait observer qu'elle introduirait des indicateurs de résultats pour le traitement des affaires en instance dans les délais impartis et que les missions devraient rendre compte de leurs activités tous les mois au moyen de ces indicateurs. Le Comité réexaminera ces questions lors du prochain audit.

9. Gestion du parc automobile

103. Au 30 juin 2013, la valeur du parc automobile des missions de maintien de la paix (246 millions de dollars), dont 179 millions (73 %) pour les véhicules utilitaires tous usages, représentait 11 % de leurs biens durables.

Dotations et utilisation des véhicules

104. Selon le Manuel des coûts et coefficients standard, le nombre de véhicules légers de transport de passagers auxquels une mission a droit est calculé à l'aide de divers coefficients appliqués au tableau d'effectifs. Le Comité a noté que, comme lors des audits précédents, le nombre de véhicules légers de transport de passagers était supérieur aux dotations arrêtées à la MINUAD, à la MINUSS, à la MINURSO et à la FNUOD. Nous avons également constaté un faible taux d'utilisation des véhicules à la MINUSS et à l'ONUCI, ce qui semble témoigner que les modalités de calcul et d'application des dotations continuent de poser des problèmes.

105. Il n'existe par ailleurs aucune règle établie concernant la répartition des véhicules entre les fonctionnaires déployés dans les différents lieux d'affectation, notamment dans les secteurs centraux ou sur les bases d'opérations. Conformément aux directives en vigueur, les véhicules de l'ONU ne sont remis aux fonctionnaires que sous réserve que ceux-ci en assument la garde et rendent compte de l'usage qui en est fait; ces véhicules devraient être considérés comme des ressources collectives ou partagées; or, il n'existe aucune disposition ou mesure officielle adéquate pour empêcher que les fonctionnaires auxquels ils sont attribués les réservent à leur usage personnel. La centralisation de l'utilisation et de la répartition des véhicules pourrait contribuer à minimiser les négligences et les déplacements inutiles. En outre, même si l'attribution des véhicules relève des comités des dotations en véhicules des missions, le Siège de l'ONU pourrait définir des critères plus clairs et précis et en contrôler l'application pour rationaliser l'utilisation du parc automobile.

106. L'Administration nous a informés qu'elle établissait un nouveau manuel des transports de surface, dans lequel les chapitres relatifs aux dotations en véhicules et aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail seraient remaniés et complétés.

107. Le Comité recommande à l'Administration de : a) tenir compte des facteurs répertoriés, tels que la zone couverte par les moyens de transport de la mission, dans la nouvelle version du manuel des transports; b) conformément à la nouvelle réglementation, demander aux missions de mener une étude pour déterminer les caractéristiques opérationnelles précises des véhicules dont elles ont besoin et la façon dont elles comptent optimiser la répartition de ces véhicules.

10. Gestion de la flotte aérienne

108. Les crédits prévus au titre des transports aériens en 2012/13 s'établissaient à 838 millions de dollars (11 % du montant total des crédits approuvés). Le volant des capacités inutilisées correspond au nombre d'heures de vol inscrites au budget qui n'ont pas été utilisées, soit, pour cet exercice, 14 953 heures ou 13 % du nombre total d'heures de vol inscrites au budget. L'étude des données opérationnelles sur l'utilisation de la flotte aérienne a fait apparaître les problèmes suivants :

a) Sur un échantillon de 14 avions déployés dans cinq missions, le volant des capacités inutilisées se montait à 3 860 heures (29 %);

b) Dans certains cas, les heures de vol des aéronefs à voilure tournante qui avaient été inscrites au budget n'avaient guère été utilisées; nous avons ainsi comptabilisé 959 heures de vol inutilisées (82 % des heures de vol prévues) pour 3 MI-24 (contrat n° LOA 2011-027) déployés à la MINUL; 833 heures de vol inutilisées (46 % des heures prévues) pour 4 Bell UH-1H Huey déployés à la MINUSTAH (contrat n° LOA 2012-31);

c) À la MINUAD et à la FISNUA, les taux annuels moyens d'utilisation de la capacité passagers et de la charge utile étaient d'environ 50 %. Les taux d'utilisation de la capacité et de la charge utile des 22 MI-8MTV déployés à la MINUAD n'avaient respectivement atteint que 42 % et 37 %.

109. Le Comité n'est pas sans ignorer que les besoins opérationnels sont fluctuants, mais il estime que l'ampleur du sous-emploi des heures inscrites au budget et d'autres indicateurs témoignent de l'existence d'un hiatus entre les hypothèses de planification, les besoins opérationnels et la marge de manœuvre prévue dans les arrangements contractuels et budgétaires en vigueur. Il semble que d'importants gains de productivité pourraient être réalisés en améliorant la planification ou en regroupant les ressources aériennes louées à des sociétés. On ne saurait y parvenir sans disposer d'un système efficace de planification opérationnelle et de notation des fonctionnaires; nous avons constaté que le Centre des opérations aériennes avait mis au point une méthode normalisée et établi un rapport annuel d'évaluation pour les Lear jets en service à la MINUAD et à l'ONUCI (ainsi qu'à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest) en 2011/12. La Section des transports aériens du Département de l'appui aux missions est également convenue de la nécessité de disposer d'un meilleur outil d'évaluation pour permettre aux missions de contrôler et utiliser les ressources aériennes avec la plus grande efficacité possible. Cet outil est en cours d'élaboration, mais n'a pas encore été achevé.

110. Le Comité recommande que l'Administration renforce la gestion des ressources aériennes et resserre à cet effet les liens entre les hypothèses de planification, les besoins opérationnels et les processus contractuels et budgétaires en s'appuyant sur l'élaboration d'un cadre efficace de mesure des résultats.

111. Tout en faisant observer qu'il était essentiel de disposer d'aéronefs tels que les hélicoptères militaires et de leur dispositif de réserve, l'Administration a indiqué que la mise en œuvre du système de gestion de l'information sur les opérations aériennes pourrait faciliter le suivi de l'utilisation des ressources aériennes. Ce système est à l'essai à la MONUSCO, à la MINUSS et à la FISNUA jusqu'en janvier 2014. Il devrait être entièrement mis en place dans toutes les missions entre

février et avril 2014. Il devrait non seulement faciliter la planification des opérations aériennes, mais aussi, grâce à la saisie ininterrompue d'importants volumes de données, permettre de disposer de données de référence utiles et d'analyser les principaux indicateurs de résultats. Ce système constitue donc une étape essentielle de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un cadre global de gestion de la performance de la flotte aérienne.

11. Gestion des carburants

112. On ne saurait gérer efficacement les carburants sans conserver des réserves suffisantes pour assurer la continuité du fonctionnement du matériel et des véhicules, et en contrôler de près la consommation pour en maximiser la rentabilité en prévenant et en détectant les vols et les fraudes.

Réserves stratégiques de carburant

113. Le Comité a constaté que toutes les missions, à l'exception de la FNUOD et de l'ONUCI, avaient constitué des réserves stratégiques de carburant ou disposaient de réserves sur place. L'absence de réserves stratégiques à la FNUOD et à l'ONUCI pourrait nuire à la disponibilité opérationnelle si la situation venait à changer brusquement.

114. Le Comité recommande que la FNUOD et l'ONUCI constituent des réserves stratégiques de carburant dans les meilleurs délais pour être en mesure de s'acquitter de leur mandat.

115. Le Département de l'appui aux missions a fait observer que l'ONUCI avait commencé à constituer une réserve stratégique de carburant dans la zone de la mission, mais que la situation sur le terrain ne lui avait permis d'en constituer qu'à certains endroits.

Contrôle des carburants dans le cadre d'un contrat type clefs en main

116. Le Comité a noté que, dans 9 missions sur les 16 examinées, l'approvisionnement en carburants était régi en partie ou en totalité par un contrat type clefs en main. Nous avons relevé les points suivants :

a) Sur un échantillon de 10 missions, seules 3 utilisent le système électronique de gestion des carburants pour contrôler la consommation journalière de carburants et réagir en temps opportun à toute évolution anormale;

b) À la FISNUA, la consommation de carburants de 41 véhicules (essentiellement des camions) était deux fois plus élevée que la moyenne calculée par le fournisseur (50 litres aux 100 kilomètres contre 25 à 29 litres aux 100 kilomètres);

c) À la MONUSCO, la conformité et le contrôle technique n'étant étayés par aucun document, des carburants pourraient être détournés sans que la direction ne s'en aperçoive;

d) À l'ONUCI, les groupes d'entretien électromécanique et des carburants des secteurs est et ouest ont communiqué la consommation mensuelle de carburants et une analyse de la performance des générateurs pour faciliter le contrôle et le suivi de l'utilisation des carburants par la mission.

117. **Le Comité recommande que l'Administration améliore l'efficacité de la surveillance de la consommation de carburants en analysant l'évolution, en faisant systématiquement état des anomalies de consommation, en adoptant rapidement des mesures correctives et disciplinaires en cas de présomption de fraude et en promouvant l'utilisation d'outils de contrôle tels que le système électronique de gestion des carburants.**

118. Le Département de l'appui aux missions a indiqué qu'il comptait introduire le système électronique de gestion des carburants dans trois autres missions avant le 30 juin 2014.

Lacunes de la prévention des fraudes de gestion des carburants

119. Le Comité a relevé des lacunes dans la prévention des fraudes et des vols de carburant dans les missions :

- a) À la FISNUA, un fonctionnaire recruté sur le plan national a été surpris en train de voler du carburant dans un véhicule de l'ONU;
- b) À la MINUT, un Volontaire des Nations Unies et un fonctionnaire recruté sur le plan national signaient des récépissés de carburant pour un fournisseur contre des espèces sans remplir les réservoirs des générateurs, ce qui a entraîné la perte de 85 570 litres de diesel pour un montant estimé à 86 639 dollars;
- c) À la MINUL, 43 671 litres de diesel destinés à des générateurs, des véhicules et du matériel appartenant aux contingents, d'un montant total de 41 170 dollars, ont été volés.

120. Nous avons également repéré des lacunes plus graves dans le dispositif de contrôle et de prévention des fraudes :

- a) Cinq missions n'avaient arrêté aucune procédure opérationnelle type pour prévenir le détournement de carburants et de lubrifiants et les fraudes connexes,
- b) Six missions n'avaient pas encore de spécialiste de la prévention des fraudes;
- c) Le Groupe des carburants au Siège n'a pas encore arrêté de stratégies précises pour prévenir les fraudes;
- d) Il n'existe aucun mécanisme de coordination entre les sections qui gèrent la chaîne logistique et celles qui sont chargées des questions liées aux carburants au niveau des missions.

121. **Le Comité recommande que l'Administration renforce les fonctions du Groupe des carburants en matière de prévention des fraudes.**

122. **Le Comité recommande également que l'Administration encourage le Groupe des carburants à débiter des activités de communication dès que possible et à créer un mécanisme de coordination analogue dans les groupes chargés des questions liées aux carburants dans les missions.**

123. L'Administration a accepté la recommandation du Comité et s'est engagée à renforcer le contrôle de la consommation de carburants : a) en proposant de meilleurs outils de suivi de la consommation de carburants; b) en recommandant que les groupes locaux des carburants soient dotés du personnel voulu; c) en conseillant

aux missions de conduire des enquêtes approfondies sur les consommations anormales de carburant et en encourageant les missions à signaler les fraudes et à prendre des mesures correctives sans délai; d) en modifiant le Manuel de gestion des carburants pour fournir des ressources adéquates au Groupe des carburants du Département de l'appui aux missions du Siège et lui donner les moyens d'agir afin de renforcer ses fonctions en matière de prévention des fraudes. Il compte en outre engager les missions à créer leur propre groupe de travail sur les carburants.

12. Gestion des chantiers de construction

124. Les chantiers de construction des missions comportent les capacités d'accueil et les ouvrages de génie civil essentiels pour faciliter l'exécution de leurs mandats. Le Comité a déjà fait état de lacunes dans la gestion d'un grand chantier de construction de logements pour le personnel de la MINUAD et, pour l'exercice financier concerné, il a fait porter son examen sur les activités de construction des autres missions. Nous avons relevé trois grands secteurs auxquels des améliorations pourraient être apportées, à savoir :

a) **Nous avons noté d'importants écarts entre les budgets des chantiers, le plan des achats et les réalisations.** Ainsi, en 2012/13, la MINUSS a inscrit au budget la construction de logements sur différents sites pour accueillir 364 fonctionnaires; le plan des achats ne prévoyait plus d'héberger que 200 fonctionnaires et, finalement, des logements n'ont été construits que sur un site, à Djouba. En outre, un certain nombre de chantiers inscrits au budget ont été annulés à la MINUSS, tandis que la MINUAD a inscrit six chantiers au budget en 2012/13 et n'en a lancé aucun;

b) **Nous avons constaté d'importants retards dans les chantiers des missions.** Par exemple, en raison des retards de livraison de matériaux de construction enregistrés à la MINUSS, sur 50 chantiers de construction de logement, seuls 18 ont été achevés comme prévu en juin 2012. À la MINURSO, un chantier a pris du retard car la certification du personnel qualifié n'était plus valable et que le matériel n'était pas disponible;

c) **Le contrôle des projets opérationnels exercé par le Siège manque de précision et n'est pas conduit en temps voulu.** Les statistiques relatives à l'état d'avancement des grands chantiers ouverts au Siège n'ont été mises à jour que jusqu'au 30 juin 2012; les chantiers inventoriés ne correspondaient pas à ceux que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait recensés dans ses rapports (voir [A/66/718](#) et [A/67/780](#)).

125. Le Comité n'est pas sans ignorer les difficultés inhérentes que pose l'exécution de chantiers de construction dans des environnements opérationnels changeants, mais il estime que les lacunes relevées témoignent de l'insuffisance des évaluations préliminaires des chantiers de construction, de l'inadéquation du contrôle de l'exécution des chantiers et de la nécessité d'améliorer la gouvernance et le contrôle exercés par le Siège. Afin de donner suite aux recommandations qu'ont formulées le Comité des commissaires aux comptes et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le Département de l'appui aux missions a arrêté des directives pour promouvoir la gouvernance des grands chantiers de construction dans les missions, qui supposent que la direction participe au contrôle et au suivi de ces grands chantiers.

126. L'Administration a accepté, comme le Comité le recommandait : a) de promulguer rapidement des directives sur la gouvernance des grands chantiers de construction; b) de faire établir en temps voulu des rapports sur l'état d'avancement des chantiers des missions pour améliorer l'efficacité du suivi des chantiers et faciliter les interventions.

127. L'Administration a indiqué qu'un projet de directives visant à promouvoir la gouvernance des grands chantiers de construction serait définitivement arrêté au cours du second trimestre de 2014. La MINUAD a en outre élaboré une procédure de planification pluriannuelle des chantiers qui permet désormais d'en établir le budget. La Mission a également constitué un groupe de gestion des projets qui a pour fonction de superviser l'ensemble du cycle des projets, notamment la coordination des parties prenantes et la résolution des problèmes de mise en œuvre.

13. Prise en charge médicale

128. Pour que les missions atteignent leurs objectifs, il est essentiel qu'elles disposent d'un service de soutien sanitaire efficace, qui soit notamment à même de leur fournir des articles médicaux en quantités suffisantes. Le Comité a relevé les lacunes suivantes dans la gestion des fournitures médicales des missions :

a) Absence de vérification des certifications des essais pharmaceutiques – ou de documents équivalents – de produits pharmaceutiques obtenus auprès de fournisseurs locaux (à la MINUK);

b) Retards et absence de livraison d'articles inscrits sur les bons de commande (à la MONUSCO et à la FISNUA);

c) Pénuries de médicaments, notamment de premier secours (à la FISNUA);

d) Conservation de grandes quantités de médicaments/articles consommables dont la date limite de conservation avait été dépassée ou qui ne pouvaient pas être stockés longtemps (à la MINUAD);

e) Possibilités d'entreposage insuffisantes et absence de mécanisme de gestion automatique des stocks selon la méthode du premier entré, premier sorti (à la MINUSS).

129. Le Comité est conscient des difficultés rencontrées dans les missions, notamment du manque d'infrastructure, mais il estime que les lacunes relevées mettent en évidence la nécessité d'améliorer la gestion de la chaîne logistique de bout en bout. Les missions devraient avoir pour priorité de réduire les risques de ne plus disposer de médicaments utilisables. Il s'agit avant tout d'améliorer la visibilité des niveaux de stocks utilisables et de réunir des informations plus pertinentes sur les stocks utilisables afin de mieux comprendre les postes budgétaires requis et d'effectuer des achats plus précis en temps voulu.

130. Le matériel médical peut parfois être utilisé efficacement au-delà de sa durée de conservation, à condition d'être entretenu correctement et étalonné régulièrement, mais uniquement si les missions peuvent respecter les normes en vigueur à cet effet. Tel n'était pas le cas à la MINUSS, car celle-ci ne disposait ni des compétences techniques spécialisées requises ni de la possibilité de sous-traiter la maintenance courante et n'avait effectué aucun entretien ni défini aucun projet en ce sens. Cela étant, 44 % du matériel médical de la MINUSS avait dépassé sa durée de bon fonctionnement, mais 80 % de ce matériel, notamment du matériel de

secours indispensable, tel que des défibrillateurs, des trousse de réanimation et des électrocardiographes, continuaient à être utilisés.

131. Le Comité recommande que l'Administration : a) améliore la gestion des fournitures médicales dans les missions, notamment en renforçant la coordination et la coopération entre les missions; b) évalue les caractéristiques fonctionnelles du matériel ayant dépassé sa durée de bon fonctionnement et évalue régulièrement les caractéristiques fonctionnelles de tout le matériel médical pour atténuer les risques encourus par le personnel et préserver l'efficacité opérationnelle globale.

132. Le Département de l'appui aux missions a fait observer qu'il était conscient de la nécessité de conserver 60 jours de stocks de médicaments et d'articles consommables pour éviter les pénuries, mais il rappelle aux missions qu'elles doivent lui signaler les difficultés d'acheminement des fournitures médicales pour qu'il puisse prendre des dispositions afin de faire livrer ces fournitures dans les missions où elles pourront être utilisées. Il sera en outre demandé à toutes les missions de vérifier leur matériel médical tous les six mois. Le Département de l'appui aux missions examinera l'état de fonctionnement du matériel médical en collaboration avec les missions.

C. Mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions

133. La stratégie globale d'appui aux missions est un projet vaste et complexe de transformation des modes de fonctionnement des opérations de maintien de la paix étalé sur cinq ans et qui est à présent dans sa quatrième année d'exécution. Elle vise à améliorer la qualité et les délais de prestation de services aux missions et à accroître l'efficacité et les économies d'échelle en s'articulant autour de quatre volets : un cadre financier; des modules et des ensembles de services prédéfinis (organisation en modules); des centres de services; et un cadre relatif aux ressources humaines.

134. Le Comité avait relevé précédemment des lacunes aux niveaux de la mise en œuvre et de la gestion pour chacun des principaux volets. Il prend note des efforts que l'Administration a consacrés à la solution des problèmes qu'il a signalés et des progrès qui ont été accomplis pour chacun des quatre volets, les principales réalisations pour la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 21 octobre 2013 étant récapitulées dans le tableau II.3 ci-après. Les commissaires aux comptes ont continué d'examiner la gestion et les progrès réalisés au titre de chaque volet en utilisant le cadre de référence établi à l'occasion des audits antérieurs, tel qu'il figure à l'annexe IV, et en notant les lacunes et les questions générales intéressant tous les volets, qui sont présentées dans la première section du présent chapitre, ainsi que des questions propres à chaque volet, qui sont exposées dans les sections 2 à 6 de ce chapitre.

Tableau II.3

Progrès réalisés au titre de chaque volet de la stratégie globale d'appui aux missions au moment de l'audit

<i>Volet</i>	<i>Principales activités^a</i>	<i>Principaux progrès à signaler^b</i>
Centres de services	Réaménagement des fonctions de la BSLB, qui doit être transformée en un centre de services mondial, et établissement du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda), qui doit fournir des services d'appui aux missions de la région	<p>Le Centre de services mondial a déployé 54 fonctionnaires dans le cadre d'interventions effectuées par des équipes d'appui aux missions auprès de 21 bureaux et missions hors siège. La composition des stocks pour déploiement stratégique de l'année 2013 fait actuellement l'objet d'un examen par les centres de coûts, compte tenu des exigences liées à l'organisation en modules. Le Centre de services mondial exécute des tâches transactionnelles et assure la fourniture de services d'assistance technique à distance avec des agents délocalisés, ce qui permet d'éliminer les risques superflus auxquels les personnels de la MANUL, du BRSAO et du BRENUAC peuvent être exposés sur le terrain.</p> <p>Le Centre de services régional d'Entebbe a continué de fournir des services aux missions clientes et commencé à réaliser des enquêtes sur le degré de satisfaction des clients afin de recenser les domaines prioritaires qui peuvent donner lieu à des améliorations. Dans le cadre des initiatives prises pour accroître la productivité, on a mis en place des lignes de services intégrées qui ont commencé à fonctionner. Deux lignes de services ont été installées et on en prépare 10 autres qui seront mises en place en janvier 2014.</p>
Pilier financier	Modification des mécanismes de financement des missions afin d'accélérer le déploiement des moyens matériels et humains et élargissement de l'accès aux mécanismes de financement existants, en appui aux nouvelles opérations	Le plan de financement standard a été amélioré sur la base d'une évaluation approfondie qui avait pour objet de déterminer si les objectifs auxquels ce plan devait répondre ont été effectivement atteints, y compris à la lumière des enseignements tirés de son utilisation au sein de la MINUSS lors de l'exercice 2011/12 (première année de fonctionnement de cette mission).
Création de modules	Création de modules de déploiement, afin d'accroître la rapidité et la prévisibilité du déploiement des composantes militaire, civile et de police des missions extérieures, principalement lors des phases de démarrage ou de montée en puissance	Gammes de services modulaires : 13 types de modules dans les 3 camps construits entre avril 2011 et février 2013; 7 types de modules déployés à la MINUSMA de juin à août 2013; 3 modules d'hébergement déployés à la MANUL en décembre 2012.

Volet	Principales activités ^a	Principaux progrès à signaler ^b
Ressources humaines	Renforcement des capacités externes et internes, y compris des accords permettant, au besoin, de faire appel à des sociétés de services, des capacités d'appui militaire, des consultants engagés pour une période de courte durée et des prestataires de services individuels, des capacités de réserve pouvant être déployées rapidement	<p>Gestion de la chaîne logistique/sélection éclairée des sources : le Centre de services mondial et la Division du soutien logistique collaborent pour définir une politique de gestion de la chaîne logistique permettant d'optimiser les choix en matière de sources d'approvisionnement. La Division du soutien logistique met en place un groupe de travail chargé d'établir un projet, qui sera présenté et approuvé au début de 2014.</p> <p>Au 30 juin 2013, on dénombrait 13 205 candidats inscrits au fichier. 42 % d'entre eux sont des fonctionnaires en poste sur le terrain et 53 % sont des agents externes (5 % sont en poste au Siège ou dans des bureaux extérieurs). 157 dossiers ont été approuvés au cours de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013. Le délai moyen requis pour l'approbation d'un dossier par le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions était de 25,3 jours, contre 35 jours l'année précédente et 68 jours deux ans auparavant.</p>

^a Les principales activités sont basées sur le rapport du Secrétaire général relatif à la stratégie globale d'appui aux missions (A/64/633).

^b Principaux progrès signalés par l'Administration au Comité, au moment de l'audit.

1. Observations générales concernant tous les volets

Les objectifs ultimes assignés à chaque volet de la stratégie globale d'appui aux missions doivent être clairement définis

135. Le projet relatif à la stratégie globale d'appui aux missions devant être achevé au 1^{er} juillet 2015, il est primordial de définir clairement les objectifs ultimes pour chaque volet afin de mieux faire respecter les obligations liées aux responsabilités, de préciser la nature exacte des résultats attendus et de prendre pleinement en compte la mise en œuvre actuelle des normes IPSAS et du progiciel Umoja, deux facteurs qui auront des répercussions importantes sur l'application concrète de la stratégie globale et son efficacité. Le manque de clarté quant à la nature des résultats visés pour les différents volets a créé des difficultés pour le Comité lorsqu'il cherchait à déterminer si les objectifs envisagés pour la stratégie globale ont été atteints et dans quelle mesure.

136. **L'Administration a souscrit à la recommandation du Comité tendant à ce qu'elle définisse clairement les objectifs ultimes visés pour chacun des volets de la stratégie globale d'appui aux missions, y compris les objectifs ultimes particuliers concernant la spécialisation fonctionnelle des prestataires de services, le perfectionnement des processus métier et l'exploitation des avantages liés à Umoja et aux normes IPSAS. Tous ces objectifs devraient être**

précisés dans le prochain rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie globale.

137. L'Administration (Département de l'appui aux missions) a fait observer qu'elle veillerait à ce que des objectifs ultimes clairement définis soient inclus dans le rapport sur l'état d'avancement de la stratégie qui serait présenté à l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session.

Le plan de mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions doit être révisé et mis à jour

138. Un plan de mise en œuvre a été établi pour la stratégie en mai 2013, conformément à une recommandation antérieure du Comité. Le Comité estime que plusieurs objectifs d'étape clefs énumérés pourraient être formulés de façon plus précise et que les délais fixés pour certains d'entre eux devraient être plus réalistes. Il y a d'autres objectifs d'étape importants qu'il faudrait inclure dans le plan de mise en œuvre, par exemple l'établissement du cahier des charges pour les moyens logistiques à fournir dans le cadre de l'organisation en modules. En outre, il convient de mettre en place des dispositifs pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'étape.

139. L'Administration a fait observer que le Comité directeur de la stratégie globale d'appui aux missions, à sa neuvième réunion tenue en septembre 2013, avait approuvé l'utilisation d'un nouveau plan de mise en œuvre pour suivre, contrôler et gérer la mise en œuvre de tous les volets de la stratégie. Ce plan, qui a été officialisé en novembre 2013, prévoit la présentation de rapports mensuels à la direction du Département de l'appui aux missions sur l'état d'avancement des activités relatives à la mise en œuvre, ainsi que la communication d'informations sur la progression du plan et la mise à jour de ses dispositions lors des réunions des comités directeurs de la stratégie mondiale, du Centre de services régional et du Centre de services mondial, y compris l'actualisation des tâches et la révision des échéances. Le Comité examinera de nouveau cette question lors de son prochain audit.

Nécessité d'une approche systématique pour les missions qui utilisent les outils et appliquent les principes de la stratégie globale

140. Depuis le lancement de la stratégie globale d'appui aux missions, en 2010, six nouvelles missions ont été créées et trois missions ont fait l'objet de restructurations importantes. Il est possible d'apporter de nouvelles améliorations aux outils et aux principes sur lesquels repose la stratégie globale, aussi bien pour la phase de démarrage des nouvelles missions que pour les phases ultérieures. À l'heure actuelle, il n'existe pas de stratégie au niveau de l'Organisation pour l'application des méthodes de travail liées à la stratégie globale, ce qui revient à laisser au personnel des missions l'initiative des modifications qui sont susceptibles d'être apportées au modèle de prestation de services. Par voie de conséquence, plusieurs mécanismes potentiels, par exemple la mobilisation de ressources civiles extérieures à l'Organisation, n'ont pas été utilisés de manière systématique. Cette question revêtira une importance particulière au terme du programme quinquennal, en 2015, car il n'est pas prévu d'assurer un appui centralisé pour les missions et les avantages escomptés risquent d'être compromis. Le Comité note que l'Administration a l'intention :

a) De faire rapport sur la mise en œuvre de la stratégie globale au sein des nouvelles missions dans le prochain rapport sur l'état d'avancement de cette stratégie (octobre 2014);

b) De procéder à une analyse a posteriori de l'application de la stratégie pour le soutien du démarrage de la MINUSMA (décembre 2013);

c) D'engager une démarche en vue d'assurer la mise en place, au Département de l'appui aux missions, de procédures qui permettent de tirer parti des mécanismes et des principes de la stratégie globale selon une approche plus systématique pour promouvoir un déploiement plus rapide, une plus grande efficacité et la fourniture d'un appui de meilleure qualité aux missions (mars 2014).

141. Le Comité a invité l'Administration, qui en est convenue, à mettre au point une approche plus systématique à laquelle les missions pourraient se référer pour appliquer les principes de la stratégie globale d'appui aux missions et utiliser les outils qu'elle offre. Dans le cadre de cette démarche, l'Administration indiquera comment ces principes et ces outils seront intégrés dans les missions au terme de la période de cinq ans.

142. Le Département de l'appui aux missions a fait savoir qu'il établirait des directives pour promouvoir une utilisation plus systématique des outils et des principes de la stratégie. Il élaborera également un plan pour assurer le maintien des mécanismes pertinents de la stratégie au-delà du 1^{er} juillet 2015.

Gouvernance

143. Lors de son audit précédent, le Comité avait relevé des déficiences dans le fonctionnement du Comité directeur et du Conseil des clients de la stratégie globale d'appui aux missions. Conformément à la recommandation du Comité, le Comité directeur et le Conseil des clients se sont réunis deux fois par an. Tout en notant les progrès accomplis, le Comité estime que la coordination et la gouvernance exigent de nouvelles améliorations :

a) **La gouvernance du projet de création de modules doit être assurée de façon plus dynamique.** Le succès du projet de création de modules dépend dans une large mesure des efforts que déploieront le Centre de services mondial, la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions et la Division des achats. Donnant suite à une recommandation antérieure du Comité, l'Administration a révisé la structure de gouvernance du projet en désignant deux promoteurs (le Directeur de la Division du soutien logistique et le Directeur du Centre de services mondial). Toutefois, le Directeur du Centre de services mondial n'était pas habilité à diriger les activités menées dans le cadre du projet à la Division du soutien logistique et à la Division des achats, notamment l'établissement du cahier des charges pour les moyens logistiques. Les modifications ainsi apportées à la structure de gouvernance n'ont pas contribué à clarifier la définition des responsabilités pour la bonne exécution du projet, et ce projet accuse un retard de 18 mois. Après que le Comité eut signalé ce problème, l'Administration a procédé à une nouvelle révision de la structure de gouvernance, en septembre 2013, en décidant que le Directeur du Centre de services mondial serait seul habilité à assumer les fonctions de promoteur du projet et en intégrant le représentant de la Division des achats dans le mécanisme de gouvernance du projet de création de modules. Tout en constatant une amélioration, le Comité souligne

l'importance de la coordination entre les parties intéressées et il a l'intention de surveiller le fonctionnement du dispositif de gouvernance révisé;

b) **Il est nécessaire de clarifier la répartition des attributions et des pouvoirs entre le Centre des opérations aériennes du Centre de services mondial et le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements du Centre de services régional, en ce qui concerne les vols dits « stratégiques »,** du fait que les deux entités ont des conceptions différentes à cet égard, ce qui a créé des complications pour le suivi et l'encadrement de ces vols.

144. **Le Comité a invité l'Administration, qui a accepté, à :** a) renforcer la coordination dans le cadre du projet de création de modules, et plus particulièrement la coordination entre le Centre de services mondial, la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions et la Division des achats; b) à améliorer le fonctionnement de la structure révisée établie pour la gouvernance du projet; et c) à clarifier la répartition des attributions et des pouvoirs entre le Centre des opérations aériennes du Centre de services mondial et le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements du Centre de services régional, en ce qui concerne les vols stratégiques.

Stratégie de communication

145. La communication d'informations sur un ensemble d'objectifs et d'activités à toutes les parties prenantes est un facteur déterminant pour le succès d'un projet de transformation des modes de fonctionnement. En octobre 2012, l'Administration a élaboré une stratégie de communication pour exposer les changements, les initiatives, les progrès et les avantages liés à la stratégie globale d'appui aux missions. Des agents de liaison ont été désignés pour la mise en œuvre de la stratégie et pour la communication d'informations, mais le Siège n'a pas donné d'instructions claires sur les tâches qu'ils doivent accomplir, et leurs activités n'ont pas fait l'objet d'un suivi adéquat pour déterminer si les informations qu'ils ont communiquées aux parties concernées étaient suffisantes.

146. Les mêmes constatations ont été faites pour tous les volets de la stratégie. Ainsi, au Centre de services régional d'Entebbe, on note l'absence d'une méthode de communication harmonisée applicable à différentes missions, et les activités de communication menées par les agents de liaison habilités auprès des missions clientes n'étaient pas contrôlées. En outre, on n'avait pas désigné un agent de liaison spécialement affecté à la communication, au Centre de services régional, pour assurer une cohérence et une harmonisation dans les activités de communication au sein des missions clientes.

147. Au début de 2013, l'Équipe chargée de coordonner la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions a mené une enquête auprès de soldats et de policiers. Dix-sept pour cent seulement des personnes interrogées estimaient être bien informées sur les objectifs de la stratégie. L'Équipe a indiqué par ailleurs que nombre de missions avaient déclaré souhaiter recevoir un appui de la part du Siège pour la communication de messages sur la stratégie au personnel des missions et qu'il faudrait de ce fait établir et diffuser des supports de communication adaptés.

148. **Le Comité recommande à l'Administration de revoir et d'améliorer la façon dont elle gère les stratégies de communication, et les approches qui sont**

adoptées dans le cadre de la stratégie, et il lui recommande également de prendre des mesures concrètes pour remédier aux problèmes signalés dans les enquêtes effectuées.

149. Le Comité recommande en outre à l'Administration de désigner un fonctionnaire qui sera responsable de la mise en œuvre intégrale de la stratégie de communication du Centre de services régional et qui en rendra compte.

150. L'Administration a accepté la recommandation, tout en faisant observer que des améliorations étaient déjà en cours de réalisation pendant la période visée par l'audit. Plusieurs mesures ont été prises, notamment : a) la mise à jour et l'étoffement des informations relatives à la stratégie globale d'appui aux missions sur la page Web du site Internet de l'ONU; b) l'élaboration et la diffusion d'un guide détaillé pour la communication axée sur la stratégie; c) des mesures de réforme conçues à l'intention des cadres et des fonctionnaires du Siège et des missions sur les sujets considérés; et d) la création d'une page Web consacrée à la réforme des services d'appui aux missions sur le portail intranet des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. En outre, il est prévu d'établir des fiches d'information distinctes pour chacun des volets de la stratégie et de réaliser une nouvelle enquête sur la stratégie en 2014.

Gestion des risques

151. Donnant suite à une recommandation antérieure du Comité, l'Administration a établi un cadre de gestion des risques pour la stratégie en mai 2013. Le but recherché était de créer un instrument qui permette aux parties prenantes de repérer, d'analyser, d'évaluer et d'atténuer les risques pesant sur les objectifs stratégiques assignés à chacun des quatre volets de la stratégie. Le cadre dresse l'inventaire des buts et des objectifs stratégiques énoncés dans la stratégie et les « dissèque » en les corrélant à des activités d'appui, à partir desquelles il crée une cartographie des risques stratégiques qui fait ressortir les liens entre les buts, les objectifs et les activités conditionnant leur réalisation.

152. Tout en prenant acte des mesures positives prises par l'Administration, le Comité estime qu'il est possible de faire encore mieux. Les risques doivent être définis avec plus de précision; à l'heure actuelle, ils sont trop génériques. Le Comité estime également que les risques majeurs n'ont pas été recensés de manière exhaustive : par exemple, le risque de retard dans l'établissement des cahiers des charges pour le projet de création de modules n'a pas été inclus dans le cadre de gestion des risques, en dépit du fait que ce facteur a entraîné un retard de 18 mois pour le projet en question. Il faudrait aussi désigner un responsable pour chaque risque identifié (idéalement, la personne qui est le plus apte à gérer ce risque).

153. L'Administration a indiqué qu'un nouvel inventaire des risques avait été établi pour corriger les omissions signalées par le Comité et que cet inventaire révisé définissait des responsabilités pour les mesures d'atténuation. Compte tenu de ces informations, le Comité ne formule pas de recommandation, mais la question fera l'objet d'un suivi lors du prochain audit.

Gestion des résultats

154. L'Administration a établi un cadre de gestion des résultats afin de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie pour chacun des quatre volets.

Ce cadre comprend des indicateurs de résultats spécifiques et stratégiques qui sont définis par référence aux objectifs stratégiques assignés à chaque volet de la stratégie globale, ainsi que des indicateurs de résultats opérationnels et transactionnels qui doivent être établis et surveillés en corrélation avec les objectifs stratégiques des différents volets et les buts de la stratégie. Le Comité a relevé les déficiences suivantes en ce qui concerne le cadre de gestion des résultats :

a) Un manque de clarté dans l'articulation entre les indicateurs stratégiques et les indicateurs opérationnels et transactionnels;

b) Les cibles, niveaux de départ et objectifs de référence n'étaient pas définis pour les indicateurs stratégiques, et les indications données sur la collecte des données de base et la mesure des résultats n'étaient pas claires;

c) Un manque de clarté dans les dispositions relatives à la communication des informations sur les résultats obtenus au regard des indicateurs de résultats. À l'heure actuelle, les périodes sur lesquelles porte l'établissement des rapports sur les résultats obtenus par le Centre de services mondial et le Centre de services régional et dans le cadre des différents volets de la stratégie au regard des indicateurs transactionnels et opérationnels ne sont pas synchronisées. Il est nécessaire d'établir une méthode cohérente et normalisée pour la présentation des rapports, de façon à pouvoir rendre régulièrement compte des résultats pour chaque volet de la stratégie.

155. Le Comité a invité l'Administration, qui a accepté : a) d'établir des niveaux de référence et des cibles pour les indicateurs de résultats stratégiques et de clarifier la méthode de collecte des données sur les niveaux de référence et les résultats effectivement obtenus; et b) de définir clairement les périodes sur lesquelles porte la communication des données et la fréquence des rapports pour les indicateurs de résultats.

156. Le Département de l'appui aux missions a fait observer qu'il avait fixé des objectifs de résultats pour 2015 et désigné des responsables pour la mesure des différents indicateurs de résultats.

Manque d'informations sur certains résultats

157. Le Comité a constaté que les informations communiquées au sujet des résultats étaient insuffisantes pour des produits liés à des indicateurs établis et incomplètes pour certaines fonctions prises en charge par le Centre de services régional. Par exemple, les résultats obtenus au regard de l'ensemble des indicateurs établis pour le contrôle des arrivées et des départs, le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements et les indemnités pour frais d'études n'étaient pas communiqués; ceux obtenus par rapport à certains indicateurs définis pour la gestion des ressources humaines, les finances et le Centre régional de formation et de conférences n'étaient pas non plus consignés. D'un autre côté, certaines informations présentées sur les résultats obtenus au regard des indicateurs étaient trompeuses pour les utilisateurs des rapports. À titre d'exemple, dans le rapport mensuel sur le traitement des demandes de remboursement, les informations présentées sur les résultats ne concernaient que les demandes qui avaient été traitées, les autres étant exclues, ce qui empêchait les utilisateurs du rapport d'avoir une vue globale des résultats obtenus par le Centre de services régional. On trouvera des informations plus détaillées à ce sujet à l'annexe V du présent rapport.

158. **L'Administration a accepté la recommandation du Comité l'invitant à perfectionner le système d'établissement de rapports sur les résultats qu'elle obtient au Centre de services régional au regard des indicateurs de résultats établis pour faire en sorte que les informations présentées dans ces rapports soient plus détaillées et plus complètes.**

159. L'Administration a fait observer que le Centre de services régional affinait constamment son système d'établissement de rapports pour mieux rendre compte de ses résultats. Tous les indicateurs de résultats seront révisés après la mise en place du nouveau modèle de prestation de services et la refonte des modes de fonctionnement. Par ailleurs, le Centre de services régional héberge en ce moment une équipe d'information sur la suite logicielle d'appui aux missions (Field Support Suite), qui se trouve actuellement à Entebbe et qui est installée dans les locaux du Groupe de l'assurance qualité. La présence de cette équipe est un facteur qui devrait contribuer à améliorer les fonctions liées à l'établissement des rapports, au Centre.

Gestion des avantages

160. Bien souvent, les projets échouent lorsque les organisations mettent trop fortement l'accent sur les aspects techniques de l'exécution sans une gestion précise et efficace des avantages qu'elles comptent en retirer. Le Comité avait précédemment signalé des lacunes dans la gestion des avantages et dans les informations qui s'y rapportent, et il a assuré un suivi sur ces questions.

a) **Le plan de gestion des avantages pour le projet relatif à la stratégie globale d'appui aux missions dans son ensemble reste à mettre au point.** Le Comité a noté que le Centre de services régional avait élaboré un plan de gestion des avantages; selon lui, cette approche pourrait être appliquée à tous les autres volets pour faciliter la mise au point d'un plan global de gestion des avantages pour le projet;

b) **Il est nécessaire de communiquer des informations sur les économies et les avantages, qu'ils soient directs ou indirects, d'ordre qualitatif ou quantitatif, en les présentant de manière synthétique par rapport aux objectifs initiaux de la stratégie globale.** Cela n'a pas encore été fait et on n'a pas non plus établi de méthode normalisée pour le calcul des économies. Par exemple, le Comité a constaté une nouvelle fois que la méthode de calcul des économies du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements du Centre de services régional n'avait pas encore été élaborée et que les pièces justificatives ne pouvaient pas être consultées. D'après les indications fournies, des économies d'un montant de 27,2 millions de dollars auraient été réalisées pour l'exercice 2011/12 (61,3 millions de dollars pour la période allant de janvier 2010 à juin 2011). Toutefois, l'Administration n'a pas pu fournir au Comité de preuves et de pièces justificatives pour montrer comment ces économies ont été calculées et de quelle manière elles sont liées aux activités du Centre de contrôle;

c) **Les dépenses afférentes à la stratégie globale d'appui aux missions n'ont pas été distinguées et comptabilisées correctement.** L'un des objectifs principaux de la stratégie est de fournir des services aux missions avec plus d'attention, d'efficacité et de rentabilité. Pour déterminer si cet objectif est atteint, il importe d'établir des coûts de référence des services avant la mise en œuvre de la stratégie, d'établir des estimations des coûts au titre des options proposées aux fins de réaménagement et de surveiller les coûts au titre de ces nouveaux dispositifs. Le

Comité a de nouveau constaté qu'il n'existe pas de prévisions pour les coûts que pourrait occasionner la mise en œuvre de la stratégie ni de mécanisme d'enregistrement et de comptabilisation des coûts pour réunir et communiquer des données sur les dépenses effectives. Toutes les dépenses sont incluses dans les budgets des opérations de maintien de la paix en cours.

161. Le Comité réitère sa recommandation antérieure selon laquelle l'Administration devrait : a) élaborer un plan de gestion des avantages pour la stratégie globale d'appui aux missions; b) communiquer des informations sur les économies et les avantages, qu'ils soient directs ou indirects, d'ordre qualitatif ou quantitatif, en les présentant de manière synthétique par rapport aux objectifs initiaux de la stratégie globale; et c) veiller à la mise au point d'une méthode normalisée pour le calcul des économies et la confirmation systématique de leur véracité.

162. L'Administration a fait savoir qu'elle était en train d'élaborer une nouvelle méthode pour la communication d'informations sur les avantages, les économies et les dépenses et qu'elle répondrait aux préoccupations exprimées par le Comité à cet égard. Elle a ajouté que cette nouvelle méthode serait exposée dans le quatrième rapport annuel sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions et dans le rapport d'ensemble sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Elle tient compte des facteurs directs, indirects, quantitatifs et qualitatifs, et donne une vue d'ensemble par rapport aux objectifs de la stratégie.

2. Centres de services

163. Le nouveau modèle de prestation de services de la stratégie globale d'appui aux missions passe par l'abandon des pratiques existantes, le réaménagement en profondeur de la répartition des tâches actuelles et une délocalisation des fonctions visant à assurer une meilleure réactivité et à mieux répondre aux besoins des missions extérieures. Selon ce modèle, le Secrétariat continue de fixer les orientations stratégiques, d'assurer une supervision et de prendre les décisions, mais se désengage de la majeure partie des fonctions opérationnelles et transactionnelles, lesquelles sont assumées par les centres de services mondial et régionaux. La composante appui aux missions des opérations sur le terrain est ainsi réduite, puisque seules les activités ne pouvant être menées à distance sont assurées sur certains sites de la mission.

164. Pour appliquer les dispositions proposées, le Département de l'appui aux missions a transféré 23 postes au Centre de services mondial en 2012/13. Afin de regrouper les fonctions administratives et d'appui concernant les missions situées dans un même périmètre géographique, pour obtenir des économies d'échelle et améliorer l'efficacité, on a approuvé le transfert de 160 postes des missions clientes au Centre de services régional en 2012/13 et de 113 postes supplémentaires en 2013/14.

Planification du transfert de fonctions et dispositions connexes

165. Lors des vérifications effectuées au Centre de services mondial en 2012/13, le Comité a de nouveau constaté que les méthodes de travail, les politiques ou les directives générales, les niveaux de référence et les indicateurs pour la mesure des résultats n'étaient pas définis de façon adéquate pour les fonctions transférées au Centre. En outre, les dispositions prises pour assurer la continuité des opérations

durant la phase de transition entre la mise en service intégrale du Centre de services mondial et le transfert des fonctions étaient insuffisantes. Cela a entraîné : a) un manque de clarté dans la répartition des tâches et des responsabilités entre le Siège et le Centre de services mondial dans les domaines de la gestion des contrats, du suivi des chantiers de construction et de l'examen du budget; et b) des carences dans l'exercice des fonctions transférées relatives à la planification, au regroupement et à l'examen des achats de juillet 2012 à mai 2013.

166. De même, le Comité a remarqué que, du fait de carences dans la planification et la coordination entre le Centre de services régional et les missions clientes, la fonction de recrutement du personnel interne avait été transférée au Centre mais réassignée ultérieurement aux missions clientes, ce qui entraîne un gaspillage de temps et de ressources, et est nuisible pour l'exécution des tâches correspondantes.

167. Le Comité met l'accent sur la recommandation faite précédemment (voir A/67/5 (Vol. II), chap. II, par. 202) à l'Administration de mettre en place des dispositions détaillées et efficaces pour la planification du transfert des fonctions.

Services fournis par le Centre de services régional

168. Une enquête de satisfaction a été menée en juillet 2013 sur les services fournis par le Centre de services régional. Les résultats font apparaître un taux de satisfaction global de 17 % en moyenne alors que l'objectif visé était supérieur à 80 %. Étant donné que l'objectif qui a motivé le transfert des services de gestion des ressources humaines et de gestion financière est de fournir des prestations normalisées et rationalisées de haute qualité, en temps opportun, aux missions sur le terrain, il est préoccupant de constater que les appréciations portées sur la qualité des services ne sont pas favorables et que les plaintes formulées par le personnel des missions sont nombreuses, notamment en ce qui concerne le traitement des demandes de remboursement, les services au personnel et les réservations de billets. Par exemple, une analyse de l'état des demandes de remboursement électroniques F10 fait apparaître que 4 351 demandes étaient en souffrance au 7 août 2013. Sachant que la capacité de traitement maximale du Groupe des demandes de remboursement est de 489 demandes par mois (sur la base des statistiques de 2012/13), il lui faudrait près de neuf mois pour résorber l'arriéré.

169. Le Centre de services régional a indiqué que le système de prestation de services actuel fondé sur une logique d'organisation par fonctions serait remplacé par un système fondé sur des lignes de services³. À ce propos, il reconnaît qu'il reste des progrès à faire pour clarifier la situation et mettre au point des arrangements appropriés en ce qui concerne la direction des lignes de services et les filières hiérarchiques connexes; l'adaptation de la structure organisationnelle du Centre; les fonctions et attributions des responsables des ressources humaines et des

³ Le modèle de prestation de services fondé sur des lignes de services est davantage axé sur les besoins du client; il vise à regrouper des services qui étaient habituellement fournis par plusieurs sections. En adoptant ce nouveau modèle, le Centre a l'intention d'éliminer la compartimentation fonctionnelle (par exemple, entre le secteur des ressources humaines et celui des finances), qui est la principale cause des carences constatées dans la prestation des services, et ce grâce à la rationalisation des méthodes de travail, à la réduction des délais de traitement et à l'établissement de responsabilités claires pour la prise en main des processus métier et de mécanismes de contrôle de leur exercice.

finances; le dispositif d'application du principe de responsabilité, y compris les mécanismes de contrôle de la conformité et de gestion de la qualité; la définition des profils de compétences pour les responsables des lignes de services; les plans de mise en œuvre pour les lignes de services et les dispositions requises pour une bonne gestion du projet (comprenant une stratégie de communication et des plans de gestion des risques et des avantages); et des plans de renforcement des capacités pour le personnel employé dans les lignes de services.

170. Le Comité recommande à l'Administration de bien planifier tous les arrangements nécessaires avant d'abandonner le modèle de prestation de services fondé sur une organisation fonctionnelle au profit d'un modèle fondé sur des lignes de services et de remédier aux carences dans la qualité des services fournis par le Centre de services régional.

171. Le Département de l'appui aux missions a fait savoir qu'il avait fourni des orientations stratégiques au Centre de services régional et aux missions clientes pour le transfert des fonctions et pris des dispositions en collaboration avec le Centre pour assurer la mise en adéquation de ses structures avec les objectifs de l'Organisation relatifs à l'optimisation des ressources. Un plan a été établi pour la mise en application du nouveau modèle de prestation de services. Il prévoit l'installation des nouvelles lignes de services dans des locaux partagés au cours du premier trimestre de 2014. La refonte des modalités d'exécution des tâches au sein des lignes de services devrait se faire entre les premier et troisième trimestres de 2014.

Consolidation de la fonction de traitement des indemnités pour frais d'études

172. Le traitement des indemnités pour frais d'études est actuellement assuré sur deux sites, à savoir le Centre de services mondial et le Centre de services régional, ce qui a entraîné l'emploi de deux méthodes différentes pour les missions africaines et les autres missions, et un écart important entre les charges de travail des deux centres. Le Centre de services régional traite chaque année 6 200 demandes d'indemnités émanant de 15 missions déployées en Afrique (missions de maintien de la paix et missions politiques), soit approximativement 70 % de l'ensemble des demandes présentées. Le Centre de services mondial traite environ 2 500 demandes par an. Le Comité estime que, la fonction de traitement des demandes d'indemnités pour frais d'études étant délocalisable, elle pourrait et devrait être consolidée, ce qui permettrait de normaliser et de mieux rationaliser le traitement de l'indemnité.

173. Le Comité a recommandé à l'Administration, qui a accepté, de regrouper les tâches liées au traitement de l'indemnité pour frais d'études exécutées au Centre de services mondial et au Centre de services régional afin de faciliter l'harmonisation des méthodes de travail et d'améliorer la prestation des services relatifs à la gestion de cette indemnité.

174. L'Administration a indiqué que, dans ses projets de budget pour l'exercice 2014/15, elle prévoyait une consolidation de la fonction de traitement des indemnités pour frais d'études au Centre de services régional, à titre expérimental. En proposant la création d'une fonction administrative mondiale au Centre de services régional, elle entend donner au Secrétariat la possibilité de tester ce concept. Le lancement d'Umoja-Extension 1 dans les opérations de maintien de la paix en 2014 va grandement faciliter cette démarche.

Formation préalable au déploiement du personnel civil

175. Le Comité a constaté que la formation préalable au déploiement du personnel civil était toujours assurée à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. L'Administration n'a pas établi de plan pour le transfert de cette formation au Centre de services régional, en dépit du fait qu'elle avait prévu ce transfert en 2009 en envisageant une économie de 3,34 millions de dollars. Le Centre de services régional estime qu'il est suffisamment préparé pour prendre en charge cette fonction, mais une équipe constituée par la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation du Département des opérations de maintien de la paix, qui a procédé à une évaluation de la formation du personnel civil de mai à juillet 2013, avait recommandé que cette formation fasse l'objet d'un examen plus général avant son transfert.

176. Le Comité recommande à l'Administration de procéder à un examen plus général de la formation préalable au déploiement du personnel civil, de présenter une argumentation pour démontrer si le Centre de services régional est le lieu optimal pour la prise en charge de cette formation et, au cas où le transfert serait jugé viable, d'élaborer un plan détaillé pour son organisation.

177. L'Administration établit actuellement des instructions pour un examen d'ensemble de la formation préalable au déploiement du personnel civil.

Optimisation de l'utilisation des moyens aériens

178. Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements du Centre de services régional a été créé dans le but de regrouper et d'optimiser les moyens aériens en Afrique. À l'heure actuelle, deux aéronefs sont placés sous l'autorité opérationnelle du Centre de contrôle. Le taux d'utilisation des appareils était inférieur à l'objectif fixé. Par ailleurs, le Comité a noté que le Centre de contrôle et la MONUSCO pourraient renforcer leur coordination pour rationaliser l'utilisation des aéronefs qui assurent des liaisons identiques entre Kisangani, Kinshasa et Entebbe.

179. Le Comité recommande à l'Administration d'analyser les performances des aéronefs placés sous l'autorité opérationnelle du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

180. Le Comité recommande également au Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements de réexaminer et d'améliorer régulièrement, en collaboration avec les missions clientes, son plan intégré d'organisation des vols régionaux en s'attachant à optimiser les transport aériens régionaux grâce à une planification et à une gestion opérationnelle intégrées fondées sur un regroupement des demandes.

181. L'Administration a reconnu qu'il était possible d'améliorer encore l'utilisation des moyens aériens, mais fait observer que l'utilisation des aéronefs placés sous l'autorité du Centre de contrôle faisait l'objet d'une analyse depuis le 1^{er} juillet 2013 et que les résultats étaient exposés dans les rapports mensuels du Centre de services régional.

3. Pilier financier

182. Le pilier financier de la stratégie globale d'appui aux missions a pour but d'aider l'Organisation à se déployer rapidement dans des conditions difficiles en facilitant l'accès à un financement, tout en améliorant la gestion financière par une discipline budgétaire plus rigoureuse, une capacité accrue de se concentrer sur les activités de démarrage critiques et par le renforcement de l'intégration opérationnelle et du principe de responsabilité.

183. Le pilier financier comporte deux activités principales : a) l'expansion de l'accès aux mécanismes de financement existants (stocks stratégiques et fonds de réserve pour le maintien de la paix); et b) le plan de financement standard qui vise à rationaliser le processus budgétaire, à permettre au personnel des nouvelles missions de privilégier la planification opérationnelle et l'exécution plutôt que l'élaboration de modes de financement détaillés, et à faciliter l'adoption d'une approche normalisée et à mettre en concordance les crédits approuvés et les dépenses effectives.

184. Le Comité a déjà signalé que la stratégie globale d'appui aux missions était un des facteurs qui avait permis à la MINUSS d'avoir promptement accès à des fonds et d'assurer un démarrage rapide. En mai 2012, le prélèvement d'un montant de 83,7 millions de dollars sur le fonds de réserve pour le maintien de la paix avait été approuvé pour la période du 25 avril au 30 juin 2013 aux fins du démarrage de la MINUSMA. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir le budget de cette mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 en se fondant sur le plan de financement standard, compte tenu des enseignements tirés de l'expérience au sein de la MINUSS, et de lui présenter une analyse approfondie de l'application du plan de financement dans son premier rapport sur l'exécution du budget de la Mission.

185. Le Comité avait relevé précédemment des carences dans les hypothèses budgétaires et la méthode utilisée dans le plan de financement standard, et dans l'application du plan à la MINUSS pour la phase de démarrage en 2011/12. À la demande de l'Assemblée générale, le Département de l'appui aux missions a révisé le plan pour assurer une plus grande souplesse et mieux tenir compte des principaux facteurs déterminant les besoins en ressources, remédiant ainsi à 11 des 12 lacunes signalées par le Comité. Le plan permet à présent de prendre en compte les données nécessaires à la planification qui sont propres à la mission considérée, notamment le nombre et la configuration des effectifs du personnel en uniforme autorisé et des aéronefs, la disponibilité de biens en provenance d'autres missions en cours de retrait et des activités de programme faisant partie du mandat, comme les actions de lutte antimines ou les projets de désarmement, démobilisation et réintégration.

186. Le Comité a pris note de la révision effectuée en ce qui concerne la configuration des effectifs civils. La Division du budget et des finances du Département de l'appui aux missions a confirmé que, comme le tableau des effectifs proposés pour une mission doit être présenté en même temps que son projet de budget avec des chiffres précis, ces données seront incorporées dans le modèle, afin de pouvoir évaluer correctement les besoins de financement. C'est un fait positif qui contribuera à une amélioration des prévisions essentielles faites pour la première année du déploiement afin qu'elles soient aussi réalistes que possible. Malgré les modifications apportées au plan, deux problèmes subsistent :

a) **Les projections sur le nombre d'appareils sont irréalistes.** Le nombre d'appareils est le même quel que soit le scénario ou le profil, dans le modèle révisé. L'Administration a expliqué que, en dépit du fait que le nombre d'appareils était identique dans les deux scénarios, le financement prévu pour le déploiement des appareils dans le cadre du plan était déterminé par les conditions opérationnelles. Le Comité fait néanmoins observer que les paramètres liés à la logistique d'une mission ne sont que l'un des nombreux facteurs qui influent sur la détermination des besoins réels en moyens aériens et du nombre d'appareils à déployer, notamment le mandat de la mission, les effectifs des troupes et du personnel, le nombre de sites dans lesquels opère la mission et les autres moyens de transport disponibles. Par exemple, dans le cas de la MINUSMA, on a approuvé une dotation de 27 appareils pour 18 600 heures d'utilisation, alors que les propositions faites pour la période de financement initiale (exercice 2013/14) prévoyaient 13 appareils et 9 400 heures d'utilisation. L'application du scénario II aurait entraîné une différence de 7 appareils et de 9 800 heures ou un écart de 56,3 millions de dollars entre le projet de budget établi sur la base de la configuration effective de la flotte et les chiffres indiqués dans le plan;

b) **Le comité directeur chargé de la gestion des ressources n'a pas encore été créé à la MINUSMA.** Cela va à l'encontre de la recommandation formulée précédemment par le Comité et des enseignements tirés de l'application du plan standard dans le cadre de la MINUSS. Il est nécessaire de créer un tel comité (ou un mécanisme analogue) pour améliorer l'administration des ressources confiées à la Mission et garantir qu'elles seront correctement utilisées pour les tâches prioritaires définies dans le cadre du mandat.

187. Le Comité recommande à l'Administration : a) de se fonder, pour les crédits demandés au titre des dépenses de personnel, sur le tableau des effectifs réels proposés s'il est disponible au moment de la présentation du budget reposant sur le plan de financement standard (comme elle l'a fait dans le cas de la MINUSMA); et b) d'améliorer le modèle de prévision du nombre d'aéronefs pour la première année de fonctionnement.

188. L'Administration a accepté la recommandation faite par le Comité de créer un comité de gestion des ressources (ou un mécanisme analogue) à la MINUSMA pour améliorer l'administration des ressources.

4. Organisation en modules

189. L'organisation en modules vise à améliorer les capacités de déploiement rapide des missions en utilisant un ensemble de modules de base distincts (notamment pour la sécurité, le logement et la production d'électricité). La combinaison et la mise en place de ces modules par des moyens logistiques permettent de disposer d'un ensemble de services pour constituer l'infrastructure d'une mission⁴. Fin juin 2013,

⁴ Les modules se composent d'ensembles de composantes normalisées destinées à assurer une fonction (par exemple la sécurité, le logement ou la production d'électricité). La combinaison de ces modules et leur mise en place par des moyens logistiques permettent de disposer d'un ensemble de services (1 camp de 200 personnes, 1 base de 1 000 personnes ou 1 base de soutien logistique, par exemple) qui forme un élément opérationnel de l'infrastructure d'une mission. Les moyens logistiques sont les moyens qui permettent de planifier, transporter, construire, installer, intégrer, mettre en service et opérer des modules distincts ou des camps entiers pour les utilisateurs finals ou en leur nom. Ces moyens logistiques peuvent être mis à disposition par l'ONU, par des États Membres ou par des fournisseurs.

le projet d'organisation en modules, dont l'exécution devait se dérouler sur cinq ans, est arrivé au terme de sa troisième année. L'Administration a informé le Comité qu'à ce jour, les plans de 22 modules et 5 ensembles de services (1 camp de 200 personnes, 1 base de 1 000 personnes, 1 avant-poste de 50 personnes, 1 base de soutien logistique et 1 base aérienne) avaient été achevés dans les délais prévus.

190. L'Administration a également amélioré la gouvernance du projet d'organisation en modules, mais certaines lacunes persistent dans la gestion du projet.

Manque de planification du projet

191. Il nous semble qu'un projet aussi important et complexe que l'organisation en modules aurait mérité d'être planifié en détail et de façon rigoureuse avant d'être lancé, mais ce n'est pas ce qui a été fait. Ainsi, d'après le plan quinquennal du projet d'organisation en modules, établi en décembre 2011, le cahier des charges des moyens logistiques était fondé sur des ensembles de services. En novembre 2012, le groupe de travail qui en était chargé a mis au point un projet de cahier des charges pour l'ensemble de services d'un camp normalisé de 200 personnes comportant 11 modules. Toutefois, en août 2013, l'Administration a décidé de réexaminer la stratégie d'élaboration de ce cahier des charges, et de la centrer sur des modules et non plus sur des ensembles de services. Ce changement de méthode radical aurait supposé un remaniement complet du projet de cahier des charges existant, voire son abandon. Lorsque le Comité a soulevé ce point en octobre 2013, l'Administration a changé d'avis, décidant de mener à bien les activités prévues dans l'ancien cahier des charges du camp normalisé de 200 personnes et d'établir en parallèle un autre cahier des charges pour chacun des sept⁵ modules restants. Ces changements de méthode mettent en évidence le manque de planification du projet.

192. D'autres éléments du projet qui auraient dû être précisés ne sont toujours pas clairs, à savoir :

a) Le calendrier des travaux, la répartition des tâches et les responsabilités afférentes à l'établissement du cahier des charges des sept autres modules;

b) La stratégie d'achat des moyens logistiques et la procédure d'appel d'offres connexe. Par exemple, les incidences financières d'une éventuelle procédure d'appel d'offres en deux étapes ne sont pas claires, surtout si celle-ci doit nécessiter la fourniture de prestations à durée indéterminée, en quantités indéterminées et à des prix unitaires fixes.

⁵ Au mois de septembre 2013, on comptait 22 modules pour : la sécurité, l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, le traitement des déchets solides, l'approvisionnement en énergie, les laveries/sanitaires, la restauration/la cuisine, le logement, l'atelier/l'entretien, l'entrepôt, les soins médicaux, l'infrastructure, les technologies de l'information et des communications, les activités de loisirs et détente, les carburants, l'aviation, le matériel de lutte contre les incendies, le centre d'opérations, les véhicules, les systèmes d'information géographique, le bureau de l'information et le module de camp d'expédition. Le cahier des charges du Département de l'appui aux missions couvre tous les éléments, à l'exception du traitement des déchets solides, du matériel de lutte contre les incendies, du centre d'opérations, des véhicules, des systèmes d'information géographique, du fonctionnaire de l'information et du module de camp d'expédition. Il reste donc sept modules.

Retards importants dans l'établissement du cahier des charges des moyens logistiques

193. Fin juin 2013, le cahier des charges des moyens logistiques, qui aurait dû être achevé 18 mois plus tôt, était encore en cours d'élaboration. À ce jour, l'équipe d'appui à la mission demeure le seul moyen logistique au service de l'organisation en modules. Il est bien prévu d'établir un cahier des charges pour le camp de 200 personnes, mais on ne sait pas si ce cahier sera adapté à l'exécution de la procédure d'achat. En outre, les arrangements existants en vue d'établir le cahier des charges des moyens logistiques des sept modules restants sont insuffisants, ce qui risque fort de donner lieu à d'autres retards dans l'établissement de ce cahier et dans l'achat des moyens logistiques et de repousser d'autant la réalisation des objectifs et l'obtention des avantages liés à l'organisation en modules.

194. L'Administration a précisé que le retard de 18 mois accumulé dans l'établissement du cahier des charges tenait aux multiples difficultés rencontrées; en particulier, les délais d'établissement de ce cahier n'avaient pas été correctement estimés au moment de l'élaboration du plan quinquennal; il n'avait pas été possible d'en exécuter la première version avec le groupe de travail initial; puis une divergence de vues avait opposé la Division des achats et le Département de l'appui aux missions à propos de la stratégie d'achat (alors que le Département de l'appui aux missions avait déjà établi le cahier).

195. Le Comité recommande que l'Administration accélère la mise en place des sept autres modules et de la stratégie d'achat connexe des moyens logistiques au cours de l'année et demie restante pour appliquer la stratégie globale d'appui aux missions, de façon à ce que les moyens logistiques de déploiement rapide des missions soient pleinement opérationnels au plus vite.

196. L'Administration estime que les arrangements existants sont suffisants pour que les sept autres modules puissent être mis en place conformément à la recommandation du Comité. L'élaboration de la stratégie commerciale d'achat des moyens logistiques en est au stade de sa conception initiale.

5. Cadre de gestion des ressources humaines

197. Le cadre de gestion des ressources humaines de la stratégie globale d'appui aux missions vise à disposer de façon plus prévisible de ressources humaines adaptables et à fournir des services de gestion des ressources humaines en temps voulu dans sept domaines, à savoir : a) gestion prévisionnelle des flux d'effectifs et prospection de candidats; b) recrutement (dispositif de gestion des aptitudes et gestion des fichiers de candidats); c) gestion de la relève; d) conditions d'emploi; e) veille économique (analyses et rapports); f) intégration du service à la clientèle; g) gouvernance et performance de l'Organisation.

198. Conformément à la précédente recommandation du Comité, l'Administration a exposé l'objectif ultime du cadre de gestion des ressources humaines dans le quatrième rapport annuel sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions (A/68/637). Le Comité a toutefois constaté que les grands indicateurs de résultats des sept domaines de cette nouvelle stratégie n'avaient pas été définis. Il n'est donc pas encore possible de déterminer si ce volet a produit les résultats escomptés. Toutefois, d'après l'analyse par les organes centraux de contrôle du recrutement du personnel des missions effectué à partir de fichiers de candidats,

nous avons constaté que cette stratégie avait aidé les missions à pourvoir les postes vacants plus rapidement, même si nous avons relevé quelques lacunes auxquelles l'Administration devrait remédier pour en garantir la transparence, la compétitivité et le caractère équitable; ces lacunes ont été exposées en détail à la section B.2 plus haut.

6. Réforme de la chaîne logistique

199. Par chaîne logistique, on entend les activités que comportent la planification des achats, la sélection des sources d'approvisionnement, l'acheminement du produit et de ses accessoires du premier fournisseur au dernier client, puis l'élimination de ce produit et de ses accessoires à la fin de leur durée d'utilisation. En 2012, le Département de l'appui aux missions a lancé une réforme de la gestion de la chaîne logistique et prévu d'y introduire un nouveau volet pour remédier aux problèmes que pose la chaîne actuelle, notamment au manque d'approche globale et intégrée de la planification des achats, de la gestion des avoirs et de l'acheminement stratégique des produits. L'objectif visé consistait à intégrer le projet d'organisation en modules dans le nouveau volet de la chaîne logistique.

200. Le volet gestion de la chaîne logistique prévu par la stratégie globale d'appui aux missions suppose que l'on ne considère plus les arrangements de soutien selon une approche verticale axée sur les fonctions, mais selon une approche horizontale centrée sur les processus, qui tient compte de l'interconnexion inhérente des opérations de soutien et optimise la façon dont l'ensemble de la chaîne logistique répond aux exigences propres à la mise en œuvre des mandats. La chaîne logistique envisagée fait intervenir de nombreuses entités, notamment des missions (identification des besoins, gestion des avoirs), le Centre de services mondial (planification des achats, sélection des sources d'approvisionnement et centre d'échanges), la Division des achats (achats), les fournisseurs (livraison), la Division du soutien logistique, la Division de l'informatique et des communications et le Centre de services mondial (gestion des contrats). On ne saurait mettre en place une chaîne logistique sans faire preuve de professionnalisme pour gérer ce projet et assurer une grande concertation de tous les acteurs.

201. Au moment où le présent rapport a été établi, l'Administration avait progressé dans les domaines suivants :

- a) Elle avait élaboré une stratégie de gestion de la chaîne logistique et en avait arrêté les grandes orientations;
- b) Les initiatives de planification des achats et de gestion des avoirs à l'échelle mondiale avaient progressé;
- c) Elle avait mis la stratégie de gestion de la chaîne logistique à l'essai à la MINUSS depuis le début de 2013.

202. Ce projet en étant encore au stade de la planification, il est trop tôt pour en dresser un bilan global, mais nous avons relevé des points sur lesquels l'organisation du projet de gestion de la chaîne logistique pourrait être améliorée. Au 15 octobre 2013, le plan d'exécution, les arrangements relatifs à la gouvernance du projet, l'analyse coûts-avantages et les mécanismes de suivi du projet n'avaient pas encore été élaborés. En outre, toutes les activités initiales d'exécution avaient pris du retard ou n'avaient pas été menées à bien en respectant les échéances fixées dans la stratégie de gestion de la chaîne logistique. De plus, il ne semble guère avoir

été tenu compte des conséquences de la mise en service d'Umoja sur la réforme de la chaîne logistique.

203. L'Administration a expliqué que le projet de stratégie globale de gestion de la chaîne d'approvisionnement demeurerait le principal document de fond qui guidait la phase de démarrage. En outre, le Comité directeur du Centre de services mondial donne des indications à court terme à tous les principaux acteurs intervenant dans la chaîne logistique et a lancé un projet de sélection éclairée des sources d'approvisionnement, qui intègre les améliorations apportées à la planification des achats et au centre d'échanges pour la gestion des avoirs à l'échelle mondiale. Il en est tenu compte dans la documentation du projet pour orienter les travaux en cours, sous la supervision de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions.

204. Le Comité recommande que l'Administration, tirant les leçons de la gestion de projet dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions, remédie aux lacunes de la gestion de la réforme de la chaîne logistique. En particulier, l'Administration devrait veiller à l'efficacité de la gouvernance du projet, constituer une équipe spécialisée à cette fin et établir une version officielle du document de fond pour que chaque partie puisse clairement comprendre les grandes orientations, le calendrier des travaux, ainsi que les fonctions et attributions, et accepter de rendre compte des résultats.

205. Le Département de l'appui aux missions a indiqué qu'un schéma directeur clair était en cours d'élaboration à partir de l'idée de départ, avec, pour commencer, une fiche de projet pour la composante sélection éclairée des sources qui couvrirait les principaux sujets de préoccupation que le Comité avait recensés.

Lacunes de la planification des achats à l'échelle mondiale

206. Nous avons relevé les lacunes suivantes dans la planification actuelle des achats à l'échelle mondiale :

a) La centralisation et l'examen des plans d'achat des missions ont été confiés au Centre de services mondial à compter du 1^{er} juillet 2012. Toutefois, comme le Centre n'était pas en service depuis assez longtemps au moment du transfert de ces fonctions, peu de résultats ont été obtenus en 2012/13;

b) Les plans d'achat n'ont pas été présentés en même temps que les projets de budget, ce qui a nui à l'efficacité de l'évaluation des besoins. Les plans d'achat ont été présentés après l'approbation des budgets des missions par l'Assemblée générale, ce qui a limité la capacité du Département de l'appui aux missions et de la Division des achats à organiser la sélection des sources d'approvisionnement et à regrouper les besoins des missions;

c) L'absence de directives claires concernant la formulation, l'examen et le suivi des plans d'achat a entraîné l'absence de normalisation des codes de produit utilisés, voire l'absence de recours à des codes, l'utilisation de codes différents pour les mêmes produits ou de descriptions incohérentes, l'absence de communication des renseignements minimaux exigés et l'impossibilité de surveiller et recenser les écarts entre les plans d'achat et les demandes d'achat présentées.

207. L'Administration a indiqué qu'en 2013/14, les missions devraient présenter leurs plans d'achat pour l'année suivante en même temps que leurs projets de

budget; et que le Département de l'appui aux missions travaillait déjà à la mise au point de procédures opérationnelles permanentes pour conseiller les missions aux fins de la planification et de l'examen des achats, ainsi que de l'identification des conditions des contrats-cadres.

Lacunes de la gestion des avoirs à l'échelle mondiale

208. Le 11 avril 2013, le Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions a communiqué aux missions une nouvelle politique de gestion centralisée de leurs avoirs. Cette politique supposait que toutes les missions demandent l'approbation du Centre de services mondial pour acheter des biens durables avant la sélection de toute source d'approvisionnement. L'amélioration et la centralisation de la gestion des avoirs devraient contribuer à renforcer l'efficacité de l'utilisation des avoirs de l'ONU et à l'optimiser, ainsi qu'à réduire le volume des stocks et des achats superflus. Le Comité estime qu'il faudrait régler les points suivants pour que cette nouvelle approche puisse porter ses fruits :

a) Compte tenu de l'absence de transfert de postes du Siège au Centre de services mondial, ce dernier gère uniquement l'approbation des achats de fournitures, de matériel de génie et de pièces détachées. Les autres procédures d'approbation relèvent toujours de différents services du Siège;

b) La politique de gestion des avoirs à l'échelle mondiale ne définissant pas correctement les normes et procédures d'approbation des achats, les services n'en ont pas une approche systématique. On ne sait pas très bien non plus quel est le montant maximal au-delà duquel l'approbation des services centraux est requise. Par exemple, toutes les missions doivent demander l'approbation du Centre de services mondial pour acheter des biens durables d'une valeur supérieure ou égale à 1 500 dollars. Toutefois, les missions continuent de penser qu'elles peuvent procéder à tout achat dans les limites des pouvoirs qui leur sont consentis sans l'approbation du Centre de services mondial (1 million de dollars pour les besoins de première nécessité et 0,5 million pour les besoins spéciaux);

c) Les arrangements en vigueur demeurent insuffisants pour garantir que les missions adoptent le concept de gestion des avoirs à l'échelle mondiale. Il ne semble exister aucun arrangement pour assurer la coordination nécessaire entre le Centre des services mondial, le Département de l'appui aux missions et les missions afin d'optimiser le volume des stocks. En attendant, les missions ont soumis peu de demandes d'achat à l'approbation du Centre des services mondial, et le Centre ne savait absolument pas si des demandes d'achat étaient envoyées à la Division des achats ou si celle-ci considérait qu'il devait impérativement approuver les demandes;

d) Aucune évaluation n'a été menée à la suite de l'essai conduit à la MINUSS pour déterminer les leçons à tirer de la restructuration de l'appui aux missions et de la révision des méthodes de travail liées à la modification de la chaîne logistique et les appliquer.

209. Le Comité recommande que l'Administration examine les lacunes recensées dans la planification des achats et la gestion des avoirs à l'échelle mondiale.

210. L'Administration a reconnu la nécessité de définir les responsabilités afférentes à la direction du projet, mais n'a pas encore pris de décision définitive à

cette fin. La méthode de sélection éclairée des sources d'approvisionnement serait en outre présentée dans le prochain rapport sur la stratégie globale d'appui aux missions et deviendrait un élément majeur de la mise en œuvre du volet gestion de la chaîne logistique jusqu'à fin 2013 et en 2014, afin de remédier aux lacunes de la méthode actuelle de planification des achats et de gestion des avoirs à l'échelle mondiale. Lors de leur examen des plans d'achat, le Siège et le Centre de services mondial étudieront les possibilités de regrouper et normaliser les conditions requises, et d'élaborer de nouveaux contrats-cadres et contrats de services. En tant que responsable de la gestion des moyens du Département de l'appui aux missions mis en commun à l'échelle mondiale, le Centre des services mondial intégrera la planification des achats à la gestion des avoirs à l'échelle mondiale pour qu'il soit toujours d'abord envisagé de recourir aux ressources dont l'ONU dispose sur place pour répondre aux besoins des missions avant d'entreprendre de nouveaux achats.

D. Informations communiquées par l'Administration

1. Passation par profits et pertes du montant des pertes en espèces, des pertes sur créances et des pertes matérielles

211. L'Administration a informé le Comité que des biens avaient été passés par profits et pertes pour un montant de 38,11 millions de dollars au cours de l'exercice 2012/13 (contre 21,08 millions pour l'exercice 2011/12). Ces pertes résultaient principalement d'accidents, de dysfonctionnements et d'autres causes. Comme le prévoit la règle de gestion financière 106.8, des montants en espèces et des créances jugées irrécouvrables ont aussi été passées par profits et pertes, pour un montant de 12 927 004,31 dollars (contre 178 034,41 dollars pour l'exercice 2011/12).

2. Versements à titre gracieux

212. L'Administration n'a signalé aucun versement d'un montant non négligeable au cours de la période considérée.

3. Cas de fraude ou de présomption de fraude

213. L'Administration a indiqué au Comité que : a) huit missions et la BSLB avaient confirmé l'absence de cas de fraude pendant l'exercice 2012/2013; b) sept missions (la MINUSTAH, la MINUAD, la MONUSCO, la MINUL, la MINUSS, la FISNUA et l'UNSOA) avaient signalé des cas de fraude au cours de la période considérée, pour un montant de 81 646 dollars. On trouvera plus de détails à ce sujet à l'annexe V du présent rapport.

214. D'après l'Administration, il pourrait exister d'autres cas de fraude et de présomption de fraude que ceux cités plus haut, certains ne pouvant pas encore être signalés au Comité car les services et départements qui en auraient été saisis n'en auraient pas encore achevé l'examen.

E. Remerciements

215. Le Comité tient à remercier le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint à la gestion, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, le Secrétaire général adjoint à l'appui aux missions, le Secrétaire général adjoint aux

services de contrôle interne, le Contrôleur des Nations Unies et les membres de leur personnel, de même que le personnel des missions, de l'aide qu'ils ont apportée à ses équipes et de l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve.

Le Contrôleur et Vérificateur général
des comptes du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,
Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Amyas **Morse**

Le Vérificateur général des comptes de la Chine,
Vérificateur principal
(*Signé*) **Liu Jiayi**

Le Contrôleur
et Vérificateur général des comptes
de la République-Unie de Tanzanie
(*Signé*) Ludovick **Utouh**

17 janvier 2014

Annexe I

Missions dont les comptes ont été vérifiés

Opérations de maintien de la paix en cours

1. Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)
2. Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD)
3. Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)
4. Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)
5. Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)
6. Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)
7. Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)
8. Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)
9. Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)
10. Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT)
11. Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)
12. Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)
13. Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA)
14. Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA)
15. Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

Comptes spéciaux

1. Fonds de réserve pour le maintien de la paix
2. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix
3. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (BSLB)
4. Prestations d'assurance maladie après la cessation de service au titre du personnel des opérations de maintien de la paix

Opérations de maintien de la paix dont le mandat est achevé

1. Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB)
2. Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL)

3. Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO)
4. Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK)
5. Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH)
6. Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT)
7. Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH)
8. Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA)
9. Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA) et Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM)
10. Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU)
11. Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d'appui de la police civile
12. Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL)
13. Forces de paix des Nations Unies (FPNU)
14. Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA)
15. Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA)
16. Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR)
17. Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL)
18. Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ)
19. Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM)
20. Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (UNMLT)
21. Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC)
22. Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT)
23. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII)
24. Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) (1956)
25. Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC)
26. Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)
27. Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)
28. Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT)
29. Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS)

Annexe II

État de la suite donnée aux recommandations relatives à l'exercice biennal clos le 30 juin 2012

Point	Objet	Exercice budgétaire au cours duquel la question a été signalée pour la première fois	Paragraphe du chapitre II du document A/67/5 (Vol. II), dans lequel il est fait référence à la question	Avis des commissaires aux comptes après vérification			Total	
				Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée		Recommandation caduque
1.	Gestion financière : souscription d'engagements trop nombreux en fin d'exercice	2007/08	par. 16				1	1
2.	Assurance maladie après la cessation de service : examen annuel des principales hypothèses actuarielles – taux d'actualisation	2011/12	par. 18	1				1
3.	Normes IPSAS : existence de lacunes dans la gestion de la mise en application des normes IPSAS dans les missions	2011/12	par. 22	1				1
4.	Normes IPSAS : absence d'un mécanisme de responsabilisation de dirigeants des missions en ce qui concerne la mise en application des normes IPSAS	2011/12	par. 25	1				1
5.	Gestion des biens : non- comptabilisation dans des comptes distincts des coûts afférents aux différentes constructions faisant partie des actifs	2011/12	par. 33	1				1
6.	Gestion des biens : absence d'assurance raisonnable en ce qui concerne la valeur des biens durables	2010/11	par. 42 a)	1				1
7.	Gestion des biens : absence d'assurance raisonnable en ce qui concerne la valeur des biens durables	2010/11	par. 42 b)	1				1
8.	Gestion des biens : absence d'assurance raisonnable en ce qui concerne la valeur des biens durables	2010/11	par. 42 c)		1			1

Point	Objet	Exercice budgétaire au cours duquel la question a été signalée pour la première fois	Paragraphe du chapitre II du document A/67/5, dans lequel il est fait référence à la question	Avis des commissaires aux comptes après vérification				Total
				Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation caduque	
9.	Gestion des biens : insuffisance des inventaires physiques des biens non durables	2010/11	par. 47 a)	1				1
10.	Gestion des biens : insuffisance des inventaires physiques des biens non durables	2010/11	par. 47 b)				1	1
11.	Gestion des biens : insuffisance des inventaires physiques des biens non durables	2010/11	par. 47 c)	1				1
12.	Gestion des biens : perte et gaspillage des biens durables n'ayant jamais été utilisés	2010/11	par. 52 a)			1		1
13.	Gestion des biens : perte et gaspillage des biens durables n'ayant jamais été utilisés	2010/11	par. 52 b)			1		1
14.	Gestion des biens : perte et gaspillage des biens durables n'ayant jamais été utilisés	2010/11	par. 53			1		1
15.	Gestion des biens : retards dans la comptabilisation en pertes et la cession des biens	2011/12	par. 58	1				1
16.	Gestion des biens : cession des biens dans les missions liquidées	2011/12	Par. 62 a)	1				1
17.	Gestion des biens : cession des biens dans les missions liquidées	2011/12	par. 62 b)	1				1
18.	Gestion des biens : respect insuffisant des procédures de transfert de biens entre les missions liquidées et les missions bénéficiaires	2011/12	par. 65	1				1
19.	Gestion des biens : maîtrise insuffisante de la cession des biens pendant la phase de liquidation des missions	2011/12	par. 68	1				1
20.	Gestion des achats et des marchés : absence de regroupement des demandes d'articles identiques ou analogues	2008/09	par. 77			1		1

Point	Objet	Exercice budgétaire au cours duquel la question a été signalée pour la première fois	Paragraphe du chapitre II du document A/67/5 (Vol. II), dans lequel il est fait référence à la question	Avis des commissaires aux comptes après vérification				Total
				Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation caduque	
21.	Gestion des achats et des marchés : application des procédures d'appel à la concurrence dans les missions de maintien de la paix	2011/12	par. 79	1				1
22.	Gestion des achats et des marchés : avenants aux marchés et approbation des dossiers présentés a posteriori	2011/12	par. 83	1				1
23.	Gestion des achats et des marchés : « règle des huit mois »	2008/09	par. 84	1				1
24.	Gestion des achats et des marchés – gestion des fournisseurs : difficultés d'accès aux informations sur les fournisseurs et base de données peu fiable des fournisseurs	2011/12	par. 91		1			1
25.	Gestion des achats et des marchés : failles dans la gestion des prestations des fournisseurs	2008/09	par. 93	1				1
26.	Budget des opérations aériennes : caractère irréaliste du nombre d'heures de vol prévues dans les estimations concernant les frais d'aviation	2011/12	par. 102		1			1
27.	Budget des opérations aériennes : non-prise en compte des jours de non-exploitation dans le calcul des coûts garantis.	2011/12	par. 105			1		1
28.	Budget des opérations aériennes : caractère irréaliste du taux standard retenu pour estimer la consommation de carburant	2011/12	par. 111				1	1
29.	Budget du personnel : prise en compte inadaptée des coefficients délais de déploiement et de relève des contingents observés dans le passé	2011/12	par. 118 a)		1			1

Point	Objet	Exercice budgétaire au cours duquel la question a été signalée pour la première fois	Paragraphe du chapitre II du document A/67/5 (Vol. II), dans lequel il est fait référence à la question	Avis des commissaires aux comptes après vérification				Total
				Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation caduque	
30.	Budget du personnel : prise en compte inadaptée des coefficients délais de déploiement et de relève des contingents observés dans le passé	2011/12	par. 118 b)	1				1
31.	Coûts du matériel appartenant aux contingents	2011/12	par. 121 a)		1			1
32.	Coûts du matériel appartenant aux contingents	2011/12	par. 121 b)		1			1
33.	Budget véhicules : insuffisante prise en considération de la proportion réelle de véhicules légers sur le terrain lors de l'examen du budget concernant les véhicules au Siège	2011/12	par. 125	1				1
34.	Budgets des travaux : mauvaise définition des critères d'estimation des coûts des projets	2011/12	par. 127 a)	1				1
35.	Budgets des travaux : mauvaise définition des critères d'estimation des coûts des projets	2011/12	par. 127 b)	1				1
36.	Conclusion globale sur la gestion du budget	2010/11	par. 135		1			1
37.	Gestion des ressources humaines : inexactitude des données consignées dans HR Insight	2011/12	par. 138	1				1
38.	Gestion des ressources humaines : taux de vacance des postes du personnel civil	2011/12	par. 142		1			1
39.	Gestion du parc de véhicules : nombre de véhicules légers de transport de passagers supérieur à ce que prescrit le Manuel des coûts standard dans plusieurs missions	2010/11	par. 146		1			1
40.	Gestion des rations : contrôle insuffisant des rations à la MINUAD	2011/12	par. 149 a)	1				1
41.	Gestion des rations : contrôle insuffisant des rations à la MINUAD	2011/12	par. 149 b)	1				1

Point	Objet	Exercice budgétaire au cours duquel la question a été signalée pour la première fois	Paragraphe du chapitre II du document A/67/5 (Vol. II), dans lequel il est fait référence à la question	Avis des commissaires aux comptes après vérification				Total
				Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation caduque	
42.	Gestion des rations : contrôle insuffisant des rations à la MINUAD	2011/12	par. 149 c)	1				1
43.	Gestion des rations : mauvaise gestion des rations de combat	2011/12	par. 152			1		1
44.	Gestion des voyages : visioconférences	2011/12	par. 158	1				1
45.	Gestion des voyages : non-application de la politique d'achat anticipé	2011/12	par. 163 a)			1		1
46.	Gestion des voyages : non-application de la politique d'achat anticipé	2011/12	par. 163 b)	1				1
47.	Stratégie globale d'appui aux missions, observations générales concernant tous les volets : absence de plan de mise en œuvre suffisamment détaillé	2011/12	par. 171	1				1
48.	Stratégie globale d'appui aux missions, observations générales concernant tous les volets : lacunes observées dans la gouvernance du projet	2011/12	par. 177 a)	1				1
49.	Stratégie globale d'appui aux missions, observations générales concernant tous les volets : lacunes observées dans la gouvernance du projet	2011/12	par. 177 b)	1				1
50.	Stratégie globale d'appui aux missions, observations générales concernant tous les volets : lacunes observées dans la gouvernance du projet	2011/12	par. 179			1		1
51.	Stratégie globale d'appui aux missions : lacunes observées dans l'évaluation et la gestion des risques	2011/12	par. 185 a)	1				1
52.	Stratégie globale d'appui aux missions : lacunes observées dans l'évaluation et la gestion des risques	2011/12	par. 185 b)	1				1
53.	Stratégie globale d'appui aux missions : lacunes observées dans la gestion des avantages	2011/12	par. 188			1		1

Point	Objet	Exercice budgétaire au cours duquel la question a été signalée pour la première fois	Paragraphe du chapitre II du document A/67/5 (Vol. II), dans lequel il est fait référence à la question	Avis des commissaires aux comptes après vérification				Total
				Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation caduque	
54.	Stratégie globale d'appui aux missions : lacunes observées dans la gestion des avantages	2011/12	par. 189		1			1
55.	Stratégie globale d'appui aux missions, lacunes observées dans la gestion des avantages : analyses coûts-avantages	2011/12	par. 192		1			1
56.	Stratégie globale d'appui aux missions, lacunes observées dans la gestion des avantages : comptabilisation défaillante des économies réalisées par le Centre de contrôle intégré	2011/12	Par. 195 a)	1				1
57.	Stratégie globale d'appui aux missions, lacunes observées dans la gestion des avantages : comptabilisation défaillante des économies réalisées par le Centre de contrôle intégré	2011/12	par. 195 b)		1			1
58.	Stratégie globale d'appui aux missions, lacunes observées dans la gestion des avantages : comptabilisation défaillante des économies réalisées par le Centre de contrôle intégré	2011/12	par. 195 c)	1				1
59.	Stratégie globale d'appui aux missions, lacunes observées dans la gestion des avantages : comptabilisation défaillante des économies réalisées par le Centre de contrôle intégré	2011/12	par. 195 d)	1				1
60.	Stratégie globale d'appui aux missions : lacunes observées dans la gestion des coûts	2011/12	par. 199		1			1
61.	Stratégie globale d'appui aux missions : Centres de services	2011/12	par. 202 a)	1				1
62.	Stratégie globale d'appui aux missions : Centres de services	2011/12	par. 202 b)		1			1
63.	Stratégie globale d'appui aux missions : centres de services	2011/12	par. 202 c)	1				1

Point	Objet	Exercice budgétaire au cours duquel la question a été signalée pour la première fois	Paragraphe du chapitre II du document A/67/5 (Vol. II), dans lequel il est fait référence à la question	Avis des commissaires aux comptes après vérification				Total
				Recommandation appliquée	Recommandation en cours d'application	Recommandation non appliquée	Recommandation caduque	
64.	Stratégie globale d'appui aux missions, volet financier : manque de souplesse, non-prise en compte des facteurs clefs dans l'estimation des ressources nécessaires, hypothèses budgétaires non justifiées, erreurs de calcul	2011/12	par. 212		1			1
65.	Stratégie globale d'appui aux missions, volet financier : anomalies dans l'application du plan de financement standard	2011/12	par. 219 a)	1				1
66.	Stratégie globale d'appui aux missions, volet financier : anomalies dans l'application du plan de financement standard	2011/12	par. 219 b)		1			1
67.	Stratégie globale d'appui aux missions, volet financier : organisation en modules	2011/12	par. 224 a)		1			1
68.	Stratégie globale d'appui aux missions, volet financier : organisation en modules	2011/12	par. 224 b)		1			1
69.	Stratégie globale d'appui aux missions, volet financier : organisation en modules	2011/12	par. 224 c)		1			1
Total				38	27	1	3	69
Pourcentage du nombre total de recommandations				55	40	1	4	100

Annexe III

Observations, mission par mission

Observations	Siège	MINUSS	FISNUA	MONUSCO	MINUAD	ONUCI	MINUL	MINURSO	MINUSTAH	MINUT	UNFICYP	MINUK	FNUOD	FINUL	UNSOA	BSIB/Centre de services mondial	Centre de services régional	MINURCAT	MINUS
Risque que des méthodes d'inventaire inadaptées soient appliquées aux opérations de maintien de la paix	X																		
La méthode de valorisation des biens immobiliers retenue pour établir les soldes d'ouverture IPSAS doit être validée	X																		
Il convient d'enrichir et de nettoyer encore les données pour assurer la conformité avec les normes IPSAS	X					X								X					
Les consignes relatives à l'application des normes IPSAS doivent être adaptées à la situation et aux besoins des missions	X																		
Matériel non distribué sur de longues périodes	X														X				
Comptabilisation en perte et acheminement des actifs des missions liquidées																	X	X	
Défaillances dans la gestion des biens militaires névralgiques					X		X		X	X		X							
Absence d'une stratégie d'achat à l'échelle mondiale qui permettrait de regrouper les commandes	X																		
Application non normalisée des codes de produits	X			X	X	X						X							
Description des achats insuffisante											X				X				
Absence de suivi rigoureux de la mise en œuvre du plan d'achat	X																		
Carences dans les invitations à soumissionner	X																		
Insuffisances dans la gestion des conditions d'expédition		X																	
Carences dans la gestion des marchés et des fournisseurs	X																		
Problèmes de gestion du Bureau régional d'achat	X																		
Application non homogène de la méthode de calcul du budget relatif à la consommation de carburant des groupes électrogènes	X	X		X		X	X												
Non-prise en compte du « facteur rejet » dans l'estimation du matériel de soutien autonome appartenant aux contingents	X	X																	
Prise en compte insuffisante des facteurs existants ou prévisibles			X																
Application non homogène des hypothèses budgétaires				X			X												

<i>Observations</i>	<i>Siège</i>	<i>MINUSS</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>ONUCI</i>	<i>MINUL</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINUT</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>MINUK</i>	<i>FNUOD</i>	<i>FINUL</i>	<i>UNSOA</i>	<i>BSLB/Centre de services mondial</i>	<i>Centre de services régional</i>	<i>MINURCAT</i>	<i>MINUS</i>
Prise en compte inadaptée des tendances observées dans le passé					X														
Clarification des fonctions et attributions de chaque entité dans l'examen du budget	X																		
Création d'un sous-comité directeur au niveau des missions	X				X														
Transferts budgétaires fréquents et massifs	X		X		X								X		X				
Réaffectation de ressources demandée par le Siège pour faire face à des dépenses non prévues au budget					X						X				X	X			
Affectation de civils		X			X		X												
Recrutement de fonctionnaires sur le plan national		X	X																
Évaluation et respect du principe de responsabilité		X		X		X	X	X					X	X					
Longueur des procédures d'enquêtes	X																		
Problèmes dans l'attribution et l'utilisation des véhicules	X	X			X	X		X					X						
Sous-utilisation des moyens aériens	X		X		X	X	X		X										
Non-mise en place d'une réserve stratégique de carburant						X							X						
Maîtrise de la consommation de carburant grâce au contrat type clefs en main			X	X		X													
Fiabilité insuffisante du mécanisme de prévention de la fraude pour ce qui est de la gestion du carburant	X		X				X			X									
Gestion défectueuse des projets de construction	X	X			X			X											
Gestion défectueuse des fournitures médicales		X	X	X	X							X							
Dépassement de la durée de vie utile du matériel		X																	
Clarification de la définition de l'objectif ultime de chaque volet de la stratégie globale d'appui aux missions	X																		
Révision et mise à jour du plan de mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions	X																		
Définition d'une stratégie plus systématique à appliquer par les missions pour mettre en œuvre les outils et principes de la stratégie globale d'appui aux missions	X																		
Nécessité d'une administration plus rigoureuse du projet d'organisation en modules	X															X			

<i>Observations</i>	<i>Siège</i>	<i>MINUSS</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>ONUCI</i>	<i>MINUL</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINUT</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>MINUK</i>	<i>FNUOD</i>	<i>FINUL</i>	<i>UNSOA</i>	<i>BSLB/Centre de services mondial</i>	<i>Centre de services régional</i>	<i>MINURCAT</i>	<i>MINUS</i>
Clarification du cahier des charges et des autorisations concernant les vols stratégiques effectués entre le Centre de services régional et le Centre de services mondial	X															X	X		
Nécessité de renforcer le fonctionnement du Comité directeur du Centre de services régional																	X		
Absence d'instructions claires concernant la stratégie de communication	X																		
Gestion défailante des résultats de la stratégie globale d'appui aux missions	X															X			
Absence d'informations concernant les résultats obtenus au regard des indicateurs de résultats et concernant les résultats obtenus dans certains domaines d'activité																	X		
Gestion défailante des avantages de la stratégie globale d'appui aux missions	X									X								X	
Gestion défailante des coûts de la stratégie globale d'appui aux missions																			
Transfert de fonctions et de postes des missions clientes au Centre de services régional																		X	
Planification et modalités du transfert de fonctions	X															X	X		
Prestations du Centre de services régional																			X
Consolidation de la fonction traitement de l'indemnité pour frais d'études																X	X		
Formation du personnel civil préalable au déploiement non assurée au Centre de services régional comme prévu																			X
Faible utilisation de la capacité de transfert de voyageurs ou de marchandises des aéronefs affrétés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements																			X
Projections irréalistes du nombre d'aéronefs dans la version révisée du plan de financement	X																		
Non-mise en place à la MINUSMA d'un comité directeur ou de tout autre dispositif de gestion de ressources, contrairement à la proposition du Comité	X																		
Planification insuffisante du projet d'organisation en modules	X																		
Importants retards dans l'élaboration du cahier des charges relatif aux moyens logistiques	X																		

<i>Observations</i>	<i>Siège</i>	<i>MINUSS</i>	<i>FISNUA</i>	<i>MONUSCO</i>	<i>MINUAD</i>	<i>ONUCI</i>	<i>MINUL</i>	<i>MINURSO</i>	<i>MINUSTAH</i>	<i>MINUT</i>	<i>UNFICYP</i>	<i>MINUK</i>	<i>FNUOD</i>	<i>FINUL</i>	<i>UNSOA</i>	<i>BSLB/Centre de services mondial</i>	<i>Centre de services régional</i>	<i>MINURCAT</i>	<i>MINUS</i>
Gestion défaillante du projet de gestion de la chaîne logistique	X															X			
Carences dans la planification des achats à l'échelle mondiale	X															X			
Éventuelles répercussions de la non-présentation du plan d'achat avec les prévisions budgétaires sur l'efficacité de l'évaluation des besoins	X																		
Absence de consignes claires concernant l'élaboration, l'examen et le suivi du plan d'achat	X																		
Absence de gestion centralisée des actifs mondiaux	X																		
Absence de norme uniforme et circonstanciée concernant l'approbation des achats	X																		
Arrangements insuffisants pour que les missions adhèrent aux principes d'une gestion mondiale des actifs	X															X			
Aucune disposition prise pour faire appliquer la politique au Siège	X															X			

Annexe IV

Cinq éléments essentiels pour concevoir, lancer et gérer des projets qui aboutissent

<i>Élément essentiel</i>	<i>Critères</i>
Objectif ultime	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif ultime de chaque volet a-t-il été défini de façon claire et détaillée, a-t-il été bien communiqué aux parties concernées et est-il bien compris par celles-ci? • L'organisation dispose-t-elle d'un plan de mise en œuvre détaillé et complet pour réaliser l'objectif ultime?
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Des mécanismes efficaces de gouvernance et de responsabilité effective sont-ils en place pour le projet? • Des mécanismes efficaces sont-ils en place pour gérer la transformation des modes de fonctionnement? • Le dispositif de gouvernance permet-il de façon satisfaisante d'examiner les questions importantes et de prendre les décisions voulues? • Les mécanismes de gouvernance garantissent-ils un processus décisionnel transparent et efficace? • Les décisions des organes directeurs sont-elles bien suivies?
Gestion du projet	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation assure-t-elle un suivi et une gestion efficace de l'exécution des activités par rapport à un calendrier et à un plan d'exécution précis? • Les organes directeurs et les autres parties concernées pourraient-ils souscrire au concept du projet et s'engager suffisamment en faveur de l'exécution du projet? • Les risques sont-ils définis en temps voulu et des mesures sont-elles prises pour y remédier pendant la mise en œuvre du projet? • Existe-t-il un dispositif efficace de gestion des résultats où sont clairement énoncées les modalités permettant de mesurer, d'enregistrer et de communiquer les résultats du projet?
Gestion des avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il une solide stratégie de valorisation des avantages, qui indique les avantages principaux et les avantages subsidiaires, comporte un échéancier et désigne la personne qui sera responsable de la valorisation de ces avantages? • Les avantages escomptés sont-ils aisément justifiables? • Les coûts sont-ils pleinement pris en compte dans l'analyse coûts-avantages? • Les avantages signalés peuvent-ils être dûment justifiés et pleinement étayés?
Gestion des coûts	<ul style="list-style-type: none"> • Les coûts du projet sont-ils convenablement calculés à l'avance, comptabilisés et communiqués?

Annexe V

Résultats obtenus par rapport aux indicateurs relatifs au traitement des demandes, tels qu'ils ont été communiqués dans les rapports mensuels du Centre de services régional pour l'exercice 2012/13

Délai de paiement	Référence	Volume des demandes de remboursement des frais de voyage présentées dans le formulaire F10											
		Juill. 2012	Août 2012	Sept. 2012	Oct. 2012	Nov. 2012	Déc. 2012	Janv. 2013	Févr. 2013	Mars 2013	Avril 2013	Mai 2013	Juin 2013
Paiement sous 28 jours ou moins	546	117	238	283	123	435	448	389	487	383	276	300	428
Paiement sous 29 à 40 jours	134	3	–	91	283	1	–	1	–	4	–	–	–
Paiement sous 40 jours ou plus	12	–	1	–	–	–	4	2	2	1	–	–	–
Total	692	120	239	374	406	436	452	392	489	388	276	300	428

État des demandes de remboursement des frais de voyage (formulaire en ligne F10) en souffrance au 7 août 2013

	Attente de l'agent ordonnateur	Attente de l'agent certificateur	Attente de l'agent du Groupe des paiements	Dossier renvoyé par l'agent ordonnateur pour éclaircissements	Dossier renvoyé par l'agent certificateur pour éclaircissements	Dossier renvoyé par l'agent du Groupe des paiements pour éclaircissement	Total
BINUCA		1	1	1			4
Frais seulement (hors déplacement)			1				1
Déplacement en mission		1		1			2
Formulaire PT8						3	3
BNUB		1					1
Déplacement en mission		1				1	2
MINUAD		179	52	894	12	1	405
Frais seulement (hors déplacement)		2	41	274	5	1	133
Déplacement en mission		162	11	594	7		242
Formulaire PT8		15		26			30
MINUSS		223	3	582	21	1	284
Frais seulement (hors déplacement)		1		35	3	1	20
Déplacement en mission		201	3	511	18		229
Formulaire PT8		21		36			35

	<i>Attente de l'agent ordonnateur</i>	<i>Attente de l'agent certificateur</i>	<i>Attente de l'agent du Groupe des paiements</i>	<i>Dossier renvoyé par l'agent ordonnateur pour éclaircissements</i>	<i>Dossier renvoyé par l'agent certificateur pour éclaircissements</i>	<i>Dossier renvoyé par l'agent du Groupe des paiements pour éclaircissement</i>	Total
MONUSCO	202	1	1 163	5	2	312	1 685
Frais seulement (hors déplacement)	31	1	478	5	2	71	588
Déplacement en mission	165		656			213	1 034
Formulaire PT8	6		29			28	63
Total	606	57	2 640	38	4	1 006	4 351

Annexe VI

**Récapitulatif des cas de fraude ou de fraude présumée signalés
par les missions de maintien de la paix pendant l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013**

<i>Mission</i>	<i>Nombre de cas</i>	<i>Nature de la fraude</i>	<i>Montant de la fraude (dollars É.-U.)</i>	<i>Mesures prises</i>	<i>Observations</i>
BINUB	–		–		La Mission n'a pas répondu.
BSLB (Centre de services mondial)	–		–		La Mission a confirmé qu'il n'y avait pas eu de cas de fraude en 2012/13.
FINUL	–		–		La Mission a confirmé qu'il n'y avait pas eu de cas de fraude en 2012/13.
FISNUA	1	Vol de carburant dans un véhicule de l'ONU	s.o.		Le carburant volé a été récupéré et restitué à la Section des transports de la Mission. Il a été recommandé de saisir le Groupe Déontologie et discipline de l'affaire, pour examen et décision quant aux sanctions administratives à prendre.
FNUOD	–		–		La Mission a confirmé qu'il n'y avait pas eu de cas de fraude en 2012/13.
MINUAD	1	Demande frauduleuse déposée par un conseiller pour les questions de police pour le remboursement de frais afférents à la sécurité de son logement privé	s.o.	Le Groupe Déontologie et discipline étudie l'affaire.	
	1	Demande frauduleuse déposée par un conseiller pour les questions de police pour le remboursement de frais afférents à la sécurité de son logement privé	s.o.	Une enquête est en cours.	
	1	Approbation frauduleuse par un fonctionnaire de ses propres demandes de déplacement	s.o.	Le Groupe Déontologie et discipline étudie l'affaire.	
	1	Présentation frauduleuse d'une demande d'allocation de subsistance par un conseiller pour les questions de police	s.o.	Une enquête est en cours.	

<i>Mission</i>	<i>Nombre de cas</i>	<i>Nature de la fraude</i>	<i>Montant de la fraude (dollars É.-U.)</i>	<i>Mesures prises</i>	<i>Observations</i>
	1	Demandes frauduleuses d'indemnité pour charges de famille	1 561,00		Chaque mois. Ce cas remonte à l'exercice allant du 1 ^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 et n'avait pas été signalé auparavant.
	1	Utilisation frauduleuse du code d'accès téléphonique d'un autre fonctionnaire par un membre du contingent	1 200,00	Le pays fournisseur de contingent concerné a été informé et la mission attend de connaître les mesures qui seront prises.	L'affaire remonte à l'exercice 2010/11 et n'avait pas été signalée auparavant.
	1	Demandes frauduleuses d'indemnité pour charges de famille	446,00	Le Bureau des services de contrôle interne étudie l'affaire.	Montant mensuel. L'affaire remonte à l'exercice 2010/11 et n'avait pas été signalée auparavant.
	1	Utilisation frauduleuse du code d'accès téléphonique d'un contingent militaire par un conseiller pour les questions de police	200,34	Le pays fournisseur de forces de police concerné a été informé et la mission attend de connaître les mesures qui seront prises.	L'affaire remonte à l'exercice 2010/11 et n'avait pas été signalée auparavant.
	1	Dépôt d'une demande de remboursement frauduleuse par un membre du contingent	2 700,00	Le pays fournisseur de contingent concerné a été informé et la mission attend de connaître les mesures qui seront prises.	La somme a été recouvrée. L'affaire remonte à l'exercice 2010/11 et n'avait pas été signalée auparavant.
MINUK	–		–		La Mission a confirmé qu'il n'y avait pas eu de cas de fraude en 2012/13.
MINUL	1	Demande frauduleuse déposée par huit observateurs militaires pour le remboursement de frais afférents à la sécurité de leur logement privé	20 280,00	Les observateurs militaires sont déjà partis et l'affaire a été renvoyée à la Mission afin qu'elle lance le recouvrement.	
MINURSO	–		–		La Mission a confirmé qu'il n'y avait pas eu de cas de fraude en 2012/13.
MINUSMA	–		–		La Mission a confirmé qu'il n'y avait pas eu de cas de fraude en 2012/13.
MINUSS	1	Détournement d'espèces provenant du traitement de vacataires par un fonctionnaire recruté sur le plan national	266,00	La Mission a recommandé de déduire le montant détourné du traitement du fonctionnaire et renvoyé l'affaire au Département de l'appui aux missions.	790 livres sud-soudanaises

<i>Mission</i>	<i>Nombre de cas</i>	<i>Nature de la fraude</i>	<i>Montant de la fraude (dollars É.-U.)</i>	<i>Mesures prises</i>	<i>Observations</i>
MINUSTAH	1	Présentation frauduleuse de demandes d'indemnité pour charges de famille par un fonctionnaire recruté sur le plan national	–	La mission aidera les nouveaux fonctionnaires à comprendre la circulaire applicable et à la respecter.	La fraude n'a pas été démontrée.
	1	Demande de traitement frauduleuse	87,00	Une enquête est en cours.	
	1	Présentation de CV à l'authenticité douteuse par certaines personnes lors de leur recrutement par l'Organisation	–	Une enquête menée par le Bureau des services de contrôle interne a conclu que l'information présentée était véridique. Le dossier est clos.	
	1	Soumission d'une demande frauduleuse (formulaire F10) par un Volontaire des Nations Unies	4 000,00	L'affaire est à l'examen au siège du Programme des Volontaires des Nations Unies à Bonn.	
	1	Réception frauduleuse de l'indemnité de subsistance par des prestataires de services extérieurs alors qu'ils ne travaillaient pas pour la Mission	s.o.	La fraude n'a pas été démontrée.	
	1	Vol et extorsion par un agent recruté localement	s.o.	Le contrat a été résilié.	
	1	Irrégularités concernant la consommation de carburant par des conducteurs affectés à la répartition du parc de véhicules engagés localement	s.o.	L'affaire est à l'étude.	
	1	Corruption : acceptation de pots-de-vin versés par des personnes recrutées sur le plan national et des vacataires en échange d'un emploi à la Mission	s.o.	Quatre vacataires sont exclus de tout recrutement et la Mission a élaboré et mis en application des directives générales relatives aux appels d'offres.	Entre 600 dollars et 845 dollars pour l'engagement d'un vacataire et 362 dollars par mois pour toute la durée du contrat. L'affaire remonte à l'exercice 2010/11 et n'avait pas été signalée auparavant.
	1	Utilisation à des fins abusives des biens de l'ONU	s.o.	La fraude n'a pas été démontrée.	L'affaire remonte à l'exercice 2011/12 et n'avait pas été signalée auparavant.
	1	Demandes d'indemnisation frauduleuses présentées par sept fonctionnaires	s.o.	Tous les fonctionnaires mis en cause ont été congédiés.	L'affaire remonte à l'exercice 2011/12 et n'avait pas été signalée auparavant.
1	Utilisation frauduleuse du code d'accès téléphonique d'autres fonctionnaires	231,55	Le fonctionnaire mis en cause a été réprimandé par le Directeur de l'appui à la mission.		

<i>Mission</i>	<i>Nombre de cas</i>	<i>Nature de la fraude</i>	<i>Montant de la fraude (dollars É.-U.)</i>	<i>Mesures prises</i>	<i>Observations</i>	
MONUSCO	1	Un individu non identifié a tenté d'embarquer sur un vol de la Mission à l'aide d'un formulaire valide du système de gestion des déplacements du personnel qui avait été délivré à un membre de la société civile.		s.o.	Une enquête est en cours afin de déterminer s'il y a des responsables parmi les membres de la Mission.	
	1	Présentation frauduleuse de factures d'hôtel par des membres des contingents		s.o.	La commission d'enquête a déterminé que seules les dépenses effectives seraient remboursées. La Mission mettra davantage l'accent sur l'examen des factures et la formation.	
	1	Présentation frauduleuse de factures d'hôtel par des membres des contingents		s.o.	Enquête en cours. La Mission mettra davantage l'accent sur l'examen des factures et la formation.	
	1	Présentation frauduleuse de factures d'hôtel par des membres des contingents		s.o.	Il a été demandé à la mission permanente concernée d'agir. La Mission mettra davantage l'accent sur l'examen des factures et la formation.	
	1	Appels internationaux effectués à l'aide des téléphones satellitaires de la Mission par des fonctionnaires	50 674,71		Des dispositions ont été prises auprès des fonctionnaires concernés pour récupérer les fonds et des mesures de contrôle interne ont été mises en place.	
ONUCI	–		–		La Mission a confirmé qu'aucun cas de fraude n'avait été relevé pendant l'exercice 2012/13.	
UNFICYP	–		–		La Mission a confirmé qu'il n'y avait pas eu de cas de fraude en 2012/13.	
UNSOA	1	Demande frauduleuse d'indemnité pour frais d'études		s.o.	L'enquête est en cours. Le montant de la fraude n'a pas encore été déterminé.	
Total	29		81 646,60			

Chapitre III

Certification des états financiers

1. Les états financiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 ont été établis conformément à la règle de gestion financière 106.1.
2. Les principales conventions comptables utilisées pour établir ces états sont récapitulées dans les notes y afférentes. Celles-ci donnent des renseignements et explications complémentaires sur les activités financières de l'Organisation dans le domaine des opérations de maintien de la paix au cours de l'exercice considéré, lesquelles relèvent de la responsabilité administrative du Secrétaire général.
3. Je certifie que les états financiers I à LII des opérations de maintien de la paix des Nations Unies qui figurent ci-après sont corrects.

La Sous-Secrétaire générale et Contrôleuse
(*Signé*) María Eugenia **Casar**

30 septembre 2013

Chapitre IV

Opérations de maintien de la paix : rapport financier de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

A. Introduction

1. Le Secrétaire général a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 (exercice 2012/13), qui donne un aperçu des résultats financiers de cet exercice.

B. Situation financière

2. Le tableau IV.1 donne une vue d'ensemble de la situation financière des opérations de maintien de la paix.

Tableau IV.1

Principaux indicateurs financiers

(En millions de dollars des États-Unis)

	2011/12	2012/13	Augmentation (diminution) en pourcentage
Montant total des contributions mises en recouvrement	7 923,2	7 257,9	(8,4)
Contributions non acquittées^a			
Mission en cours	792,5	822,1	3,7
Missions terminées	592,6	544,8	(8,1)
Total	1 385,1	1 366,9	(1,3)
Montant total des dépenses	7 544,2	7 273,1	(3,6)
Situation de trésorerie : disponibilités moins total du passif^a			
Missions en cours	(588,2)	(600,4)	(2,1)
Missions terminées	(114,2)	(85,2)	25,4

^a Les données de 2011/12 ont été retraitées pour classer la MINUS parmi les missions terminées.

3. Entre l'exercice 2011/12 et l'exercice 2012/13, les contributions mises en recouvrement ont baissé de 8,4 % et les dépenses ont diminué de 3,6 %. Pour les missions en cours, le montant des contributions non acquittées a augmenté de 3,7 % et celui des disponibilités a diminué de 2,1 %. Pour les missions terminées, le montant des contributions non acquittées a diminué de 8,1 % et celui des disponibilités a augmenté de 25,4 %.

C. Contributions mises en recouvrement

4. Les contributions mises en recouvrement ont diminué de 8,4 % (665,3 millions de dollars), passant de 7 923,2 millions de dollars en 2011/12 à 7 257,9 millions de dollars en 2012/13. Cette baisse, liée à la diminution globale du budget des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2012/13, a été partiellement compensée par l'augmentation des contributions mises en recouvrement pour l'UNSOA, la FISNUA, la MINUSS et la MINUSMA, créée au cours de l'exercice (voir le tableau IV.2).

Tableau IV.2

Contributions mises en recouvrement

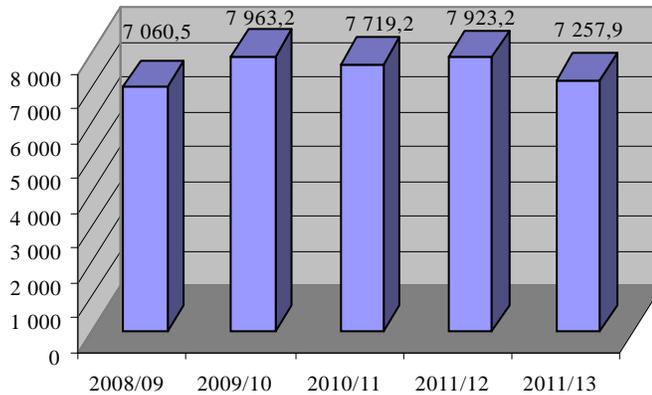
(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>2011/12</i>	<i>2012/13</i>	<i>Augmentation (diminution) en pourcentage</i>
UNFICYP	34,5	32,3	(6,4)
FNUOD	53,8	55,5	3,2
FINUL	580,3	546,9	(5,8)
MINURSO	65,4	60,8	(7,0)
MINUK	47,8	50,7	6,1
MONUSCO	1 577,1	1 402,3	(11,1)
MINUL	559,1	518,1	(7,3)
ONUCI	743,5	600,1	(19,3)
MINUSTAH	844,3	676,7	(19,9)
MINUS	168,4	–	(100,0)
MINUT	208,6	108,4	(48,0)
MINUAD	1 797,3	1 511,9	(15,9)
UNSOA	345,5	456,0	32,0
FISNUA	175,5	269,2	53,4
MINUSS	722,1	876,1	21,3
MISNUS	–	17,6	Non significatif
MINUSMA	–	75,3	Non significatif
Total	7 923,2	7 257,9	(8,4)

5. La figure IV.1 illustre l'évolution des contributions mises en recouvrement au titre des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2012/13 et les quatre exercices antérieurs.

Figure IV.1
**Contributions mises en recouvrement au titre des opérations
de maintien de la paix**

(En millions de dollars des États-Unis)



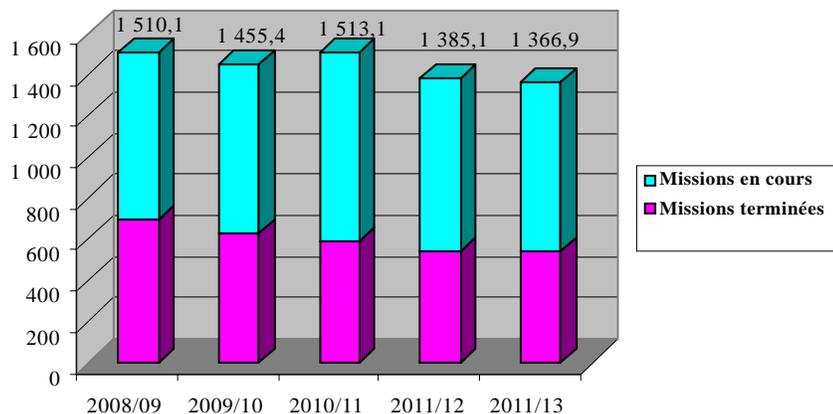
D. Contributions non acquittées

6. Les contributions non acquittées relatives aux missions de maintien de la paix en cours ont augmenté de 3,7 %, passant de 792,5 millions de dollars à la fin de l'exercice 2011/12 à 822,1 millions de dollars au 30 juin 2013. Les contributions non acquittées relatives aux missions terminées – parmi lesquelles la MINUS a été classée – ont diminué de 8,1 %, passant de 592,6 millions de dollars à 544,8 millions de dollars durant la même période. Le solde global des contributions non acquittées a diminué de 1,3 %, passant de 1 385,1 millions de dollars à 1 366,9 millions de dollars.

7. La figure IV.2 illustre l'évolution des contributions non acquittées au titre des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2012/13 et les quatre exercices antérieurs.

Figure IV.2
Contributions non acquittées relatives aux opérations de maintien de la paix

(En millions de dollars des États-Unis)



8. Le tableau IV.3 donne le montant des contributions non acquittées pour chacune des opérations de maintien de la paix des Nations Unies à la fin de l'exercice considéré, ainsi que pour les quatre exercices antérieurs.

Tableau IV.3
Quotes-parts non acquittées

(En millions de dollars des États-Unis)

Mission	30 juin 2009	30 juin 2010	30 juin 2011	30 juin 2012	30 juin 2013
Missions en cours^a					
UNFICYP	15,6	13,2	15,7	14,6	15,8
FNUOD	14,5	11,4	13,9	14,0	23,6
FINUL	33,1	28,0	35,7	39,4	33,6
MINURSO	48,2	48,9	49,5	50,8	46,8
MINUK	53,2	44,1	36,1	36,6	34,1
MONUSCO	165,3	177,5	188,1	156,4	81,2
MINUL	50,8	32,5	51,9	41,2	29,9
ONUCI	34,6	46,9	48,9	130,3	38,7
MINUSTAH	100,4	157,7	84,6	74,9	107,8
MINUT	11,3	12,1	29,5	15,5	10,7
MINUAD	126,1	120,6	161,5	92,7	91,2
UNSOA	57,4	18,4	22,1	52,3	116,5
FISNUA	–	–	–	29,1	51,4
MINUSS	–	–	–	44,7	48,4
MISNUS	–	–	–	–	17,6
MINUSMA	–	–	–	–	74,8

Mission	30 juin 2009	30 juin 2010	30 juin 2011	30 juin 2012	30 juin 2013
BSLB (stocks stratégiques pour déploiement rapide)	13,6	13,6	–	–	–
Total partiel	724,1	724,9	737,5	792,5	822,1
Missions terminées^a					
MINUS	85,8	102,8	183,0	49,9	10,8
MINURCAT	136,1	79,4	45,3	4,0	2,9
MONUG	8,0	5,1	4,9	4,4	3,8
MINUEE	13,5	2,6	2,0	0,2	0,1
ONUB	1,0	0,9	0,8	0,8	0,1
MINUSIL/MONUSIL	2,1	0,8	0,8	0,7	0,7
MANUTO	29,1	28,9	28,8	27,4	27,3
MONUIK	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
MINUBH	34,1	34,1	34,0	34,0	34,0
MANUH/MITNUH/MIPONUH	19,4	19,4	19,4	19,4	19,4
MINURCA	35,6	35,6	35,6	35,5	35,5
MONUA/UNAVEM	35,0	34,9	34,9	34,9	34,9
FORDEPRENU	1,3	1,2	1,3	1,2	1,2
ATNUSO	8,8	8,8	8,7	8,7	8,7
MONUL	–	–	–	–	–
FPNU	142,4	142,2	142,2	137,8	131,7
MINUGUA	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
MINUHA	–	–	–	–	–
MINUAR/MONUOR	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3
ONUSAL	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
ONUMOZ	16,7	16,7	16,7	16,7	16,7
ONUSOM	57,9	57,9	57,9	57,8	57,8
APRONUC	40,5	40,5	40,5	40,5	40,4
FUNU (1956)	42,6	42,6	42,6	42,6	42,7
ONUC	73,9	73,9	73,9	73,9	73,9
Total partiel	786,0	730,5	775,6	592,6	544,8
Total	1 510,1	1 455,4	1 513,1	1 385,1	1 366,9

^a La distinction entre missions en cours et missions terminées a été faite par rapport à la situation au 30 juin 2013, les données relatives aux exercices antérieurs ayant été retraitées en conséquence.

9. Le tableau IV.4 indique l'ancienneté des arriérés de contributions. Par rapport aux exercices précédents, on a noté une amélioration de la situation concernant les contributions dues de longue date. Les contributions non acquittées depuis plus d'un exercice et plus de deux exercices ont diminué respectivement de 38,7 % et de 2,7 %.

Tableau IV.4
Ancienneté des quotes-parts non acquittées

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ancienneté</i>	<i>30 juin 2012</i>	<i>30 juin 2013</i>	<i>Augmentation (diminution) (pourcentage)</i>
Moins d'un an	603,8	666,9	10,5
Un à deux ans	167,1	102,4	(38,7)
Plus de deux ans	614,2	597,6	(2,7)
Total	1 385,1	1 366,9	(1,3)

E. Dépenses

10. Le montant total des dépenses a baissé de 3,6 %, passant de 7 544,2 millions de dollars en 2011/12 à 7 273,1 millions de dollars en 2012/13, conformément à la tendance à la baisse du budget des opérations de maintien de la paix et des contributions mises en recouvrement. L'augmentation des dépenses de la FNUOD, de l'UNSOA, de la FISNUA, de la MINUSS, de la MINUSMA et de la BSLB a été compensée par une diminution des dépenses des autres missions.

Tableau IV.5
Dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)

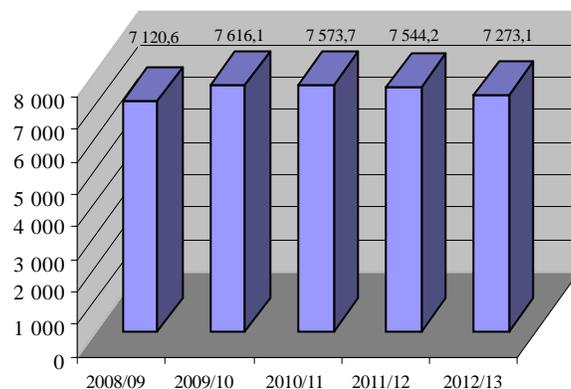
<i>Mission</i>	<i>2011/12</i>	<i>2012/13</i>	<i>Augmentation (diminution) en pourcentage</i>
UNFICYP	57,6	55,1	(4,3)
FNUOD	48,2	53,5	110,0
FINUL	545,3	524,0	(3,9)
MINURSO	62,1	59,0	(5,0)
MINUK	46,6	44,7	(4,1)
MONUSCO	1 382,3	1 344,8	(2,7)
MINUL	523,0	496,5	(5,1)
ONUCI	625,1	573,4	(8,3)
MINUSTAH	739,8	629,2	(14,9)
MINUS	134,0	–	(100,0)
MINUT	192,3	101,6	(47,2)
MINUAD	1 615,8	1 415,7	(12,4)
UNSOA	287,7	412,6	43,4
FISNUA	161,1	257,8	60,0
MINUSS	721,1	838,4	16,3
MISNUS	17,6	6,5	(63,1)

<i>Mission</i>	<i>2011/12</i>	<i>2012/13</i>	<i>Augmentation (diminution) en pourcentage</i>
MINUSMA	–	82,0	Non significatif
BSLB (stocks stratégiques pour déploiement rapide)	22,8	24,5	7,5
BSLB (autres activités)	64,3	68,6	6,7
Compte d'appui	344,8	329,7	(4,4)
Total partiel	7 591,5	7 317,6	(3,6)
Règlement de soldes intermissions ^a	(47,3)	(44,5)	(5,9)
Total	7 544,2	7 273,1	(3,6)

^a Montant enregistré dans les comptes des missions de maintien de la paix et de la BSLB au titre de la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide.

11. La figure IV.3 montre l'évolution du montant total des dépenses engagées pour toutes les opérations de maintien de la paix au cours de l'exercice 2012/13 et des quatre exercices antérieurs.

Figure IV.3
Dépenses des opérations de maintien de la paix
(En millions de dollars des États-Unis)



F. Situation de trésorerie : disponibilités et passif

1. Missions en cours

12. Le tableau IV.6 récapitule les disponibilités et le total du passif au 30 juin 2013 de chaque opération de maintien de la paix en cours, ainsi que les chiffres correspondants au 30 juin 2012 à des fins de comparaison.

Tableau IV.6
Disponibilités et passif au 30 juin 2013 : missions en cours

(En millions de dollars des États-Unis)

Mission	Disponibilités ^a	Passif ^b	Excédent (déficit) au 30 juin 2013	Excédent (déficit) au 30 juin 2012
	(1)	(2)	(1) – (2)	
UNFICYP	18,3	22,1	(3,8)	(6,4)
FNUOD	13,3	16,7	(3,4)	5,4
FINUL	226,7	195,9	30,8	7,2
MINURSO	3,9	22,3	(18,4)	(27,7)
MINUK	5,3	33,0	(27,7)	(40,8)
MONUSCO	302,5	377,5	(75,0)	(97,2)
MINUL	53,0	80,9	(27,9)	(57,3)
ONUCI	89,9	126,3	(36,4)	(126,8)
MINUSTAH	90,8	174,5	(83,7)	(41,0)
MINUT	5,0	6,4	(1,4)	(25,7)
MINUAD	331,7	378,8	(47,1)	(2,3)
UNSOA	69,7	172,1	(102,4)	(44,7)
FISNUA	44,9	90,2	(45,3)	(18,1)
MINUSS	142,4	194,8	(52,4)	(93,9)
MISNUS	0,1	24,2	(24,1)	(18,9)
MINUSMA	–	82,2	(82,2)	–
Total	1 397,5	1 997,9	(600,4)	(588,2)

^a Somme de l'encaisse et des dépôts à terme et de la part de la trésorerie commune.

^b Total du passif, non compris les engagements au titre des prestations dues à la cessation de service.

13. Le tableau montre qu'au 30 juin 2013, les déficits de trésorerie des opérations de maintien de la paix en cours étaient dans l'ensemble plus importants qu'au 30 juin 2012. Cette hausse est due à la diminution du montant des quotes-parts reçues et au démarrage de la MINUSMA au titre d'une autorisation d'engagement de dépenses. En outre, durant l'exercice 2012/13, trois missions en cours (MINURSO, MINUK et MISNUS) ont dû effectuer des emprunts sur les comptes des missions terminées pour faire face à leurs besoins opérationnels immédiats (voir tableau IV.9).

14. Le tableau IV.7 indique l'état au 30 juin 2013 des paiements effectués au titre des contingents, des unités de police constituées et du matériel appartenant aux contingents, en précisant la période couverte par le versement le plus récent. Trois missions avaient pu effectuer les versements jusqu'à la période la plus récente (mai ou juin 2013) au titre des contingents et des unités de police constituées, contre neuf durant l'exercice précédent, la baisse des disponibilités évoquée au paragraphe précédent ayant entraîné un ralentissement de ces paiements. Dix missions étaient à jour dans leurs paiements au titre du matériel appartenant aux contingents (versements effectués jusqu'en mars 2013).

Tableau IV.7
**État au 30 juin 2013 des paiements effectués au titre des contingents,
des unités de police constituées et du matériel appartenant aux contingents**

<i>Mission</i>	<i>Dernier mois de paiement (contingents et unités de police constituées)</i>	<i>Dernier mois de paiement (matériel appartenant aux contingents)</i>
UNFICYP	Juin 2012	Juin 2010
FNUOD	Mai 2013	Mars 2013
FINUL	Mai 2013	Mars 2013
MINURSO	Février 2011	Décembre 2010
MINUK	s.o.	s.o.
MONUSCO	Juin 2013	Mars 2013
MINUL	Avril 2013	Mars 2013
ONUCI	Avril 2013	Mars 2013
MINUSTAH	Avril 2013	Mars 2013
MINUAD	Avril 2013	Mars 2013
UNSOA	Sans objet	Mars 2013
FISNUA	Avril 2013	Mars 2013
MINUSS	Février 2013	Mars 2013
MISNUS	s.o.	s.o.
MINUSMA	s.o.	s.o.

2. Missions terminées

15. Le tableau IV.8 donne le récapitulatif des disponibilités et du montant total du passif pour toutes les missions terminées. Au 30 juin 2013, le montant total des excédents de trésorerie se montait à 92,7 millions de dollars et celui des déficits s'élevait à 177,9 millions de dollars. L'amélioration de la situation de trésorerie des missions terminées présentant un excédent de trésorerie entre le 30 juin 2012 et le 30 juin 2013 est due au classement de la MINUS parmi les missions terminées et aux remboursements de prêts de missions en cours.

Tableau IV.8
Disponibilités et passif au 30 juin 2013 : missions terminées

(En millions de dollars des États-Unis)

Mission	Disponibilités ^a	Passif ^b	Excédent (déficit) au 30 juin 2013	Excédent (déficit) au 30 juin 2012
	(1)	(2)	(1) – (2)	
Missions présentant un excédent de trésorerie				
MINUS ^c	56,4	43,1	13,3	4,0
MINURCAT	108,0	75,8	32,2	29,5
MONUG	2,2	1,7	0,5	1,4
MINUEE	3,6	1,7	1,9	1,9
ONUB	2,6	1,3	1,3	0,6
MINUSIL/MONUSIL	10,1	9,3	0,8	0,7
MANUTO	3,9	2,2	1,7	1,6
MONUIK	1,3	1,2	0,1	0,1
MINUBH	5,2	4,6	0,6	0,5
MONUT	1,1	1,0	0,1	0,1
MONUA/UNAVEM	15,0	5,5	9,5	6,4
FORDEPRENU	6,6	6,2	0,4	0,3
ATNUSO	5,4	5,0	0,4	0,4
MONUL	1,9	1,7	0,2	0,2
FPNU	55,3	47,4 ^d	7,9	8,8
MINUHA	42,8	32,2	10,6	1,8
MINUAR/MONUOR	16,3	5,9	10,4	4,1
ONUSAL	1,5	1,3	0,2	0,2
ONUMOZ	0,4	0,3	0,1	0,1
Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge	–	–	–	–
GANUPT	2,4	2,1	0,3	0,3
GOMNUII	1,9	1,7	0,2	0,1
Total partiel	343,9	251,2	92,7	63,1
Missions présentant un déficit de trésorerie				
MANUH/MITNUH/MIPONUH	0,2	7,5	(7,3)	(7,3)
MINURCA	0,1		(23,8)	(23,8)
MINUGUA	–		(0,1)	(0,1)
ONUSOM	0,1	15,6	(15,5)	(15,5)
APRONUC	–	40,1	(40,1)	(40,1)
FUNU (1956)	–	44,2	(44,2)	(43,7)

Mission	Disponibilités ^a	Passif ^b	Excédent (déficit) au 30 juin 2013	Excédent (déficit) au 30 juin 2012
	(1)	(2)	(1) – (2)	
ONUC	–	46,9	(46,9)	(46,8)
Total partiel	0,4	178,3	(177,9)	(177,3)
Total	344,3	429,5	(85,2)	(114,2)

^a Somme de l'encaisse et des dépôts à terme et de la part de la trésorerie commune.

^b Total du passif, non compris les engagements au titre des prestations dues à la cessation de service.

^c Reclassée comme mission terminée durant l'exercice 2012/13.

^d Non compris les recettes comptabilisées d'avance d'un montant de 127,4 millions de dollars, correspondant à des dépenses remboursables par les États Membres.

16. Les missions terminées présentant un excédent de trésorerie demeurent les seules sources de prêts pour les missions de maintien de la paix en cours. Pendant l'exercice considéré, de nouveaux emprunts d'un montant de 34 millions de dollars ont été faits sur les comptes de deux missions terminées, à savoir les FPNU (31 millions de dollars) et la MONUA (3 millions de dollars) au profit de trois missions en cours, à savoir la MINURSO (18 millions de dollars), la MINUK (13 millions de dollars) et la MISNUS (3 millions de dollars). L'encours de prêts au 30 juin 2013 s'élevait à 51,8 millions de dollars, contre 61,8 millions de dollars au 30 juin 2012. Le tableau IV.9 donne le détail des emprunts et des remboursements.

Tableau IV.9

Emprunts sur les comptes des missions terminées

(En millions de dollars des États-Unis)

Bénéficiaire	Source	Solde d'ouverture, 1 ^{er} juillet 2012	Montant de l'emprunt	Montant remboursé	Solde de clôture, 30 juin 2013	Date de l'emprunt	Date du remboursement
MINURCA	MINUHA	3,2	–	–	3,2	Août 1999	
MINURCA	FPNU	0,3	–	–	0,3	Août 1999	
MANUH	MINUAH	7,4	–	–	7,4	Août 1999	
MINURSO	FPNU	4,0	–	4,0	–	Novembre 2011	Août 2012
MINURSO	FPNU	6,5	–	6,5	–	Février 2012	Août/octobre 2012
MINURSO	MINUAR	6,0	–	6,0	–	Juin 2012	Octobre 2012
MINURSO	FPNU		3,5	3,5	–	Juillet 2012	Janvier 2013
MINURSO	FPNU		5,5	1,5	4,0	Décembre 2012	Janvier 2013
MINURSO	FPNU		9,0		9,0	Janvier 2013	
MINUK	FPNU	0,5	–	0,5	–	Avril 2011	Août 2012
MINUK	FPNU	7,5	–	7,5	–	Juin 2011	Août/octobre 2012
MINUK	MINUAH	8,5	–	8,5	–	Juillet 2011	Octobre 2012
MINUK	FPNU	6,0	–	–	6,0	Novembre 2011	
MINUK	FPNU	9,0	–	–	9,0	Avril 2012	

Bénéficiaire	Source	Solde			Solde de clôture, 30 juin 2013	Date de l'emprunt	Date du remboursement
		d'ouverture, 1 ^{er} juillet 2012	Montant de l'emprunt	Montant remboursé			
MINUK	FPNU	–	4,5	–	4,5	Juillet 2012	
MINUK	FPNU	–	8,5	–	8,5	Décembre 2012	
MISNUS	MONUA	3,0	–	3,0	–	Juin 2012	Septembre 2012
MISNUS	MONUA	–	3,0	3,0	–	Juillet 2012	Septembre 2012
Total		61,8	34,0	44,0	51,8		

G. Fonds de réserve pour le maintien de la paix

17. Durant l'exercice 2012/13, le Fonds de réserve pour le maintien de la paix a avancé 13,5 millions de dollars à la MISNUS, qui n'avait pas encore remboursé la somme au 30 juin 2013.

18. Au 30 juin 2013, le Fonds de réserve disposait d'un fonds de roulement de 150,0 millions de dollars et présentait un excédent cumulé de 2 083 500 dollars. Conformément à la résolution [67/287](#) de l'Assemblée générale, un montant de 1 245 800 dollars provenant de l'excédent cumulé et correspondant au solde de l'excédent du Fonds au 30 juin 2012 sera affecté au financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2013/14. L'Assemblée décidera de l'affectation du solde de l'excédent au 30 juin 2013, qui s'élève à 837 700 dollars.

H. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

19. Le montant total des dépenses imputées au compte d'appui durant l'exercice 2012/13 s'est élevé à 329,7 millions de dollars, soit une diminution de 15,1 millions de dollars (4,4 %) par rapport à l'exercice 2011/12. Cette baisse s'explique essentiellement par le fait que les dépenses afférentes au système Umoja ont été réduites de 9,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

I. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)

20. Au cours de l'exercice considéré, le montant total des dépenses de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi au titre de l'appui aux missions de maintien de la paix s'est élevé à 68,6 millions de dollars, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à l'exercice précédent. En outre, la Base gère les stocks stratégiques pour déploiement rapide. Conformément à la résolution [66/266](#) de l'Assemblée générale, un montant de 50,0 millions de dollars provenant de l'excédent cumulé de ces stocks a été utilisé pour financer les dépenses de la Base durant l'exercice 2012/13; en outre, des stocks stratégiques d'une valeur de remplacement estimée à 46,3 millions de dollars ont été expédiés à diverses missions de maintien de la paix et missions politiques.

21. Au 30 juin 2013, la valeur des stocks stratégiques pour déploiement rapide s'établissait à 91,4 millions de dollars. Ce montant comprenait 2,6 millions de

dollars de stocks qui avaient été expédiés aux missions mais pas encore reçus, 3,2 millions de dollars de stocks dont l'expédition avait été décidée et 0,6 million de dollars de stocks en cours de réception et d'inspection, si bien que la valeur des stocks stratégiques pour déploiement rapide disponibles pour une expédition immédiate au 30 juin 2013 s'élevait à 85 millions de dollars.

J. Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite

22. Au 30 juin 2013, les engagements souscrits dans le cadre des opérations de maintien de la paix au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite s'élevaient au total à 1 183,1 millions de dollars, dont 114,7 millions de dollars pour les jours de congé accumulés, 171,4 millions de dollars pour les prestations liées au rapatriement et 897,0 millions de dollars pour l'assurance maladie après la cessation de service. Les engagements au titre des jours de congé accumulés et des prestations liées au rapatriement sont indiqués dans les états financiers de chaque mission, tandis que ceux relatifs à l'assurance maladie après la cessation de service apparaissent dans l'état XXIII.

23. Le montant total des engagements de l'Organisation au titre de l'assurance maladie après la cessation de service en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix, évalué selon les méthodes actuarielles, s'élevait à 768,6 millions de dollars au 31 décembre 2012. Après report au 30 juin 2013, les engagements à comptabiliser à cette date ont été estimés à 896,9 millions de dollars, contre un montant de 827,4 millions de dollars au 30 juin 2012. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse du coût des prestations.

Annexe

Renseignements complémentaires

1. On trouvera dans la présente annexe les renseignements complémentaires que le Secrétaire général est tenu de communiquer.

Comptabilisation en pertes de montants en espèces et de créances

2. Pour l'exercice clos le 30 juin 2013, des espèces et des créances irrécouvrables d'un montant de 12 927 995 dollars ont été comptabilisées en pertes, comme le prévoit la règle de gestion financière 106.8. Un récapitulatif des sommes concernées a été présenté au Comité des commissaires aux comptes, comme le veut l'article 6.5 du Règlement financier.

Comptabilisation en pertes de biens

3. Pour l'exercice clos le 30 juin 2013, des biens d'une valeur à l'achat de 38 109 178 dollars ont été comptabilisés en pertes, comme le prévoit la règle de gestion financière 106.9. Ce montant se ventilait comme suit :

(En dollars des États-Unis)

	<i>Coût d'achat</i>
Biens endommagés ou accidentés	6 916 243
Biens perdus ou volés	10 629 510
Matériel en mauvais état de fonctionnement	7 545 424
Écarts d'inventaire et problèmes divers	13 018 001
Total	38 109 178

4. La passation de ces écritures a rétabli la concordance entre l'inventaire comptable et l'inventaire physique.

5. Le coût d'achat des biens durables détenus au 30 juin 2013 s'élevait à 2 280 347 148 dollars, comme il est également indiqué dans la note 13 relative aux états financiers. Un récapitulatif des biens comptabilisés en pertes, avec indication de leur valeur à l'achat, a été communiqué au Comité des commissaires aux comptes, comme le veut l'article 6.5 du Règlement financier.

Chapitre V
États financiers de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012
au 30 juin 2013

État I

État récapitulatif des opérations de maintien de la paix des Nations Unies^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012
au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et des soldes des fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total, opérations en cours	Fonds de réserve pour le maintien de la paix, appui aux programmes, BSLB et assurance maladie après la cessation de service	Total, opérations achevées	Élimination des comptes et opérations réciproques	Total pour l'exercice allant du	
					1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes						
Quotes-parts	7 257 894	–	–	–	7 257 894	7 923 213
Contributions volontaires	30 274	–	–	–	30 274	32 351
Quotes-parts prélevées sur d'autres fonds	–	351 551	–	(349 811)	1 740	9 025
Intérêts créditeurs	12 203	1 846	2 501	–	16 550	27 367
Recettes diverses ou accessoires	27 042	494	1 219	–	28 755	31 501
Total des recettes	7 327 413	353 891	3 720	(349 811)	7 335 213	8 023 457
Total des dépenses^b	7 197 661	422 823	–	(347 337)	7 273 147	7 544 235
Excédent (déficit)	129 752	(68 932)	3 720	(2 474)	62 066	479 222
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite (non budgétisés) ^c	26 936	(67 432)	517	–	(39 979)	(433 369)
Ajustements sur exercices antérieurs	(3 332)	(2)	(13 045)	–	(16 379)	(978)
Excédent (déficit) net	153 356	(136 366)	(8 808)	(2 474)	5 708	44 875
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	94 031	2 430	1 647	–	98 108	148 585
Sommes portées au crédit des États Membres	(437 782)	–	(40 025)	–	(477 807)	(678 316)
Virements à d'autres fonds	–	(2 474)	–	2 474	–	–
Réserves et solde des fonds en début d'exercice	352 027^d	(583 885)	579 253^d	–	347 395	832 251
Réserves et solde des fonds en fin d'exercice	161 632	(720 295)	532 067	–	(26 596)	347 395

^a Voir la note 4.

^b Tableau I.

^c Augmentation nette au cours de l'exercice considéré.

^d Chiffres retraités pour tenir compte du passage de la MINUS du statut de mission en cours à celui de mission achevée au cours de l'exercice. Ainsi, les réserves et le solde du fonds de cette mission, d'un montant de 65 363 605 dollars au 1^{er} juillet 2012, ont été transférés de la colonne « Total, opérations en cours » à la colonne « Total, opérations achevées ».

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État II

État récapitulatif des opérations de maintien de la paix des Nations Unies^a

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Total, opérations en cours	Fonds de réserve pour le maintien de la paix, appui aux programmes, BSLB et assurance maladie après la cessation de service	Total opérations achevées	Élimination des comptes et opérations réciproques	Total	
					2013	2012
Actif						
Encaisse et dépôts à terme	52 826	1 139	1 801	–	55 766	46 695
Trésorerie commune ^b	1 344 642	221 211	342 468	–	1 908 321	2 331 953
États Membres – quotes-parts à recevoir ^c	822 132	4	544 840	–	1 366 976	1 385 130
Comptes spéciaux pour les quotes-parts non acquittés	55 552	–	11 962	–	67 514	67 514
Contributions volontaires à recevoir	8 890	–	–	–	8 890	8 853
États Membres – soldes débiteurs	5 733	540	127 646 ^d	–	133 919	142 747
Débiteurs divers	80 282	3 829	3 451	(19 823)	67 739	64 936
Soldes débiteurs interfonds	19 969	45 986	2 353	(68 308)	–	–
Fonds d'opérations de maintien de la paix – soldes débiteurs	–	26 320	51 816	(78 136)	–	–
Comptes de régularisation – actif	6 443	2 398	2	–	8 843	9 179
Autres éléments d'actif	817	–	2 849	–	3 666	3 002
Total de l'actif	2 397 286	301 427	1 089 188	(166 267)	3 621 634	4 060 009
Passif						
Contributions et autres paiements reçus d'avance	10 410	–	15 625	–	26 035	15 239
Engagements non réglés	793 089	28 140	6 396	–	827 625	1 017 470
États Membres – soldes créditeurs	752 722	–	320 214	–	1 072 936	1 114 371
Créditeurs divers	270 915	17 929	1 796	(19 823)	270 817	209 639
Soldes créditeurs interfonds	108 463	30 420	601	(68 308)	71 176	16 043
Fonds d'opérations de maintien de la paix – soldes créditeurs	54 500	–	23 636	(78 136)	–	–
Contributions volontaires inscrites sur un compte d'attente	7 711	–	–	–	7 711	7 711
Comptes de régularisation – passif	28	–	127 380 ^d	–	127 408	127 691
Dû au Compte spécial de l'ONU	–	–	3 329	–	3 329	3 329
Dû au compte Produit de la vente d'obligations de l'ONU	–	–	44 048	–	44 048	44 048
Autres éléments de passif	103	–	13 909	–	14 012	13 919

	<i>Fonds de réserve pour le maintien de la paix, appui aux programmes, BSLB et assurance maladie après la cessation de service</i>				<i>Total</i>	
	<i>Total, opérations en cours</i>	<i>maladie après la cessation de service</i>	<i>Total opérations achevées</i>	<i>Élimination des comptes et opérations réciproques</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite ^e	237 713	945 233	187	–	1 183 133	1 143 154
Total du passif	2 235 654	1 021 722	557 121	(166 267)	3 648 230	3 712 614
Réserves et solde des fonds						
Fonds de roulement	–	150 000	–	–	150 000	150 000
Excédent reporté	55 552	–	55 821	–	111 373	111 373
Excédent cumulé – stocks pour déploiement stratégique	–	72 341	–	–	72 341	99 148
Excédent cumulé	343 793	2 597	476 433	–	822 823	1 130 028
Prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite (déficit)	(237 713)	(945 233)	(187)	–	(1 183 133)	(1 143 154)
Total des réserves et du solde des fonds	161 632	(720 295)	532 067	–	(26 596)	347 395
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	2 397 286	301 427	1 089 188	(166 267)	3 621 634	4 060 009

^a Voir la note 4.

^b Voir l'alinéa k) ii) de la note 2 et la note 10.

^c Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^d Conformément à la résolution 51/12 A de l'Assemblée générale, ce montant comprend 127 379 954 dollars de dépenses, qui doivent être remboursées par certains États Membres (voir le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/54/803). Un montant identique est également comptabilisé à la rubrique Comptes de régularisation – passif. Voir l'état XL.

^e Engagements au titre des congés annuels accumulés (114 692 257 dollars), des prestations liées au rapatriement (171 450 076 dollars) et de l'assurance maladie après la cessation de service (896 991 000 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État III

État récapitulatif des opérations de maintien de la paix des Nations Unies^a

État au 30 juin 2013 des flux de trésorerie de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012
au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Flux de trésorerie afférents aux activités opérationnelles		
Excédent (déficit) net (état I)	5 708	44 875
(Augmentation) diminution des quotes-parts à recevoir	18 154	127 979
(Augmentation) diminution des contributions volontaires à recevoir	(37)	325
(Augmentation) diminution des soldes débiteurs des États Membres	8 828	(136)
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers	(2 803)	(19 082)
(Augmentation) diminution des comptes de régularisation – actif	336	859
(Augmentation) diminution des autres éléments d'actif	(664)	(58)
Augmentation (diminution) des contributions et autres paiements reçus d'avance	10 796	(103 569)
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	(189 845)	(134 164)
Augmentation (diminution) des soldes créditeurs des États Membres	(41 435)	91 965
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs divers	61 178	27 076
Augmentation (diminution) des soldes créditeurs interfonds	55 133	(19 897)
Augmentation (diminution) des comptes de régularisation – passif	(283)	216
Augmentation (diminution) des autres éléments de passif	93	(4 274)
Augmentation (diminution) des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite	39 979	433 369
À déduire : Intérêts créditeurs	(16 549)	(27 367)
Flux nets de trésorerie afférents aux activités opérationnelles	(51 411)	418 117
Flux de trésorerie afférents aux activités de placement		
Intérêts créditeurs	16 549	27 367
Flux nets de trésorerie afférents aux activités de placement	16 549	27 367
Flux de trésorerie afférents aux activités de financement		
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	98 108	148 585
Sommes portées au crédit des États Membres	(477 807)	(678 316)
Flux nets de trésorerie afférents aux activités de financement	(379 699)	(529 731)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts à terme et de la trésorerie commune	(414 561)	(84 247)
Encaisse et dépôts à terme et trésorerie commune en début d'exercice	2 378 648	2 462 895
Encaisse et dépôts à terme et trésorerie commune en fin d'exercice	1 964 087	2 378 648

^a Voir la note 4.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État IV

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^b	32 252	34 507
Contributions volontaires ^c	25 716	26 891
Intérêts créditeurs	52	68
Recettes diverses ou accessoires ^d	398	(230)
Total des recettes	58 418	61 236
Total des dépenses (tableau 2)	57 485	61 209
Excédent (déficit)	933	27
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^e	49	189
Excédent (déficit) net	982	216
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	232	294
Sommes portées au crédit des États Membres ^f	(250)	(1 805)
Réserves et solde des fonds en début d'exercice	17 507	18 802
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice^g	18 471	17 507

État IV (*suite et fin*)**Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix
à Chypre (UNFICYP)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1 817	1 074
Part dans la trésorerie commune ^h	16 445	8 663
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	15 835	14 608
États Membres – contributions volontaires à recevoir ⁱ	8 890	8 853
États Membres – soldes débiteurs	34	69
Débiteurs divers	327	190
Comptes de régularisation – actif	125	114
Total de l'actif	43 473	33 571
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	73	–
Engagements non réglés – exercice considéré	3 598	4 564
Engagements non réglés – exercices antérieurs	406	409
États Membres – soldes créditeurs	17 149	7 601
Créditeurs divers	181	136
Soldes créditeurs interfonds	739	449
Prestations dues à la cessation de service ^j	2 856	2 905
Total du passif	25 002	16 064
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	21 327	20 412
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(2 856)	(2 905)
Total des réserves et du solde du fonds	18 471	17 507
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	43 473	33 571

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

- ^a Voir la note 2.
- ^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.
- ^c Y compris 18 216 333 dollars et 6 500 000 dollars de contributions volontaires en espèces à recevoir respectivement de Chypre et de la Grèce, dont il a été tenu compte dans le budget de la Force. Celle-ci a également reçu de Chypre des contributions volontaires en nature d'une valeur de 999 194 dollars (personnel d'entretien, matériaux et rations), qui ont également été prises en compte dans le budget.
- ^d Comprend une perte de change de 215 449 dollars liée à une contribution volontaire à recevoir en couronnes danoises pour la période antérieure au 15 juin 1993.
- ^e Diminution nette au cours de l'exercice considéré.
- ^f Conformément à la résolution 67/272 de l'Assemblée générale, un montant global de 250 100 dollars a été porté au crédit des États Membres pour l'exercice clos le 30 juin 2012. Sur ce total, 138 222 dollars ont été déduits des contributions mises en recouvrement et le solde a été reversé à Chypre (83 367 dollars) et à la Grèce (28 511 dollars), compte tenu du montant de leurs contributions volontaires en espèces.
- ^g En application des dispositions de la résolution 47/236 de l'Assemblée générale, confirmées par la résolution 61/233 B, pour la période allant du 27 mars 1964 au 15 juin 1993, les engagements imputés au compte de la Force sont limités au montant des contributions volontaires versées au compte spécial. Pour la période allant de la création de la Force au 15 juin 1993, le montant cumulé des engagements financés de la sorte s'élève à 211 793 102 dollars au 30 juin 2013. La variation par rapport au chiffre correspondant au 30 juin 2012 est due aux fluctuations des taux de change. Voir la note 5.
- ^h Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 2 211 891 dollars; placements à court terme : 5 456 980 dollars (valeur de réalisation : 5 460 332 dollars); placements à long terme : 8 737 637 dollars (valeur de réalisation : 8 733 205 dollars); intérêts courus à recevoir : 38 079 dollars. Voir la note 10.
- ⁱ Soit 3 221 489 dollars de contributions volontaires en espèces à recevoir de la Grèce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2013 et 2 707 500 dollars et 16 930 100 couronnes danoises (équivalent de 2 960 843 dollars) de contributions volontaires à recevoir respectivement de l'Autriche et du Danemark, au titre de la période antérieure au 15 juin 1993.
- ^j Montant des engagements au titre des jours de congé accumulés (1 352 155 dollars) et des prestations liées au rapatriement (1 503 898 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État V

Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) 1973 et Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	55 494	53 753
Intérêts créditeurs	104	130
Recettes diverses ou accessoires	88	118
Total des recettes	55 686	54 001
Total des dépenses (tableau 3)	55 489	51 470
Excédent (déficit)	197	2 531
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	(284)	(28)
Ajustements sur exercices antérieurs ^d	(193)	–
Excédent (déficit) net	(280)	2 503
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	664	338
Sommes portées au crédit des États Membres ^e	(2 869)	(1 216)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	57 173	55 548
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	54 688	57 173

État V (*suite et fin*)**Force d'urgence des Nations Unies (FONU) 1973
et Force des Nations Unies chargée d'observer
le désengagement (FNUOD)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme ^f	1 260	1 525
Part dans la trésorerie commune ^g	12 049	15 059
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	23 559	14 059
Compte spécial pour les quotes-parts non acquittées (résolution 36/116 A de l'Assemblée générale) ^h	35 987	35 987
États Membres – soldes débiteurs	41	252
Débiteurs divers	819	509
Soldes débiteurs interfonds	–	765
Comptes de régularisation – actif	176	213
Total de l'actif	73 891	68 369
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	47	2
Engagements non réglés – exercice considéré	10 396	6 495
États Membres – soldes créditeurs	2 805	1 875
Créditeurs divers	3 188	582
Soldes créditeurs interfonds	241	–
Prestations dues à la cessation de service ⁱ	2 526	2 242
Total du passif	19 203	11 196
Réserves et solde du fonds		
Excédent reporté ^j	35 987	35 987
Excédent cumulé	21 227	23 428
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(2 526)	(2 242)
Total des réserves et du solde du fonds	54 688	57 173
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	73 891	68 369

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

- ^a Voir les notes 2 et 3.
- ^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.
- ^c Augmentation nette au cours de l'exercice considéré.
- ^d Comptabilisation en pertes de sommes à recevoir des États Membres au titre de taxes non remboursées (184 699 dollars) et d'autres sommes à recevoir (7 902 dollars).
- ^e Conformément à la résolution 67/278 de l'Assemblée générale, un montant global de 2 869 300 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.
- ^f Y compris l'équivalent de 199 101 dollars en livres syriennes non convertibles.
- ^g Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 1 620 608 dollars; placements à court terme : 3 998 219 dollars (valeur de réalisation : 4 000 674 dollars); placements à long terme : 6 401 889 dollars (valeur de réalisation : 6 398 642 dollars); intérêts courus à recevoir : 27 899 dollars. Voir la note 10.
- ^h Voir l'alinéa b) de la note 3.
- ⁱ Engagements au titre des congés annuels accumulés (1 058 402 dollars) et des prestations liées au rapatriement (1 467 201 dollars). Voir la note 15.
- ^j Voir la note 6.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État VI

Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde des fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^b	546 903	580 332
Intérêts créditeurs	1 773	3 000
Recettes diverses ou accessoires	782	936
Total des recettes	549 458	584 268
Total des dépenses (tableau 4)	546 895	580 164
Excédent (déficit)	2 563	4 104
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	689	(2 231)
Ajustements sur exercices antérieurs	(8)	(1)
Excédent (déficit) net	3 244	1 872
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 449	2 569
Sommes portées au crédit des États Membres ^d	(6 672)	(28 875)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	72 085	96 519
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	73 106	72 085

État VI (*suite et fin*)**Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	4 998	1 701
Part dans la trésorerie commune ^e	221 721	228 259
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	33 564	39 443
Compte spécial pour les quotes-parts non acquittées (résolution 36/116 A de l'Assemblée générale) ^f	19 565	19 565
États Membres – soldes débiteurs	3 453	3 321
Débiteurs divers	2 144	1 990
Soldes débiteurs interfonds	1 927	–
Comptes de régularisation – actif	1 062	641
Autres éléments d'actif	21	–
Total de l'actif	288 455	294 920
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	576	148
Engagements non réglés – exercice considéré	30 233	75 900
Engagements non réglés – exercices antérieurs	5 239	62 918
États Membres – soldes créditeurs	143 067	45 946
Créditeurs divers	9 162	9 306
Soldes créditeurs interfonds	–	865
Contributions volontaires inscrites sur un compte d'attente ^g	7 711	7 711
Autres éléments de passif	9	–
Prestations dues à la cessation de service ^h	19 352	20 041
Total du passif	215 349	222 835
Réserves et solde du fonds		
Excédent reporté ⁱ	19 565	19 565
Excédent cumulé	72 893	72 561
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(19 352)	(20 041)
Total des réserves et du solde du fonds	73 106	72 085
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	288 455	294 920

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

^a Voir les notes 2 et 3.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Diminution nette au cours de l'exercice considéré.

^d Conformément à la résolution 67/279 de l'Assemblée générale, un montant global de 6 672 000 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

^e Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 29 822 781 dollars; placements à court terme : 73 576 107 dollars (valeur de réalisation : 73 621 300 dollars); placements à long terme : 117 808 989 dollars (valeur de réalisation : 117 749 239 dollars); intérêts courus à recevoir : 513 412 dollars. Voir la note 10.

^f Voir l'alinéa c) de la note 3.

^g Contributions reçues du Luxembourg et de la Suisse.

^h Engagements au titre des congés annuels accumulés (8 988 515 dollars) et des prestations liées au rapatriement (10 363 80 dollars). Voir la note 15.

ⁱ Voir la note 7.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État VII

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^b	60 797	65 398
Contributions volontaires ^c	2 461	2 072
Intérêts créditeurs	43	56
Recettes diverses ou accessoires	374	113
Total des recettes	63 675	67 639
Total des dépenses (tableau 5)	61 486	66 020
Excédent (déficit)	2 189	1 619
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^d	(4)	(816)
Ajustements sur exercices antérieurs	(14)	–
Excédent (déficit) net	2 171	803
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	611	383
Sommes portées au crédit des États Membres ^e	(2 002)	(1 138)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	23 818	23 770
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	24 598	23 818

État VII (*suite et fin*)**Mission des Nations Unies pour l'organisation
d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	461	412
Part dans la trésorerie commune ^f	3 481	1 462
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	46 837	50 800
États Membres – soldes débiteurs	329	312
Débiteurs divers	275	317
Comptes de régularisation – actif	68	60
Total de l'actif	51 451	53 363
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	60	1
Engagements non réglés – exercice considéré	3 240	5 459
États Membres – soldes créditeurs	1 883	1 207
Créditeurs divers	2 421	1 660
Soldes créditeurs interfonds	1 685	158
Dû aux Forces de paix des Nations Unies	13 000	10 500
Prestations dues à la cessation de service ^g	4 564	4 560
Total du passif	26 853	23 545
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	29 162	34 378
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(4 564)	(4 560)
Total des réserves et du solde du fonds	24 598	29 818
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	51 451	53 363

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Contributions volontaires en nature du Maroc (2 069 798 dollars) et de l'Algérie (391 534 dollars) inscrites au budget au titre des repas, du carburant et de services divers.

^d Augmentation nette au cours de l'exercice considéré.

^e Conformément à la résolution [67/283](#) de l'Assemblée générale, un montant global de 2 001 900 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

^f Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 468 269 dollars; placements à court terme : 1 155 271 dollars (valeur de réalisation : 1 155 980 dollars); placements à long terme : 1 849 803 dollars (valeur de réalisation : 1 848 864 dollars); intérêts courus à recevoir : 8 061 dollars. Voir la note 10.

^g Engagements au titre des congés annuels accumulés (1 351 885 dollars) et des prestations liées au rapatriement (3 212 389 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État VIII

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^{b, c}	50 695	47 802
Intérêts créditeurs	54	65
Recettes diverses ou accessoires	1 027	483
Total des recettes	51 776	48 350
Total des dépenses (tableau 6)	46 769	49 475
Excédent (déficit)	5 007	(1 125)
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^d	926	(989)
Ajustements sur exercices antérieurs ^e	(74)	–
Excédent (déficit) net	5 859	(2 114)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	68	358
Sommes portées au crédit des États Membres ^f	(906)	(1 509)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	(3 926)	(661)
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	1 095	(3 926)

État VIII (*suite et fin*)**Mission d'administration intérimaire des Nations Unies
au Kosovo (MINUK)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	993	282
Part dans la trésorerie commune ^g	4 325	2 726
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	34 150	36 565
États Membres – soldes débiteurs	1	25
Débiteurs divers	298	215
Comptes de régularisation – actif	83	55
Total de l'actif	39 850	39 868
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	45	23
Engagements non réglés – exercice considéré	2 358	954
Engagements non réglés – exercices antérieurs	185	185
États Membres – soldes créditeurs	775	1 194
Créditeurs divers	622	2 818
Dû aux Forces de paix des Nations Unies	28 000	23 000
Dû à la Mission des Nations Unies en Haïti	–	8 500
Soldes créditeurs interfonds	956	380
Prestations dues à la cessation de service ^h	5 814	6 740
Total du passif	38 755	43 794
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	6 909	2 814
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(5 814)	(6 740)
Total des réserves et du solde du fonds	1 095	(3 926)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	39 850	39 868

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Comprend 49 022 100 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 conformément à la résolution 66/274 de l'Assemblée générale et 1 673 100 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 conformément à la résolution 67/276 de l'Assemblée.^d Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^e Comptabilisation en pertes de sommes à recevoir au titre du personnel et des militaires (54 721 dollars) et de montants non recouvrables de l'Office kosovar de la propriété immobilière (18 870 dollars).

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

^f Conformément à la résolution 67/276 de l'Assemblée générale, un montant global de 905 900 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

^g Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 581 732 dollars; placements à court terme : 1 435 197 dollars (valeur de réalisation : 1 436 197 dollars); placements à long terme : 2 298 016 dollars (valeur de réalisation : 2 296 851 dollars); intérêts courus à recevoir : 10 015 dollars. Voir la note 10.

^h Engagements au titre des congés annuels accumulés (1 815 836 dollars) et des prestations liées au rapatriement (3 997 887 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État IX

Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^b	1 402 278	1 577 099
Contributions volontaires ^c	2 044	3 335
Intérêts créditeurs	2 443	3 531
Recettes diverses ou accessoires	5 004	3 186
Total des recettes	1 411 769	1 587 151
Total des dépenses (tableau 7)	1 403 517	1 472 896
Excédent (déficit)	8 252	114 255
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^d	2 317	(6 562)
Ajustements sur exercices antérieurs ^e	(646)	(6)
Excédent (déficit) net	9 923	107 687
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	15 798	12 863
Sommes portées au crédit des États Membres ^f	(127 112)	(34 762)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	77 356	8 432
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(24 035)	77 356

État IX (*suite et fin*)**Mission de l'Organisation des Nations Unies
pour la stabilisation en République démocratique du Congo
(MONUSCO)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	8 372	18 356
Part dans la trésorerie commune ^g	294 108	193 027
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	81 189	156 357
États Membres – soldes débiteurs	230	253
Débiteurs divers	15 630	16 779
Comptes de régularisation – actif	1 019	1 129
Autres éléments d'actif	468	81
Total de l'actif	401 016	385 982
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	1 376	83
Engagements non réglés – exercice considéré	127 055	144 336
Engagements non réglés – exercices antérieurs	22 806	21 162
États Membres – soldes créditeurs	165 362	60 582
Créditeurs divers	48 869	24 877
Soldes créditeurs interfonds	11 923	7 527
Comptes de régularisation – passif	28	110
Autres éléments de passif	10	10
Prestations dues à la cessation de service ^h	47 622	49 939
Total du passif	425 051	308 626
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	23 587	127 295
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(47 622)	(49 939)
Total des réserves et du solde du fonds	(24 035)	77 356
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	401 016	385 982

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Contributions volontaires en nature de la Fondation Hironnelle, inscrites au budget au titre de l'aide au fonctionnement de Radio Okapi.

^d Diminution nette au cours de l'exercice considéré.

^e Comptabilisation en pertes de sommes à recevoir au titre des prestataires (426 535 dollars), du personnel et des militaires (127 197 dollars) et d'avances pour projets à impact rapide (50 749 dollars), et de dépenses afférentes à des exercices antérieurs au titre du personnel (41 065 dollars).

^f Conformément à la résolution [67/273](#) de l'Assemblée générale, un montant global de 127 111 800 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

^g Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 39 559 232 dollars; placements à court terme : 97 597 009 dollars (valeur de réalisation : 97 656 955 dollars); placements à long terme : 156 270 906 dollars (valeur de réalisation : 158 191 650 dollars); intérêts courus à recevoir : 681 030 dollars. Voir la note 10.

^h Engagements au titre des congés annuels accumulés (19 475 694 dollars) et des prestations liées au rapatriement (28 146 316 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État X

Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^b	518 087	559 147
Contributions volontaires ^c	53	53
Intérêts créditeurs	537	854
Recettes diverses ou accessoires	2 974	4 345
Total des recettes	521 651	564 399
Total des dépenses (tableau 8)	518 135	556 557
Excédent (déficit)	3 516	7 842
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^d	2 735	(6 577)
Ajustements sur exercices antérieurs ^e	(188)	(13)
Excédent (déficit) net	6 063	1 252
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	3 421	3 633
Sommes portées au crédit des États Membres ^f	(11 462)	(22 310)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	(11 478)	5 947
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(13 456)	(11 478)

État X (suite et fin)**Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	552	2 419
Part dans la trésorerie commune ^g	52 398	56 745
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	29 934	41 197
Débiteurs divers	4 250	4 027
Comptes de régularisation – actif	464	652
Autres éléments d'actif	3	5
Total de l'actif	87 601	105 045
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	542	32
Engagements non réglés – exercice considéré	33 762	46 087
Engagements non réglés – exercice antérieur	395	247
États Membres – soldes créditeurs	32 329	38 896
Créditeurs divers	11 933	7 010
Soldes créditeurs interfonds	1 880	1 122
Comptes de régularisation – passif	–	178
Prestations dues à la cessation de service ^h	20 216	22 951
Total du passif	101 057	116 523
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	6 760	11 473
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(20 216)	(22 951)
Total des réserves et du solde du fonds	(13 456)	(11 478)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	87 601	105 045

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Contributions volontaires en nature de l'Allemagne (locaux), qui étaient inscrites au budget.^d Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^e Comptabilisation en pertes d'avances pour projets à impact rapide (173 496 dollars) et de sommes à recevoir au titre du personnel (14 466 dollars).^f Conformément à la résolution 67/277 de l'Assemblée générale, un montant global de 11 462 430 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.^g Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 7 047 844 dollars; placements à court terme : 17 387 813 dollars (valeur de réalisation : 17 398 493 dollars); placements à long terme : 27 841 113 dollars (valeur de réalisation : 27 826 993 dollars); intérêts courus à recevoir : 121 332 dollars.^h Engagements au titre des congés annuels accumulés (7 732 826 dollars) et des prestations liées au rapatriement (12 483 750 dollars).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XI

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	600 151	743 490
Intérêts créditeurs	843	781
Recettes diverses ou accessoires	1 809	1 782
Total des recettes	602 803	746 053
Total des dépenses (tableau 9)	598 516	656 235
Excédent (déficit)	4 287	89 818
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	(2 094)	(403)
Ajustements sur exercices antérieurs ^d	(1 536)	(6)
Excédent (déficit) net	657	89 409
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 316	5 122
Sommes portées au crédit des États Membres ^e	(28 530)	(7 632)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	9 252	(77 647)
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(14 305)	9 252

État XI (suite et fin)

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	4 530	1 891
Part dans la trésorerie commune ^f	85 363	72 440
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	38 714	130 320
États Membres – soldes débiteurs	–	182
Débiteurs divers	4 661	5 123
Comptes de régularisation – actif	4	351
Autres éléments d'actif	106	–
Total de l'actif	133 378	210 307
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	4	2
Engagements non réglés – exercice considéré	50 388	86 642
Engagements non réglés – exercices antérieurs	6 363	1 722
États Membres – soldes créditeurs	49 237	79 283
Créditeurs divers	19 036	8 400
Soldes créditeurs interfonds	1 277	5 721
Comptes de régularisation – passif	–	1
Prestations dues à la cessation de service ^g	21 378	19 284
Total du passif	147 683	201 055
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé (déficit)	7 073	28 536
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(21 378)	(19 284)
Total des réserves et du solde du fonds	(14 305)	9 252
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	133 378	210 307

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Augmentation nette au cours de l'exercice considéré.

^d Comptabilisation en pertes de sommes à recevoir des États Membres au titre des redevances d'atterrissage non remboursées (1 216 459 dollars) et de taxes non remboursées (182 251 dollars), au titre de prestataires (112 184 dollars) et au titre des traitements et autres dépenses de personnel (25 378 dollars).

^e Conformément à la résolution 67/271 de l'Assemblée générale, un montant global de 28 530 000 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

^f Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 11 481 778 dollars; placements à court terme : 28 326 818 dollars (valeur de réalisation : 28 344 217 dollars); placements à long terme : 45 356 488 dollars (valeur de réalisation : 45 333 484 dollars); intérêts courus à recevoir : 197 664 dollars.

^g Engagements au titre des congés annuels accumulés (9 697 662 dollars) et des prestations liées au rapatriement (11 680 106 dollars).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XII

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	676 707	844 259
Intérêts créditeurs	829	2 003
Recettes diverses ou accessoires	1 748	2 715
Total des recettes	679 284	848 977
Total des dépenses (tableau 10)	657 560	790 510
Excédent (déficit)	21 724	58 467
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	3 415	(5 424)
Ajustements sur exercices antérieurs ^d	(149)	(2)
Excédent (déficit) net	24 990	53 041
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	14 898	13 478
Sommes portées au crédit des États Membres ^e	(71 493)	(73 289)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	46 387	53 157
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	14 332	46 387

État XII (*suite et fin*)**Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
(MINUSTAH)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	3 002	2 488
Part dans la trésorerie commune ^f	87 813	171 300
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	107 828	74 879
États Membres – soldes débiteurs	294	219
Débiteurs divers	11 657	12 086
Comptes de régularisation – actif	426	248
Autres éléments d'actif	–	5
Total de l'actif	211 020	261 225
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	669	1
Engagements non réglés – exercice considéré	66 277	92 264
Engagements non réglés – exercices antérieurs	8 996	5 892
États Membres – soldes créditeurs	87 487	77 714
Créditeurs divers	6 592	10 447
Soldes créditeurs interfonds	4 464	2 950
Comptes de régularisation – passif	–	4
Autres éléments de passif	52	–
Prestations dues à la cessation de service ^g	22 151	25 566
Total du passif	196 688	214 838
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	36 483	71 953
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(22 151)	(25 566)
Total des réserves et du solde du fonds	14 332	46 387
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	211 020	261 225

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^d Comptabilisation en pertes d'avances pour projets à impact rapide (77 179 dollars) et de sommes à recevoir au titre du personnel et des militaires (61 968 dollars) et au titre des prestataires.

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

^e Conformément à la résolution 67/275 de l'Assemblée générale, un montant global de 71 943 500 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

^f Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 11 811 352 dollars; placements à court terme : 29 139 914 dollars (valeur de réalisation : 29 157 813 dollars); placements à long terme : 46 658 406 dollars (valeur de réalisation : 46 634 742 dollars); intérêts courus à recevoir : 203 338 dollars. Voir la note 10.

^g Engagements au titre des congés annuels accumulés (9 814 586 dollars) et des prestations liées au rapatriement (12 336 186 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XIII

Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 31 décembre 2012 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	108 388	208 604
Intérêts créditeurs	95	252
Recettes diverses ou accessoires	4 646	192
Total des recettes	113 129	209 048
Total des dépenses (tableau 11)	108 386	204 846
Excédent (déficit)	4 743	4 202
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	12 478	(2 552)
Ajustements sur exercices antérieurs	(10)	–
Excédent (déficit) net	17 211	1 650
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 422	1 625
Sommes portées au crédit des États Membres	–	(19 535)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	(8 669)	7 591
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	9 964	(8 669)

État XIII (*suite et fin*)**Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1 541	1 168
Part dans la trésorerie commune ^d	3 435	25 800
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	10 691	15 487
États Membres – soldes débiteurs	51	55
Débiteurs divers	2 624	1 270
Comptes de régularisation – actif	33	239
Total de l'actif	18 375	44 019
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	1 526	–
Engagements non réglés – exercice considéré	2 161	7 571
Engagements non réglés – exercices antérieurs	6	48
États Membres – soldes créditeurs	–	27 504
Créditeurs divers	1 142	2 617
Soldes créditeurs interfonds	1 559	453
Prestations dues à la cessation de service ^e	2 017	14 495
Total du passif	8 411	52 688
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	11 981	5 826
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(2 017)	(14 495)
Total des réserves et du solde du fonds	9 964	(8 669)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	18 375	44 019

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^d Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 462 017 dollars; placements à court terme : 1 139 847 dollars (valeur de réalisation : 1 140 548 dollars); placements à long terme : 1 825 107 dollars (valeur de réalisation : 1 824 181 dollars); intérêts courus à recevoir : 7 954 dollars. Voir la note 10.^e Engagements au titre des congés annuels accumulés (294 668 dollars) et des prestations liées au rapatriement (1 722 567 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XIV

Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes		
Quotes-parts ^b	1 511 892	1 797 328
Intérêts créditeurs	3 483	8 031
Recettes diverses ou accessoires	3 342	6 079
Total des recettes	1 518 717	1 811 438
Total des dépenses (tableau 12)	1 479 040	1 723 862
Excédent (déficit)	39 677	87 576
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	4 800	(7 554)
Ajustements sur exercices antérieurs ^d	(497)	(2)
Excédent (déficit) net	43 980	80 020
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	20 535	62 863
Sommes portées au crédit des États Membres ^e	(150 438)	(335 513)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	102 790	295 420
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	16 867	102 790

État XIV (suite et fin)

Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	4 399	3 663
Part dans la trésorerie commune ^f	327 333	623 993
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	91 205	92 715
États Membres – soldes débiteurs	8	8
Débiteurs divers	14 546	11 197
Comptes de régularisation – actif	988	1 163
Autres éléments d'actif	23	31
Total de l'actif	438 502	732 770
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	3 815	156
Engagements non réglés – exercice considéré	120 916	169 561
Engagements non réglés – exercice antérieur	9 828	9 049
États Membres – soldes créditeurs	173 235	330 931
Créditeurs divers	64 806	66 063
Soldes créditeurs interfonds	6 187	6 572
Prestations dues à la cessation de service ^g	42 848	47 648
Total du passif	421 635	629 980
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé (déficit)	59 715	150 438
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(42 848)	(47 648)
Total des réserves et du solde du fonds	16 867	102 790
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	438 502	732 770

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Diminution nette au cours de l'exercice considéré.

^d Comptabilisation en pertes de sommes à recevoir au titre des prestataires (400 758 dollars), du personnel et des militaires (17 771 dollars) et d'avances pour projets à impact rapide (78 369 dollars).

^e Conformément à la résolution 67/284 de l'Assemblée générale, un montant global de 150 437 700 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

^f Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 44 028 162 dollars; placements à court terme : 108 622 356 dollars (valeur de réalisation : 108 689 075 dollars); placements à long terme : 173 924 531 dollars (valeur de réalisation : 173 836 321 dollars); intérêts courus à recevoir : 757 964 dollars. Voir la note 10.

^g Engagements au titre des congés annuels accumulés (14 506 222 dollars) et des prestations liées au rapatriement (28 341 787 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XV

Appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^b	455 982	345 462
Intérêts créditeurs	416	512
Recettes diverses ou accessoires	756	3 063
Total des recettes	457 154	349 037
Total des dépenses (tableau 13)	431 648	306 356
Excédent (déficit)	25 506	42 681
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	(2 072)	(2 818)
Ajustements sur exercices antérieurs	(13)	–
Excédent (déficit) net	23 421	39 863
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	2 981	11 882
Sommes portées au crédit des États Membres ^d	(18 792)	(11 596)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	11 504	(28 645)
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	19 114	11 504

État XV (suite et fin)**Appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	5 075	816
Part dans la trésorerie commune ^e	64 663	58 932
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	116 477	52 264
États Membres – soldes débiteurs	275	934
Débiteurs divers	13 609	2 285
Comptes de régularisation – actif	555	658
Autres éléments d'actif	1	1
Total de l'actif	200 655	115 890
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	532	8
Engagements non réglés – exercice considéré	116 862	75 126
Engagements non réglés – exercice antérieur	1 720	–
États Membres – soldes créditeurs	12 879	826
Créditeurs divers	33 614	9 508
Soldes créditeurs interfonds	6 550	11 630
Autres éléments de passif	24	–
Prestations dues à la cessation de service ^f	9 360	7 288
Total du passif	181 541	104 386
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé (déficit)	28 474	18 792
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(9 360)	(7 288)
Total des réserves et du solde du fonds	19 114	11 504
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	200 655	115 890

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Augmentation nette au cours de l'exercice considéré.^d Conformément à la résolution 67/285 de l'Assemblée générale, un montant global de 18 792 300 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.^e Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 8 697 584 dollars; placements à court terme : 21 457 903 dollars (valeur de réalisation : 21 471 083 dollars); placements à long terme : 34 358 081 dollars (valeur de réalisation : 34 340 656 dollars); intérêts courus à recevoir : 149 733 dollars. Voir la note 10.^f Engagements au titre des congés annuels accumulés (3 685 923 dollars) et des prestations liées au rapatriement (5 673 894 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XVI

Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^b	269 197	175 500
Intérêts créditeurs	500	85
Recettes diverses ou accessoires	115	–
Total des recettes	269 812	175 585
Total des dépenses (tableau 14)	269 111	161 131
Excédent (déficit)	701	14 454
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	(956)	(2 800)
Excédent (déficit) net	(255)	11 654
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	6 292	–
Sommes portées au crédit des États Membres ^d	(14 454)	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	11 654	–
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	3 237	11 654

État XVI (suite et fin)

Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1 048	412
Part dans la trésorerie commune ^e	43 813	47 631
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	51 363	29 078
Débiteurs divers	849	587
Comptes de régularisation – actif	147	28
Total de l'actif	97 220	77 736
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	286	–
Engagements non réglés – exercice considéré	42 686	36 961
Engagements non réglés – exercice antérieur	1 075	–
États Membres – soldes créditeurs	10 224	4 970
Créditeurs divers	11 904	8 406
Soldes créditeurs interfonds	24 052	12 945
Prestations dues à la cessation de service ^f	3 756	2 800
Total du passif	93 983	66 082
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	6 993	14 454
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(3 756)	(2 800)
Total des réserves et du solde du fonds	3 237	11 654
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	97 220	77 736

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Augmentation nette au cours de l'exercice considéré.

^d Conformément à la résolution 67/270 de l'Assemblée générale, un montant global de 14 454 300 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

^e Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 5 893 083 dollars; placements à court terme : 14 538 888 dollars (valeur de réalisation : 14 547 818 dollars); placements à long terme : 23 279 455 dollars (valeur de réalisation : 23 267 648 dollars); intérêts courus à recevoir : 101 452 dollars. Voir la note 10.

^f Engagements au titre des congés annuels accumulés (1 129 903 dollars) et des prestations liées au rapatriement (2 625 911 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XVII

Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^b	876 161	722 130
Intérêts créditeurs	1 023	260
Recettes diverses ou accessoires	3 970	1 053
Total des recettes	881 154	723 443
Total des dépenses (tableau 12)	875 118	721 091
Excédent (déficit)	6 036	2 352
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	5 355	(38 064)
Ajustements sur exercices antérieurs	(4)	–
Excédent (déficit) net	11 387	(35 712)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	16 964	–
Sommes portées au crédit des États Membres ^d	(2 352)	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	(35 712)	–
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(9 713)	(35 712)

État XVII (*suite et fin*)**Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	14 706	6 943
Part dans la trésorerie commune ^e	127 693	142 475
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	48 455	44 701
États Membres – soldes débiteurs	960	298
Débiteurs divers	6 702	12 207
Soldes débiteurs interfonds	18 042	–
Comptes de régularisation – actif	1 260	945
Autres éléments d'actif	13	28
Total de l'actif	217 833	207 597
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	859	–
Engagements non réglés – exercice considéré	81 538	116 851
Engagements non réglés – exercice antérieur	4 124	–
États Membres – soldes créditeurs	56 290	42 134
Créditeurs divers	52 026	43 230
Soldes créditeurs interfonds	–	3 030
Prestations dues à la cessation de service ^f	32 709	38 064
Total du passif	227 546	243 309
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	22 996	2 352
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(32 709)	(38 064)
Total des réserves et du solde du fonds	(9 713)	(35 712)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	217 833	207 597

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^d Conformément à la résolution 67/280 de l'Assemblée générale, un montant global de 2 352 100 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2012, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.^e Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 17 175 433 dollars; placements à court terme : 42 373 698 dollars (valeur de réalisation : 42 399 725 dollars); placements à long terme : 67 848 147 dollars (valeur de réalisation : 67 813 736 dollars); intérêts courus à recevoir : 295 683 dollars. Voir la note 10.^f Engagements au titre des congés annuels accumulés (10 822 334 dollars) et des prestations liées au rapatriement (21 887 157 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XVIII

Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 19 août 2012 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	21 avril 2012 au 30 juin 2012
Recettes		
Quotes-parts ^{b, c}	17 589	–
Intérêts créditeurs	8	–
Recettes diverses ou accessoires	9	1
Total des recettes	17 606	1
Total des dépenses (tableau 16)	6 530	17 589
Excédent (déficit)	11 076	(17 588)
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^d	61	(126)
Excédent (déficit) net	11 137	(17 714)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 380	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	(17 714)	–
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(5 197)	(17 714)

État XVIII (*suite et fin*)**Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	47	35
Part dans la trésorerie commune ^e	3	1 040
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	17 560	–
États Membres – soldes débiteurs	55	–
Débiteurs divers	1 113	1 239
Autres éléments d'actif	182	2
Total de l'actif	18 960	2 316
Passif		
Engagements non réglés – exercice considéré	1 425	11 541
Créditeurs divers	530	3 066
Soldes créditeurs interfonds	8 629	2 297
Dû au Fonds de réserve pour le maintien de la paix	13 500	–
Dû à la Mission d'observation des Nations Unies en Angola	–	3 000
Autres éléments de passif	8	–
Prestations dues à la cessation de service ^f	65	126
Total du passif	24 157	20 030
Réserves et solde du fonds		
Déficit cumulé	(5 132)	(17 588)
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(65)	(126)
Total des réserves et du solde du fonds	(5 197)	(17 714)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	18 960	2 316

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Conformément à la résolution 67/282 de l'Assemblée générale pour la période allant du 14 avril au 30 juin 2012.^d Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^e Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 374 dollars; placements à court terme : 922 dollars (valeur de réalisation : 922 dollars); placements à long terme : 1 476 dollars (valeur de réalisation : 1 475 dollars); intérêts courus à recevoir : 6 dollars. Voir la note 10.^f Engagements au titre des congés annuels accumulés (33 449 dollars) et des prestations liées au rapatriement (31 214 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XIX**Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies
pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)^a**

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 25 avril 2013 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>
	<i>25 avril 2013 au 30 juin 2013</i>
Recettes	
Quotes-parts ^b	75 321
Total des recettes	75 321
Total des dépenses (tableau 12)	81 976
Excédent (déficit)	(6 655)
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés)	(479)
Excédent (déficit) net	(7 134)
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(7 134)

État XIX (*suite et fin*)**Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies
pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013
Actif	
Encaisse et dépôts à terme	25
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	74 770
Débiteurs divers	778
Comptes de régularisation – actif	33
Total de l'actif	75 606
Passif	
Engagements non réglés – exercice considéré	39 051
Créditeurs divers	4 889
Soldes créditeurs interfonds	38 321
Prestations dues à la cessation de service ^c	479
Total du passif	82 740
Réserves et solde du fonds	
Excédent cumulé (déficit)	(6 655)
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(479)
Total des réserves et du solde du fonds	(7 134)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	75 606

^a Par sa résolution 2100 (2013), le Conseil de sécurité a créé la MINUSMA. Le Comité consultatif indépendant pour les questions administratives et budgétaires a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant de 83 690 200 dollars pour la période allant du 25 avril au 30 juin 2013. Par sa résolution 67/286, l'Assemblée générale a ensuite autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un même montant. Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Engagements au titre des congés annuels accumulés (205 570 dollars) et des prestations liées au rapatriement (273 350 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XX

Fonds de réserve pour le maintien de la paix^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes		
Intérêts créditeurs	838	1 247
Recettes diverses ou accessoires	1	–
Total des recettes	839	1 247
Total des dépenses	1	1
Excédent (déficit) net	838	1 246
Virements à d'autres fonds ^b	(2 474)	(3 377)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	153 720	155 851
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	152 084	153 720

État XX (suite et fin)**Fonds de réserve pour le maintien de la paix**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	20	45
Part dans la trésorerie commune ^c	125 740	140 852
États Membres – quotes-parts à recevoir ^d	4	3
Mission des Nations Unies en République centrafricaine – soldes créditeurs	12 820	12 820
Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne – soldes créditeurs	13 500	–
Total de l'actif	152 084	153 720
Réserves et solde du fonds		
Fonds de roulement	150 000	150 000
Excédent cumulé ^e	2 084	3 720
Total des réserves et du solde du fonds	152 084	153 720
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	152 084	153 720

^a Voir les notes 2 et 3.^b Conformément à la résolution 66/285 de l'Assemblée générale, le solde de l'excédent pour l'exercice clos le 30 juin 2011, d'un montant de 2 474 300 dollars, a été affecté au financement des dépenses inscrites au budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 16 912 765 dollars; placements à court terme : 41 725 665 dollars (valeur de réalisation : 41 751 294 dollars); placements à long terme: 66 810 526 dollars (valeur de réalisation : 66 776 641 dollars); intérêts courus à recevoir : 291 161 dollars. Voir la note 10.^d Contributions mises en recouvrement auprès des États Membres qui sont devenus Membres de l'Organisation des Nations Unies après l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution 47/217 portant création du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix.^e Conformément à la résolution 67/287 de l'Assemblée générale, le solde de l'excédent pour l'exercice clos le 30 juin 2012, d'un montant de 1 245 800 dollars, sera affecté au financement des dépenses inscrites au budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXI

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du	
	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes ^b		
Quotes-parts prélevées sur d'autres fonds ^c	289 611	363 189
Intérêts créditeurs	452	884
Recettes diverses ou accessoires	141	111
Total des recettes	290 204	364 184
Total des dépenses (tableau 18)	329 685	344 786
Excédent (déficit)	(39 481)	19 398
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^d	2 919	(5 023)
Ajustements sur exercices antérieurs	(2)	(1)
Excédent (déficit) net	(36 564)	14 374
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	733	2 141
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	(12 728)	(29 243)
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(48 559)	(12 728)

État XXI (*suite et fin*)**Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	56	54
Part dans la trésorerie commune ^e	32 208	59 352
États Membres – soldes débiteurs	41	43
Débiteurs divers	2 116	2 253
Comptes de régularisation – actif	1 963	2 435
Total de l'actif	36 384	64 137
Passif		
Engagements non réglés – exercice considéré	4 668	7 074
Engagements non réglés – exercice antérieur	1	1
Créditeurs divers	8 522	10 418
Soldes créditeurs interfonds	30 420	15 121
Prestations dues à la cessation de service ^f	41 332	44 251
Total du passif	84 943	76 865
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé (déficit)	(7 227)	31 523
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(41 332)	(44 251)
Total des réserves et du solde du fonds	(48 559)	(12 728)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	36 384	64 137

^a Voir la note 2.^b Les recettes ne comprennent pas un montant de 28 381 900 dollars, représentant les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2011, qui a été alloué au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, conformément à la résolution 66/265 de l'Assemblée générale.^c Conformément à la résolution 66/265 de l'Assemblée, un montant de 287 136 800 dollars a été réparti au prorata entre les budgets des missions de maintien de la paix en cours, et un montant de 2 474 300 dollars, provenant de l'excédent du Fonds de réserve pour le maintien de la paix par rapport à son montant autorisé pour l'exercice clos le 30 juin 2011, a été affecté au financement des dépenses inscrites au compte d'appui pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.^d Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^e Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 4 332 149 dollars; placements à court terme : 10 687 892 dollars (valeur de réalisation : 10 694 457 dollars); placements à long terme : 17 113 297 dollars (valeur de réalisation : 17 104 618 dollars); intérêts courus à recevoir : 74 580 dollars. Voir la note 10.^f Engagements au titre des congés annuels accumulés (19 006 341 dollars) et des prestations liées au rapatriement (22 325 412 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXII

Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (BSLB)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités relatives aux stocks pour déploiement stratégique</i>	<i>Autres activités de la Base</i>	<i>2013 Total</i>	<i>2012 Total</i>
Recettes				
Quotes-parts prélevées sur d'autres fonds	46 263 ^b	15 677 ^c	61 940	121 123
Intérêts créditeurs	–	556	556	827
Recettes diverses ou accessoires	–	352	352	965
Total des recettes	46 263	16 585^d	62 848	122 915
Total des dépenses (tableau 19)	24 515	68 622	93 137	87 088
Excédent (déficit)	21 748	(52 037)	(30 289)	35 827
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^e	–	(759)	(759)	(123)
Ajustements sur exercices antérieurs	–	–	–	(7)
Excédent (déficit) net	21 748	(52 796)	(31 048)	35 697
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 445	252	1 697	596
Virements à d'autres fonds ^d	(50 000)	50 000	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	99 148	3 374	102 522	66 229
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	72 341	830	73 171	102 522

État XXII (suite et fin)

**Base de soutien logistique des Nations Unies
à Brindisi (Italie) (BSLB)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	1 063	181
Part dans la trésorerie commune ^f	63 263	80 353
États Membres – soldes débiteurs	499	591
Débiteurs divers	1 713	11 704
Soldes débiteurs interfonds	45 986	43 787
Comptes de régularisation – actif	435	246
Total de l'actif	112 959	136 862
Passif		
Engagements non réglés – exercice considéré	23 471	25 255
Créditeurs divers	9 407	2 934
Prestations dues à la cessation de service ^g	6 910	6 151
Total du passif	39 788	34 340
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé – stocks pour stratégique	72 341	99 148
Excédent cumulé – autres activités de la Base	7 740	9 525
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(6 910)	(6 151)
Total des réserves et du solde du fonds	73 171	102 522
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	112 959	136 862

^a Voir la note 2.^b Sommes versées par des missions de maintien de la paix, des missions politiques et d'autres bureaux, correspondant à la valeur de remplacement de stocks pour déploiement stratégique qui leur ont été livrés.^c Conformément à la résolution 66/266 de l'Assemblée générale, une partie du montant prévu des dépenses (15 676 900 dollars) a été répartie entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours.^d Conformément à la résolution 66/266 de l'Assemblée générale, un montant de 2 950 100 dollars, correspondant au solde inutilisé et aux recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2011, et un montant de 50 000 000 dollars correspondant aux stocks pour déploiement stratégique ont été alloués au financement des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.^e Augmentation nette au cours de l'exercice considéré.^f Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 8 509 192 dollars; placements à court terme : 20 993 119 dollars (valeur de réalisation : 21 006 014 dollars); placements à long terme : 33 613 876 dollars (valeur de réalisation : 33 596 828 dollars); intérêts courus à recevoir : 146 490 dollars. Voir la note 10.^g Engagements au titre des congés annuels accumulés (3 703 211 dollars) et des prestations liées au rapatriement (3 206 562 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXIII

Assurance maladie après la cessation de service pour le personnel des opérations de maintien de la paix^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>	
	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes	–	–
Total des recettes	–	–
Total des dépenses	–	–
Excédent (déficit)	–	–
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^b	(69 592)	(388 420)
Excédent (déficit) net	(69 592)	(388 420)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	(827 399)	(438 979)
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	(896 991)	(827 399)

État XXIII (*suite et fin*)**Assurance maladie après la cessation de service
pour le personnel des opérations de maintien de la paix**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif	–	–
Total de l'actif	–	–
Passif		
Prestations dues à la cessation de service ^c	896 991	827 399
Total du passif	896 991	827 399
Réserves et solde du fonds		
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(896 991)	(827 399)
Total des réserves et du solde du fonds	(896 991)	(827 399)
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	–	–

^a Voir la note 2.^b Augmentation nette au cours de l'exercice considéré.^c Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXIV

Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1^{er} juillet 2004 au 9 juillet 2011 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	1 ^{er} juillet 2004 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	6 348 342	–	168 402
Intérêts créditeurs	63 320	303	795
Recettes diverses ou accessoires	23 746	273	3 882
Total des recettes	6 435 408	576	173 079
Total des dépenses	6 012 262	–	164 859
Excédent (déficit)	423 146	576	8 220
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	(678)	491	36 348
Ajustements sur exercices antérieurs ^d	(205)	(1 944)	(156)
Excédent (déficit) net	422 263	(877)	44 412
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	183 306	1 377	19 500
Sommes portées au crédit des États Membres ^e	(540 205)	(38 464)	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	65 364	1 452
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	65 364	27 400	65 364

État XXIV (*suite et fin*)**Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	540	2 729
Part dans la trésorerie commune ^f	55 843	12 821
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	10 843	49 894
États Membres – soldes débiteurs	266	266
Débiteurs divers	1 898	1 501
Soldes débiteurs interfonds	1 345	9 656
Comptes de régularisation – actif	2	2
Total de l'actif	70 737	76 869
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	439	542
Engagements non réglés – exercice considéré	–	3 490
Engagements non réglés – exercices antérieurs	151	1 007
États Membres – soldes créditeurs	41 116	1 963
Créditeurs divers	1 444	3 807
Comptes de régularisation – passif	–	18
Prestations dues à la cessation de service ^g	187	678
Total du passif	43 337	11 505
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	27 587	66 042
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	(187)	(678)
Total des réserves et du solde du fonds	27 400	65 364
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	70 737	76 869

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^d Dépenses afférentes à des exercices antérieurs au titre du fret (1 130 106 dollars), du personnel (136 038 dollars) et d'autres dépenses opérationnelles (360 412 dollars), et à une perte de change (317 143 dollars).^e Conformément à la résolution 67/281 de l'Assemblée générale, un montant global de 38 463 600 dollars, représentant le solde inutilisé et les recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2011, a été déduit des contributions mises en recouvrement auprès des États Membres.

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

^f Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 7 511 162 dollars; placements à court terme : 18 530 869 dollars (valeur de réalisation : 18 542 251 dollars); placements à long terme : 29 671 356 dollars (valeur de réalisation : 29 656 308 dollars); intérêts courus à recevoir : 129 308 dollars. Voir la note 10.

^g Engagements au titre des congés annuels accumulés (17 073 dollars) et des prestations liées au rapatriement (170 685 dollars). Voir la note 15.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXV

Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 1^{er} mars 2007 au 31 décembre 2010 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	1 ^{er} mars 2007 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 550 944	–	–
Intérêts créditeurs	13 376	860	1 530
Recettes diverses ou accessoires	19 509	1 367	62
Total des recettes	1 583 829	2 227	1 592
Total des dépenses	1 424 833	–	–
Excédent (déficit)	158 996	2 227	1 592
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés) ^c	(26)	26	594
Ajustements sur exercices antérieurs ^d	(607)	(2 091)	(566)
Excédent (déficit) net	158 363	162	1 620
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	55 599	270	10 896
Sommes portées au crédit des États Membres	(178 165)	–	(128 247)
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	35 797	151 528
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	35 797	36 229	35 797

État XXV (suite et fin)**Mission des Nations Unies en République centrafricaine
et au Tchad (MINURCAT)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	247	4
Part dans la trésorerie commune ^e	107 737	175 644
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	2 915	3 970
États Membres – soldes débiteurs	–	99
Débiteurs divers	1 090	1 801
Soldes débiteurs interfonds	–	463
Total de l'actif	111 989	181 981
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	14 040	13 104
Engagements non réglés – exercices antérieurs	4 609	7 301
États Membres – soldes créditeurs	56 610	116 775
Créditeurs divers	285	8 978
Soldes créditeurs interfonds	216	–
Prestations dues à la cessation de service	–	26
Total du passif	75 760	146 184
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	36 229	35 823
Prestations dues à la cessation de service (déficit)	–	(26)
Total des réserves et du solde du fonds	36 229	35 797
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	111 989	181 981

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Diminution nette au cours de l'exercice considéré.^d Dépenses afférentes à des exercices antérieurs au titre du transport de matériel (871 975 dollars), de la construction d'installations de la police tchadienne (380 063 dollars) et d'autres dépenses opérationnelles (233 615 dollars), et comptabilisation en pertes de sommes à recevoir au titre des prestataires (312 419 dollars) et du personnel et des militaires (293 393 dollars).^e Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 14 491 266 dollars; placements à court terme 35 751 559 dollars (valeur de réalisation : 35 773 519 dollars); placements à long terme : 57 244 875 dollars (valeur de réalisation : 57 215 841 dollars); intérêts courus à recevoir : 249 474 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXVI

Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 24 août 1993 au 31 octobre 2009 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	24 août 1993 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	435 444	–	–
Contributions volontaires	4 063	–	–
Intérêts créditeurs	4 167	15	28
Recettes diverses ou accessoires	2 429	3	30
Total des recettes	446 103	18	58
Total des dépenses	408 158	–	–
Excédent (déficit)	37 945	18	58
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés)	980	–	5
Ajustements sur exercices antérieurs	(368)	(7)	(28)
Excédent (déficit) net	38 557	11	35
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	10 233	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres ^c	(41 488)	(1 573)	(1 807)
Virements à d'autres fonds	(530)	–	–
Autres ajustements des réserves et du solde du fonds	(980)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	5 792	7 564
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	5 792	4 230	5 792

État XXVI (suite et fin)

Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	48	12
Part dans la trésorerie commune ^d	2 105	2 327
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	3 802	4 361
Total de l'actif	5 955	6 700
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	466	451
États Membres – soldes créditeurs	1 256	402
Soldes créditeurs interfonds	3	55
Total du passif	1 725	908
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	4 230	5 792
Total des réserves et du solde du fonds	4 230	5 792
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	5 955	6 700

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c En application de la résolution 67/274 de l'Assemblée générale, il a été porté au crédit des États Membres le montant net des liquidités disponibles au 30 avril 2013 (1 573 000 dollars).

^d Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 283 185 dollars; placements à court terme : 698 650 dollars (valeur de réalisation : 699 079 dollars); placements à long terme : 1 118 669 dollars (valeur de réalisation : 1 118 101 dollars); intérêts courus à recevoir : 4 875 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXVII

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 31 juillet 2000 au 31 juillet 2008 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	31 juillet 2000 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 530 833	–	–
Intérêts créditeurs	19 138	39	122
Recettes diverses ou accessoires	5 779	1	69
Total des recettes	1 555 750	40	191
Total des dépenses	1 406 498	–	–
Excédent (déficit)	149 252	40	191
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés)	2 074	–	5
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	(269)	(102)	(92)
Excédent (déficit) net	151 057	(62)	104
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	62 163	12	44
Sommes portées au crédit des États Membres	(209 046)	–	(9 082)
Autres ajustements des réserves et du solde du fonds	(2 074)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	2 100	11 034
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	2 100	2 050	2 100

État XXVII (suite et fin)

Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	46	100
Part dans la trésorerie commune ^d	3 567	10 328
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	142	154
Débiteurs divers	31	43
Total de l'actif	3 786	10 625
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	45	34
Engagements non réglés – exercice antérieur	–	12
États Membres – soldes créditeurs	1 636	8 434
Créditeurs divers	3	3
Soldes créditeurs interfonds	52	42
Total du passif	1 736	8 525
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	2 050	2 100
Total des réserves et du solde du fonds	2 050	2 100
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	3 786	10 625

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Comptabilisation en pertes du solde à la Banque commerciale d'Érythrée (85 044 dollars), dépenses afférentes à des exercices antérieurs au titre du personnel (12 619 dollars) et de dépenses opérationnelles (3 215 dollars), frais bancaires (1 082 dollars).

^d Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 479 752 dollars; placements à court terme : 1 183 602 dollars (valeur de réalisation : 1 184 329 dollars); placements à long terme : 1 895 166 dollars (valeur de réalisation : 1 894 204 dollars); intérêts courus à recevoir : 8 259 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXVIII

Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 21 avril 2004 au 31 décembre 2006 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>21 avril 2004 au 30 juin 2012</i>	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	819 080	–	–
Intérêts créditeurs	18 215	16	41
Recettes diverses ou accessoires	1 585	2	–
Total des recettes	838 880	18	41
Total des dépenses	720 257	–	–
Excédent (déficit)	118 623	18	41
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés)	932	–	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(2 191)	(17)	(8)
Excédent (déficit) net	117 364	1	33
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	35 762	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(150 792)	–	–
Autres ajustements des réserves et du solde du fonds	(932)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	1 402	1 369
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	1 402	1 403	1 402

État XXVIII (*suite et fin*)**Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	45	29
Part dans la trésorerie commune ^c	2 592	2 272
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	109	785
États Membres – soldes débiteurs	–	15
Débiteurs divers	–	2
Total de l'actif	2 746	3 103
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	607	622
États Membres – soldes créditeurs	686	1 055
Créditeurs divers	15	15
Soldes créditeurs interfonds	35	9
Total du passif	1 343	1 701
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	1 403	1 402
Total des réserves et du solde du fonds	1 403	1 402
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	2 746	3 103

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 348 634 dollars; placements à court terme : 860 118 dollars (valeur de réalisation : 860 646 dollars); placements à long terme : 1 377 209 dollars (valeur de réalisation : 1 376 510 dollars); intérêts courus à recevoir : 6 002 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXIX

Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 13 juillet 1998 au 31 décembre 2005 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	13 juillet 1998 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	3 057 562	–	–
Contributions volontaires	3 391	–	–
Intérêts créditeurs	73 973	75	143
Recettes diverses ou accessoires	12 623	2	–
Total des recettes	3 147 549	77	143
Total des dépenses	2 915 326	–	–
Excédent (déficit)	232 223	77	143
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés)	51	–	–
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	(5 184)	(447)	(33)
Excédent (déficit) net	227 090	(370)	110
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	217 400	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(442 547)	–	–
Autres ajustements des réserves et du solde du fonds	(51)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	1 892	1 782
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	1 892	1 522	1 892

État XXIX (*suite et fin*)

**Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL)
et Mission d'observation des Nations Unies
en Sierra Leone (MONUSIL)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	40	–
Part dans la trésorerie commune ^d	10 072	12 432
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	662	728
États Membres – soldes débiteurs	–	11
Débiteurs divers	–	435
Total de l'actif	10 774	13 606
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	15	18
États Membres – soldes créditeurs	9 225	11 687
Soldes créditeurs interfonds	12	9
Total du passif	9 252	11 714
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	1 522	1 892
Total des réserves et du solde du fonds	1 522	1 892
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	10 774	13 606

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^d Comptabilisation en pertes de sommes à recevoir au titre des prestataires (420 960 dollars) et du personnel et des militaires (25 211 dollars), et de frais bancaires (1 023 dollars).

^d Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 1 354 687 dollars; placements à court terme : 3 342 163 dollars (valeur de réalisation : 3 344 216 dollars); placements à long terme : 5 351 422 dollars (valeur de réalisation : 5 348 708 dollars); intérêts courus à recevoir : 23 322 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXX

Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1^{er} décembre 1999 au 20 mai 2005 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	1 ^{er} décembre 1999 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 999 127	–	–
Contributions volontaires	300	–	–
Intérêts créditeurs	27 262	33	59
Autres recettes	9 589	–	–
Total des recettes	2 036 278	33	59
Total des dépenses	1 884 556	–	–
Excédent (déficit)	151 722	33	59
Engagements au titre des prestations dues à la cessation de service (non budgétisés)	23	–	–
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	(835)	(340)	(3)
Excédent (déficit) net	150 910	(307)	56
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	82 812	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(204 322)	–	–
Autres ajustements des réserves et du solde du fonds	(23)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	29 377	29 321
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	29 377	29 070	29 377

État XXX (*suite et fin*)

Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	42	16
Part dans la trésorerie commune ^d	3 904	5 820
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	27 294	27 363
États Membres – soldes débiteurs	–	337
Total de l'actif	31 240	33 536
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	8	8
États Membres – soldes créditeurs	2 152	4 151
Soldes créditeurs interfonds	10	–
Total du passif	2 170	4 159
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	29 070	29 377
Total des réserves et du solde du fonds	29 070	29 377
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	31 240	33 536

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Comptabilisation en pertes de sommes à recevoir des États Membres au titre de la vente de matériel (335 119 dollars) et du personnel et des militaires (4 282 dollars), et de frais bancaires (1 003 dollars).

^d Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 525 072 dollars; placements à court terme : 1 295 411 dollars (valeur de réalisation : 1 296 207 dollars); placements à long terme : 2 074 194 dollars (valeur de réalisation : 2 073 142 dollars); intérêts courus à recevoir : 9 039 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXI

Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 9 avril 1991 au 31 octobre 2003 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>9 avril 1991 au 30 juin 2012</i>	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	373 899	–	–
Contributions volontaires	339 827	–	–
Intérêts créditeurs	26 248	11	26
Recettes diverses ou accessoires	7 254	–	–
Total des recettes	747 228	11	26
Total des dépenses	647 152	–	–
Excédent (déficit)	100 076	11	26
Ajustements sur exercices antérieurs	(685)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	99 391	10	25
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	23 512	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(122 290)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice		613	588
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	613	623	613

État XXXI (*suite et fin*)

**Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq
et le Koweït (MONUIK)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	43	27
Part dans la trésorerie commune ^c	1 218	1 942
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	517	520
Total de l'actif	1 778	2 489
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	1	1
États Membres – soldes créditeurs	1 147	1 875
Soldes créditeurs interfonds	7	–
Total du passif	1 155	1 876
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	623	613
Total des réserves et du solde du fonds	623	613
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	1 778	2 489

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 163 828 dollars; placements à court terme : 404 182 dollars (valeur de réalisation : 404 431 dollars); placements à long terme : 647 171 dollars (valeur de réalisation : 646 843 dollars); intérêts courus à recevoir : 2 820 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXII

Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1^{er} janvier 1996 au 30 juin 2003 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	1 ^{er} janvier 1996 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 127 149	–	–
Contributions volontaires	158	–	–
Intérêts créditeurs	21 551	53	129
Recettes diverses ou accessoires	20 312	–	–
Total des recettes	1 169 170	53	129
Total des dépenses	986 685	–	–
Excédent (déficit)	182 485	53	129
Ajustements sur exercices antérieurs	(1 114)	(3)	(11)
Excédent (déficit) net	181 371	50	118
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	26 305	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(173 223)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	34 453	34 335
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	34 453	34 503	34 453

État XXXII (*suite et fin*)**Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	47	5
Part dans la trésorerie commune ^c	5 157	9 669
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	33 939	33 949
États Membres – soldes débiteurs	–	1
Total de l'actif	39 143	43 624
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	4 633	9 128
Soldes créditeurs interfonds	7	43
Total du passif	4 640	9 171
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	34 503	34 453
Total des réserves et du solde du fonds	34 503	34 453
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	39 143	43 624

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 693 615 dollars; placements à court terme : 1 711 225 dollars (valeur de réalisation : 1 712 276 dollars); placements à long terme : 2 739 989 dollars (valeur de réalisation : 2 738 599 dollars); intérêts courus à recevoir : 11 941 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXIII

Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 16 décembre 1994 au 15 mai 2000 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	16 décembre 1994 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	72 145	–	–
Contributions volontaires	2 057	–	–
Intérêts créditeurs	4 691	11	26
Recettes diverses ou accessoires	796	–	–
Total des recettes	79 689	11	26
Total des dépenses	59 414	–	–
Excédent (déficit)	20 275	11	26
Ajustements sur exercices antérieurs	(1 009)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	19 266	10	25
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 601	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(23 775)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	92	67
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	92	102	92

État XXXIII (*suite et fin*)**Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	50	31
Part dans la trésorerie commune ^c	1 072	1 981
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	1	1
Total de l'actif	1 123	2 013
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	1 020	1 920
Soldes créditeurs interfonds	1	1
Total du passif	1 021	1 921
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	102	92
Total des réserves et du solde du fonds	102	92
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	1 123	2 013

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 144 222 dollars; placements à court terme : 355 811 dollars (valeur de réalisation : 356 030 dollars); placements à long terme : 569 720 dollars (valeur de réalisation : 569 431 dollars); intérêts courus à recevoir : 2 483 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXIV

**Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH),
Mission de transition des Nations Unies en Haïti
(MITNUH) et Mission de police civile des Nations Unies
en Haïti (MIPONUH)^a**

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 1^{er} juillet 1996 au 15 mars 2000 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>1^{er} juillet 1996 au 30 juin 2012</i>	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	133 035	–	–
Contributions volontaires	4 766	–	–
Intérêts créditeurs	3 774	1	2
Recettes diverses ou accessoires	3 943	–	–
Total des recettes	145 518	1	2
Total des dépenses	123 566	–	–
Excédent (déficit)	21 952	1	2
Ajustements sur exercices antérieurs	(296)	(44)	(1)
Excédent (déficit) net	21 656	(43)	1
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 630	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(14 127)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	12 159	12 158
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	12 159	12 116	12 159

État XXXIV (*suite et fin*)

**Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH),
Mission de transition des Nations Unies en Haïti
(MITNUH) et Mission de police civile des Nations Unies
en Haïti (MIPONUH)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	21	21
Part dans la trésorerie commune ^c	186	184
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	19 389	19 390
États Membres – soldes débiteurs	–	43
Soldes débiteurs interfonds	–	1
Total de l'actif	19 596	19 639
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	114	114
Dû à la Mission des Nations Unies en Haïti	7 366	7 366
Total du passif	7 480	7 480
Réserves et solde du fonds		
Excédent reporté ^d	11 186	11 186
Excédent cumulé	930	973
Total des réserves et du solde du fonds	12 116	12 159
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	19 596	19 639

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 25 001 dollars; placements à court terme : 61 682 dollars (valeur de réalisation : 61 719 dollars); placements à long terme : 98 764 dollars (valeur de réalisation : 98 714 dollars); intérêts courus à recevoir : 430 dollars. Voir la note 10.

^d Voir la note 8.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXV

Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 15 avril 1998 au 15 février 2000 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	15 avril 1998 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	123 075	–	–
Contributions volontaires	4 527	–	–
Intérêts créditeurs	992	–	1
Recettes diverses ou accessoires	765	–	–
Total des recettes	129 359	–	1
Total des dépenses	121 423	–	–
Excédent (déficit)	7 936	–	1
Ajustements sur exercices antérieurs	(166)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	7 770	(1)	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	10 237	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(6 284)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	11 723	11 723
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	11 723	11 722	11 723

État XXXV (*suite et fin*)**Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	35	45
Part dans la trésorerie commune ^c	10	75
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	35 545	35 545
Total de l'actif	35 590	35 665
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	7 480	7 480
Soldes créditeurs interfonds	118	192
Dû au Fonds de réserve pour le maintien de la paix	12 820	12 820
Dû à la Mission des Nations Unies en Haïti	3 200	3 200
Dû aux Forces de paix des Nations Unies	250	250
Total du passif	23 868	23 942
Réserves et solde du fonds		
Excédent reporté ^d	6 236	6 236
Excédent cumulé	5 486	5 487
Total des réserves et du solde du fonds	11 722	11 723
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	35 590	35 665

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 1 442 dollars; placements à court terme : 3 557 dollars (valeur de réalisation : 3 559 dollars); placements à long terme : 5 696 dollars (valeur de réalisation : 5 693 dollars); intérêts courus à recevoir : 25 dollars. Voir la note 12.^d Voir la note 8.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXVI

Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA) et Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 3 janvier 1989 au 26 février 1999 et de la variation
des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	3 janvier 1989 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 267 792	–	–
Intérêts créditeurs	43 530	104	174
Recettes diverses ou accessoires	31 545	–	–
Total des recettes	1 342 867	104	174
Total des dépenses	1 205 792	–	–
Excédent (déficit)	137 075	104	174
Ajustements sur exercices antérieurs ^c	(24 960)	(8 033)	(1)
Excédent (déficit) net	112 115	(7 929)	173
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	52 699	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(112 075)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	52 739	52 566
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	52 739	44 810	52 739

État XXXVI (*suite et fin*)

**Mission d'observation des Nations Unies
en Angola (MONUA)
et Mission de vérification des Nations Unies
en Angola (UNAVEM)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	46	1
Part dans la trésorerie commune ^d	14 937	15 711
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	34 891	34 893
États Membres – soldes débiteurs	–	8 032
Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne – soldes débiteurs	–	3 000
Débiteurs divers	432	432
Total de l'actif	50 306	62 069
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	3	9 330
États Membres – soldes créditeurs	5 488	–
Soldes créditeurs interfonds	5	–
Total du passif	5 496	9 330
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	44 810	52 739
Total des réserves et du solde du fonds	44 810	52 739
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	50 306	62 069

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Comptabilisation en pertes de sommes à recevoir des États Membres au titre de la vente de matériel (8 023 586 dollars) et d'autres charges (8 892 dollars), et de frais bancaires (1 079 dollars).

^d Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 2 009 151 dollars; placements à court terme : 4 956 798 dollars (valeur de réalisation : 4 959 843 dollars); placements à long terme : 7 936 753 dollars (valeur de réalisation : 7 932 728 dollars); intérêts courus à recevoir : 34 588 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXVII

Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1^{er} janvier 1996 au 15 octobre 1999 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>1^{er} janvier 1996 au 30 juin 2012</i>	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	166 563	–	–
Contributions volontaires	2	–	–
Intérêts créditeurs	22 711	57	116
Recettes diverses ou accessoires	3 984	–	–
Total des recettes	193 260	57	116
Total des dépenses	152 276	–	–
Excédent (déficit)	40 984	57	116
Ajustements sur exercices antérieurs	(263)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	40 721	56	115
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	10 788	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(49 910)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	1 599	1 484
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	1 599	1 655	1 599

État XXXVII (*suite et fin*)

**Force de déploiement préventif des Nations Unies
(FORDEPRENU)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	49	–
Part dans la trésorerie commune ^c	6 592	9 710
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	1 236	1 238
Total de l'actif	7 877	10 948
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	6 217	9 349
Soldes créditeurs interfonds	5	–
Total du passif	6 222	9 349
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	1 655	1 599
Total des réserves et du solde du fonds	1 655	1 599
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	7 877	10 948

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 886 652 dollars; placements à court terme : 2 187 468 dollars (valeur de réalisation : 2 188 811 dollars); placements à long terme : 3 502 541 dollars (valeur de réalisation : 3 500 765 dollars); intérêts courus à recevoir : 15 264 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXVIII

Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d'appui de la police civile^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 15 janvier 1996 au 30 novembre 1998 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>15 janvier 1996 au 30 juin 2012</i>	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	517 546	–	–
Contributions volontaires	298	–	–
Intérêts créditeurs	33 956	51	121
Recettes diverses ou accessoires	4 300	–	–
Total des recettes	556 100	51	121
Total des dépenses	461 345	–	–
Excédent (déficit)	94 755	51	121
Ajustements sur exercices antérieurs	(3 961)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	90 794	50	120
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	32 771	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(114 438)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	9 127	9 007
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	9 127	9 177	9 127

État XXXVII (*suite et fin*)

**Administration transitoire des Nations Unies
pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental
(ATNUSO) et Groupe d'appui de la police civile**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	47	–
Part dans la trésorerie commune ^c	5 346	9 200
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	8 720	8 725
Total de l'actif	14 113	17 925
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	4 931	8 798
Soldes créditeurs interfonds	5	–
Total du passif	4 936	8 798
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	9 177	9 127
Total des réserves et du solde du fonds	9 177	9 127
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	14 113	17 925

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 719 053 dollars; placements à court terme : 1 773 983 dollars (valeur de réalisation : 1 775 072 dollars); placements à long terme : 2 840 475 dollars (valeur de réalisation : 2 839 035 dollars); intérêts courus à recevoir : 12 379 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XXXIX

Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 22 septembre 1993 au 30 juin 1998 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	22 septembre 1993 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	141 984	–	–
Intérêts créditeurs	6 319	18	41
Recettes diverses ou accessoires	1 270	–	–
Total des recettes	149 573	18	41
Total des dépenses	97 401	–	–
Excédent (déficit)	52 172	18	41
Ajustements sur exercices antérieurs	(813)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	51 359	17	40
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	5 302	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(56 514)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	147	107
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	147	164	147

État XXXIX (*suite et fin*)**Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	44	13
Part dans la trésorerie commune ^c	1 800	3 132
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	3	4
Total de l'actif	1 847	3 149
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	–	2
États Membres – soldes créditeurs	1 681	2 999
Soldes créditeurs interfonds	2	1
Total du passif	1 683	3 002
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	164	147
Total des réserves et du solde du fonds	164	147
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	1 847	3 149

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 242 054 dollars; placements à court terme : 597 175 dollars (valeur de réalisation : 597 542 dollars); placements à long terme : 956 188 dollars (valeur de réalisation : 955 703 dollars); intérêts courus à recevoir : 4 167 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XL

Forces de paix des Nations Unies (FPNU)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 12 janvier 1992 au 30 juin 1997 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	12 janvier 1992 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	5 082 587	–	–
Contributions volontaires	37 360	–	–
Intérêts créditeurs	80 596	416	691
Recettes diverses ou accessoires	91 776	–	–
Total des recettes	5 292 319	416	691
Total des dépenses	4 867 418	–	–
Excédent (déficit)	424 901	416	691
Ajustements sur exercices antérieurs	(2 632)	(1)	(9)
Excédent (déficit) net	422 269	415	682
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	275 263	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(399 163)	–	–
Virements à d'autres fonds	(118 003)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	180 366	179 684
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	180 366	180 781	180 366

État XL (*suite et fin*)**Forces de paix des Nations Unies (FPNU)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	49	37
Part dans la trésorerie commune ^c	55 205	66 971
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	131 680	137 825
États Membres – soldes débiteurs	127 380	127 380
Mission des Nations Unies en République centrafricaine – soldes débiteurs	250	250
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) – soldes débiteurs	13 000	10 500
Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) – soldes débiteurs	28 000	23 000
Total de l'actif	355 564	365 963
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	47 391	58 210
Soldes créditeurs interfonds	12	7
Comptes de régularisation – passif ^d	127 380	127 380
Total du passif	174 783	185 597
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	180 781	180 366
Total des réserves et du solde du fonds	180 781	180 366
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	355 564	365 963

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 7 425 410 dollars; placements à court terme : 18 319 311 dollars (valeur de réalisation : 18 330 563 dollars); placements à long terme : 29 332 613 dollars (valeur de réalisation : 29 317 736 dollars); intérêts courus à recevoir : 127 832 dollars. Voir la note 10.^d Conformément à la résolution 51/12 A de l'Assemblée générale, ce montant comprend 127 379 954 dollars de dépenses, qui doivent être remboursées par certains États Membres (voir le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/54/803). Un montant identique est également comptabilisé à la rubrique Comptes de régularisation – passif.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XLI

Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 15 février 1997 au 31 mai 1997 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	15 février 1997 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	4 000	–	–
Intérêts créditeurs	48	–	–
Recettes diverses ou accessoires	83	–	–
Total des recettes	4 131	–	–
Total des dépenses	3 946	–	–
Excédent (déficit)	185	–	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(11)	–	–
Excédent (déficit) net	174	–	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	138	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(292)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	20	20
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	20	20	20

État XLI (*suite et fin*)

**Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification
des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	144	145
Total de l'actif	144	145
Passif		
Soldes créditeurs interfonds	124	125
Total du passif	124	125
Réserves et solde du fonds		
Excédent reporté ^c	18	18
Excédent cumulé	2	2
Total des réserves et du solde du fonds	20	20
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	144	145

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Voir la note 8.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XLII

Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 23 septembre 1993 au 31 juillet 1996 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	23 septembre 1993 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	357 541	–	–
Contributions volontaires	1	–	–
Intérêts créditeurs	44 978	276	404
Recettes diverses ou accessoires	3 058	–	–
Total des recettes	405 578	276	404
Total des dépenses	306 156	–	–
Excédent (déficit)	99 422	276	404
Ajustements sur exercices antérieurs	(1 852)	(2)	(1)
Excédent (déficit) net	97 570	274	403
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	34 801	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(85 683)	–	–
Virements à d'autres fonds	(25 815)	–	–
Autres ajustements des réserves et du solde du fonds	22	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	20 895	20 492
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	20 895	21 169	20 895

État XLII (*suite et fin*)**Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	38	4
Part dans la trésorerie commune ^c	42 798	37 963
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	13	14
États Membres – soldes débiteurs	–	1
Mission de police civile des Nations Unies en Haïti – soldes débiteurs	7 366	7 366
Mission des Nations Unies en République centrafricaine – soldes débiteurs	3 200	3 200
Mission des Nations Unies au Kosovo – soldes débiteurs	–	8 500
Total de l'actif	53 415	57 048
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	32 241	36 153
Soldes créditeurs interfonds	5	–
Total du passif	32 246	36 153
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	21 169	20 895
Total des réserves et du solde du fonds	21 169	20 895
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	53 415	57 048

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 5 756 612 dollars; placements à court terme : 14 202 200 dollars (valeur de réalisation : 14 210 924 dollars); placements à long terme : 22 740 356 dollars (valeur de réalisation : 22 728 822 dollars); intérêts courus à recevoir : 99 103 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XLIII

Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 22 juin 1993 au 19 avril 1996 et de la variation des réserves
et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	22 juin 1993 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	512 318	–	–
Contributions volontaires	477	–	–
Intérêts créditeurs	26 414	109	202
Recettes diverses ou accessoires	6 999	–	–
Total des recettes	546 208	109	202
Total des dépenses	435 657	–	–
Excédent (déficit)	110 551	109	202
Ajustements sur exercices antérieurs	(27 186)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	83 365	108	201
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	20 919	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(54 775)	–	–
Virements à d'autres fonds	(38 068)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	11 441	11 240
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	11 441	11 549	11 441

État XLIII (*suite et fin*)

**Mission des Nations Unies pour l'assistance
au Rwanda (MINUAR) et Mission d'observation
des Nations Unies Ouganda-Rwanda (MONUOR)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	44	6
Part dans la trésorerie commune ^c	16 206	14 221
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	1 271	1 328
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) – soldes débiteurs	–	6 000
Total de l'actif	17 521	21 555
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	5 967	10 109
Soldes créditeurs interfonds	5	5
Total du passif	5 972	10 114
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	11 549	11 441
Total des réserves et du solde du fonds	11 549	11 441
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	17 521	21 555

^a Conformément à la résolution 846 (1993) du Conseil de sécurité, les comptes de la MINUAR et de la MONUOR ont été regroupés à partir du 23 décembre 1993. Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 2 179 762 dollars; placements à court terme : 5 377 714 dollars (valeur de réalisation : 5 381 017 dollars); placements à long terme : 8 610 718 dollars (valeur de réalisation : 8 606 349 dollars); intérêts courus à recevoir : 37 526 dollars. Voir la note 10.

État XLIV

**Mission d'observation des Nations Unies
en El Salvador (ONUSAL)^a**

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 7 novembre 1989 au 31 mai 1995 et de la variation
des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	7 novembre 1989 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	238 987	–	–
Contributions volontaires	1 641	–	–
Intérêts créditeurs	5 692	13	32
Recettes diverses ou accessoires	2 612	–	–
Total des recettes	248 932	13	32
Total des dépenses	199 484	–	–
Excédent (déficit)	49 448	13	32
Ajustements sur exercices antérieurs	(1 094)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	48 354	12	31
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	5 176	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(52 826)	–	–
Virement au Fonds de réserve pour le maintien de la paix	(258)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	446	415
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	446	458	446

État XLIV (suite et fin)

Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	43	15
Part dans la trésorerie commune ^c	1 467	2 339
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	251	312
Total de l'actif	1 761	2 666
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	1	2 220
États Membres – soldes créditeurs	1 300	–
Soldes créditeurs interfonds	2	–
Total du passif	1 303	2 220
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	458	446
Total des réserves et du solde du fonds	458	446
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	1 761	2 666

^a Conformément à la résolution 47/223 de l'Assemblée générale, les activités du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale ont été incorporées dans celles de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador. Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 197 323 dollars; placements à court terme : 486 818 dollars (valeur de réalisation : 487 117 dollars); placements à long terme : 779 487 dollars (valeur de réalisation : 779 091 dollars); intérêts courus à recevoir : 3 397 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XLV

Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 15 octobre 1992 au 31 mars 1995 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	15 octobre 1992 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	561 098	–	–
Intérêts créditeurs	8 248	3	7
Recettes diverses ou accessoires	4 334	–	–
Total des recettes	573 680	3	7
Total des dépenses	492 556	–	–
Excédent (déficit)	81 124	3	7
Ajustements sur exercices antérieurs	(9 752)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	71 372	2	6
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	24 501	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(79 139)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	16 734	16 728
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	16 734	16 736	16 734

État XLV (suite et fin)

Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	48	29
Part dans la trésorerie commune ^c	332	539
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	16 682	16 703
Total de l'actif	17 062	17 271
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	325	537
Soldes créditeurs interfonds	1	–
Total du passif	326	537
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	16 736	16 734
Total des réserves et du solde du fonds	16 736	16 734
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	17 062	17 271

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 44 637 dollars; placements à court terme : 110 124 dollars (valeur de réalisation : 110 192 dollars); placements à long terme : 176 329 dollars (valeur de réalisation : 176 240 dollars); intérêts courus à recevoir : 768 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XLVI

Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1^{er} mai 1992 au 28 février 1995 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	1 ^{er} mai 1992 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 738 202	–	–
Intérêts créditeurs	10 012	1	1
Recettes diverses ou accessoires	7 076	–	–
Total des recettes	1 755 290	1	1
Total des dépenses	1 668 175	–	–
Excédent (déficit)	87 115	1	1
Ajustements sur exercices antérieurs	(9 705)	(1)	(18)
Excédent (déficit) net	77 410	–	(17)
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	48 789	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(83 930)	–	–
Virements provenant d'autres fonds	103	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	42 372	42 389
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	42 372	42 372	42 372

État XLVI (*suite et fin*)**Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	26	41
Part dans la trésorerie commune ^c	83	82
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	57 810	57 810
Soldes débiteurs interfonds	13	–
Total de l'actif	57 932	57 933
Passif		
Contributions et autres paiements reçus d'avance	–	1
États Membres – soldes créditeurs	15 560	15 560
Total du passif	15 560	15 561
Réserves et solde du fonds		
Excédent reporté ^d	37 563	37 563
Excédent cumulé	4 809	4 809
Total des réserves et du solde du fonds	42 372	42 372
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	57 932	57 933

^a Voir la note 2.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 11 174 dollars; placements à court terme : 27 567 dollars (valeur de réalisation : 27 584 dollars); placements à long terme : 44 140 dollars (valeur de réalisation : 44 117 dollars); intérêts courus à recevoir : 192 dollars. Voir la note 12.^d Voir la note 8.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XLVII

Équipe de liaison militaire des Nations Unies au Cambodge (UNMLT)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 15 novembre 1993 au 15 novembre 1994
et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	15 novembre 1993 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	910	–	–
Intérêts créditeurs	148	–	1
Recettes diverses ou accessoires	91	–	–
Total des recettes	1 149	–	1
Total des dépenses	587	–	–
Excédent (déficit)	562	–	1
Ajustements sur exercices antérieurs	(16)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	546	(1)	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	5	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(547)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	4	4
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	4	3	4

État XLVII (*suite et fin*)

**Équipe de liaison militaire des Nations Unies
au Cambodge (UNMLT)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	29	18
Part dans la trésorerie commune ^c	2	82
Total de l'actif	31	100
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	6	95
Soldes créditeurs interfonds	22	1
Total du passif	28	96
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	3	4
Total des réserves et du solde du fonds	3	4
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	31	100

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 335 dollars; placements à court terme : 825 dollars (valeur de réalisation : 826 dollars); placements à long terme : 1 321 dollars (valeur de réalisation : 1 321 dollars); intérêts courus à recevoir : 6 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XLVIII

Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1^{er} novembre 1991 au 31 mars 1994 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Exercice allant du</i>		
	<i>1^{er} novembre 1991 au 30 juin 2012</i>	<i>1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013</i>	<i>1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012</i>
Recettes			
Quotes-parts ^b	1 599 916	–	–
Contributions volontaires	9 493	–	–
Intérêts créditeurs	7 602	–	–
Recettes diverses ou accessoires	6 601	14	45
Total des recettes	1 623 612	14	45
Total des dépenses	1 640 831	–	–
Excédent (déficit)	(17 219)	14	45
Ajustements sur exercices antérieurs	(2 079)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	(19 298)	13	44
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	28 435	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(8 743)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	394	350
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	394	407	394

État XLVIII (*suite et fin*)

**Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
(APRONUC)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	42	35
Part dans la trésorerie commune ^c	7	7
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	40 445	40 453
Total de l'actif	40 494	40 495
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	40 087	40 101
Total du passif	40 087	40 101
Réserves et solde du fonds		
Excédent reporté ^d	818	818
Excédent cumulé (déficit)	(411)	(424)
Total des réserves et du solde du fonds	407	394
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	40 494	40 495

^a Le compte spécial de la Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge (MIPRENUC) a été incorporé dans celui de l'APRONUC. Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 892 dollars; placements à court terme : 2 200 dollars (valeur de réalisation : 2 202 dollars); placements à long terme : 3 523 dollars (valeur de réalisation : 3 522 dollars); intérêts courus à recevoir : 15 dollars. Voir la note 10.

^d Voir la note 8.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État XLIX

Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période allant du 1^{er} avril 1988 au 30 juin 1991 et de la variation des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	1 ^{er} avril 1988 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	416 162	–	–
Contributions volontaires	23 736	–	–
Intérêts créditeurs	50 946	20	49
Recettes diverses ou accessoires	13 387	–	–
Total des recettes	504 231	20	49
Total des dépenses	374 185	–	–
Excédent (déficit)	130 046	20	49
Ajustements sur exercices antérieurs	(589)	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	129 457	19	48
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	32 016	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres	(111 921)	–	–
Virement au Fonds de réserve pour le maintien de la paix	(49 243)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	309	261
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	309	328	309

État XLIX (*suite et fin*)

Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT)

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	49	1
Part dans la trésorerie commune ^c	2 377	3 522
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	8	15
Total de l'actif	2 434	3 538
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	2 104	3 229
Soldes créditeurs interfonds	2	–
Total du passif	2 106	3 229
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	328	309
Total des réserves et du solde du fonds	328	309
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	2 434	3 538

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 319 711 dollars; placements à court terme : 788 761 dollars (valeur de réalisation : 789 246 dollars); placements à long terme : 1 262 953 dollars (valeur de réalisation : 1 262 313 dollars); intérêts courus à recevoir : 5 504 dollars. Voir la note 10.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État L

Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 9 août 1988 au 31 mars 1991 et de la variation
des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	9 août 1988 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	199 113	–	–
Contributions volontaires	14 715	–	–
Intérêts créditeurs	13 784	16	40
Recettes diverses ou accessoires	12 054	–	–
Total des recettes	239 666	16	40
Total des dépenses	177 895	–	–
Excédent (déficit)	61 771	16	40
Ajustements sur exercices antérieurs	217	(1)	(1)
Excédent (déficit) net	61 988	15	39
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	4 997	–	–
Sommes portées au crédit des États Membres ^c	(48 685)	–	–
Virement au Fonds de réserve pour le maintien de la paix	(18 156)	–	–
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	144	105
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	144	159	144

État L (*suite et fin*)

**Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies
pour l'Iran et l'Iraq (GOMNUII)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Encaisse et dépôts à terme	43	11
Part dans la trésorerie commune ^c	1 853	2 870
États Membres – quotes-parts à recevoir ^b	9	10
Total de l'actif	1 905	2 891
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	1 744	2 747
Soldes créditeurs interfonds	2	–
Total du passif	1 746	2 747
Excédent cumulé	159	144
Total des réserves et du solde du fonds	159	144
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	1 905	2 891

^a Voir la note 2.

^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.

^c Part de la mission dans la trésorerie commune, qui se décompose comme suit : encaisse et dépôts à terme : 249 224 dollars; placements à court terme : 614 863 dollars (valeur de réalisation : 615 240 dollars); placements à long terme : 984 509 dollars (valeur de réalisation : 984 010 dollars); intérêts courus à recevoir : 4 291 dollars. Voir la note 12.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État LI

Compte spécial de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) (1956)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 5 novembre 1956 au 30 juin 1967 et de la variation
des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	5 novembre 1956 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	166 375	–	–
Contributions volontaires	28 086	–	–
Produit de la vente d'obligations de l'ONU	19 207	–	–
Prélèvement sur le Compte spécial de l'ONU	3 911	–	–
Recettes accessoires, économies réalisées lors du règlement d'engagements et ajustements ^c	3 090	(429)	2 294
Total des recettes	220 669	(429)	2 294
Total des dépenses	215 540	–	–
Excédent (déficit) net	5 129	(429)	2 294
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	5 129	2 835
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	5 129	4 700	5 129

État LI (*suite et fin*)**Compte spécial de la Force d'urgence
des Nations Unies (FUNU) (1956)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Quotes-parts non acquittées ^b	42 627	42 627
Compte spécial pour les quotes-parts non acquittées (résolution 3049 C (XXVII) de l'Assemblée générale)	5 275	5 275
Excédent des dépenses autorisées sur les quotes-parts mises en recouvrement et les contributions volontaires portées en recettes	876	876
Soldes débiteurs interfonds	81	81
Total de l'actif	48 859	48 859
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	22 616	22 187
Montants portés au crédit des États Membres au titre de l'excédent des contributions du personnel sur les remboursements de l'impôt sur le revenu (États autres que les États-Unis d'Amérique)	465	465
Compte spécial pour les contributions volontaires destinées à financer les dépenses autorisées n'ayant pas donné lieu à la mise en recouvrement de quotes-parts – sommes portées au crédit des États Membres qui ont versé ces contributions	614	614
Sommes mises en recouvrement auprès des pays développés afin de maintenir les réserves au niveau voulu ^d	10 415	10 415
Dû au Compte spécial de l'ONU	1 932	1 932
Dû au compte Produit de la vente d'obligations de l'ONU	8 117	8 117
Total du passif	44 159	43 730
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	4 700	5 129
Total des réserves et du solde du fonds	4 700	5 129
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	48 859	48 859

^a Voir les notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Perte de change due à la réévaluation des sommes à payer en monnaie locale.^d Pour 1965, 3 550 000 dollars, conformément à la section II de la résolution 2115 (XX) de l'Assemblée générale; pour 1966, 3 550 000 dollars, conformément à la section III de la même résolution; pour 1967, 3 315 000 dollars, conformément à la résolution 2194 B (XXI).

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État LII

Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC)^a

État au 30 juin 2013 des recettes et des dépenses de la période
allant du 14 juillet 1960 au 30 juin 1964 et de la variation
des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Exercice allant du		
	14 juillet 1960 au 30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013	1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012
Recettes			
Quotes-parts ^b	241 549	–	–
Contributions volontaires	36 193	–	–
Produit de la vente d'obligations de l'ONU	110 726	–	–
Intérêts créditeurs	89	–	–
Recettes accessoires, économies réalisées lors du règlement d'engagements et ajustements ^c	45 503	(14)	207
Total des recettes	434 060	(14)	207
Total des dépenses	397 437	–	–
Excédent (déficit) net	36 623	(14)	207
Réserves et solde du fonds en début d'exercice	–	36 623	36 416
Réserves et solde du fonds en fin d'exercice	36 623	36 609	36 623

État LII (*suite et fin*)**Compte ad hoc pour l'Opération des Nations Unies
au Congo (ONUC)**

État au 30 juin 2013 de l'actif, du passif, des réserves et du solde du fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Actif		
Quotes-parts non acquittées ^b	73 892	73 892
Compte spécial pour les quotes-parts non acquittées (résolution 3049 C (XXVII) de l'Assemblée générale)	6 687	6 687
Excédent des dépenses autorisées sur les quotes-parts mises en recouvrement et les contributions volontaires portées en recettes ^d	1 973	1 973
Soldes débiteurs interfonds	914	914
Total de l'actif	83 466	83 466
Passif		
États Membres – soldes créditeurs	7 114	7 100
Montants portés au crédit des États Membres au titre de l'excédent des contributions du personnel sur les remboursements de l'impôt sur le revenu (États autres que les États-Unis d'Amérique)	855	855
Compte spécial pour les contributions volontaires destinées à financer les dépenses autorisées n'ayant pas donné lieu à la mise en recouvrement de quotes-parts – sommes portées au crédit des États Membres qui ont versé ces contributions	1 560	1 560
Dû au Compte spécial de l'ONU	1 397	1 397
Dû au compte Produit de la vente d'obligations de l'ONU	35 931	35 931
Total du passif	46 857	46 843
Réserves et solde du fonds		
Excédent cumulé	36 609	36 623
Total des réserves et du solde du fonds	36 609	36 623
Total du passif, des réserves et du solde du fonds	83 466	83 466

^a Voir les notes 2 et 3.^b Quelles que soient les perspectives de recouvrement.^c Perte de change due à la réévaluation des sommes à payer en monnaie locale.^d Pour 1961, 268 455 dollars; pour le second semestre de 1963, 1 118 712 dollars;
pour le premier semestre de 1964, 585 899 dollars.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 1**Opérations de maintien de la paix des Nations Unies**État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 afférentes aux opérations en cours

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	Crédits ouverts	Dépenses					Contributions volontaires (budgétisées)	Total des dépenses	Solde inutilisé
		Militaires et personnel de police	Personnel civil	Dépenses opérationnelles	Dépenses réparties afférentes à la BSLB et au compte d'appui				
UNFICYP	58 498	22 583	14 466	17 045	2 392	999	57 485	1 013	
FNUOD	55 494	22 547	13 304	17 639	1 999	–	55 489	5	
FINUL	546 903	280 376	105 509	138 118	22 893	–	546 895	7	
MINURSO	63 844	6 564	22 901	27 016	2 544	2 461	61 486	2 358	
MINUK	49 022	564	34 927	9 219	2 059	–	46 769	2 253	
MONUSCO	1 406 224	522 728	312 374	507 686	58 685	2 044	1 403 517	2 707	
MINUL	518 139	230 097	126 428	139 875	21 682	53	518 135	5	
ONUCI	600 151	288 986	116 151	168 245	25 134	–	598 516	1 635	
MINUSTAH	676 707	302 403	140 089	186 755	28 313	–	657 560	19 147	
MINUT	108 388	20 832	58 996	21 775	6 783	–	108 386	2	
MINUAD	1 511 892	666 814	294 481	454 427	63 318	–	1 479 040	32 852	
UNSOA	455 982	93 301	43 073	276 197	19 077	–	431 648	24 334	
FISNUA	269 197	104 351	20 048	133 447	11 265	–	269 111	86	
MINUSS	876 161	213 619	223 231	401 597	36 671	–	875 118	1 043	
MISNUS	8 227	1 262	2 053	3 215	–	–	6 530	1 697	
MINUSMA	83 690	120	661	81 195	–	–	81 976	1 714	
Total partiel	7 288 519	2 777 147	1 528 692	2 583 450	302 814	5 557	7 197 661	90 858	
BSLB – reconstitution des stocks pour déploiement stratégique	95 411 ^a	–	–	24 515	–	–	24 515	70 896	
Total	7 383 930	2 777 147	1 528 692	2 607 965	302 814	5 557	7 222 176^b	161 754	

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau 1)

^a Les crédits ouverts ne couvrent pas les activités relatives aux stocks pour déploiement stratégique. Ces stocks sont financés par le paiement des biens livrés au cours de l'exercice aux missions de maintien de la paix, aux missions politiques et à d'autres bureaux (46 263 581 dollars) et par le report du solde du fonds de l'exercice précédent (49 148 052 dollars).

(En milliers de dollars des États-Unis)

^b Dépenses totales indiquées dans le tableau 1	7 222 176
À déduire : Dépenses réparties afférentes à la BSLB et au compte d'appui (tableau 1)	(302 814)
À déduire : Reconstitution des stocks pour déploiement stratégique comptabilisée au titre des missions de maintien de la paix et de la BSLB	(44 523)
À ajouter : Dépenses effectives du compte d'appui et de la BSLB (tableaux 18 et 19)	398 308
À ajouter : Dépenses effectives du Fonds de réserve pour le maintien de la paix (état XX)	1
Total des dépenses indiquées dans l'état I	<u>7 273 147</u>

Tableau 2

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	23 243	(528)	22 715	21 382	1 201	22 583	132
Personnel civil	14 224	260	14 484	14 463	3	14 466	18
Dépenses opérationnelles	17 109	268	17 377	14 651	2 394	17 045	332
Total partiel	54 576	–	54 576	50 496	3 598	54 094	482
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	124	–	124	124	–	124	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 268	–	2 268	2 268	–	2 268	–
Total partiel	2 392	–	2 392	2 392	–	2 392	–
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 530	–	1 530	999	–	999	531
Total	58 498	–	58 498	53 887	3 598	57 485	1 013

^a Conformément à la résolution 66/268 de l'Assemblée générale.

Tableau 3

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	22 796	(247)	22 549	21 571	976	22 547	2
Personnel civil	13 537	(230)	13 307	13 236	68	13 304	3
Dépenses opérationnelles	17 162	477	17 639	8 287	9 352	17 639	–
Total partiel	53 495	–	53 495	43 094	10 396	53 490	5
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	104	–	104	104	–	104	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 895	–	1 895	1 895	–	1 895	–
Total partiel	1 999	–	1 999	1 999	–	1 999	–
Total^b	55 494	–	55 494	45 093	10 396	55 489	5

^a Correspond à des crédits de 47 990 600 dollars (résolution 66/276 de l'Assemblée générale) et de 7 503 200 dollars (résolution 67/278 de l'Assemblée).

^b Le Japon a fourni des contributions volontaires en nature non inscrites au budget, d'un montant de 709 180 dollars, au titre du matériel du génie.

Tableau 4

Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) - (-6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	291 948	(11 567)	280 381	263 007	17 369	280 376	5
Personnel civil	101 552	3 959	105 511	105 509	–	105 509	2
Dépenses opérationnelles	130 511	7 607	138 118	125 253	12 864	138 118	–
Total partiel	524 010	–	524 010	493 769	30 233	524 003	7
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	1 185	–	1 185	1 185	–	1 185	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	21 708	–	21 708	21 708	–	21 708	–
Total partiel	22 893	–	22 893	22 893	–	22 893	–
Total	546 903	–	546 903	516 662	30 233	546 895	7

^a Conformément à la résolution 66/277 de l'Assemblée générale.

Tableau 5

Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>			<i>Solde (3) – (6)</i>
	<i>Répartition initiale^a (1)</i>	<i>Transferts (2)</i>	<i>Répartition révisée (3)</i>	<i>Décassements (4)</i>	<i>Engagements non réglés (5)</i>	<i>Total des dépenses (6)</i>	
Militaires et personnel de police	6 529	329	6 858	5 938	626	6 564	294
Personnel civil	24 374	(508)	23 866	22 849	52	22 901	965
Dépenses opérationnelles	27 350	179	27 529	24 454	2 562	27 016	513
Total partiel	58 253	–	58 253	53 241	3 240	56 481	1 772
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	132	–	132	132	–	132	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	2 412	–	2 412	2 412	–	2 412	–
Total partiel	2 544	–	2 544	2 544	–	2 544	–
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 047	–	3 047	2 461	–	2 461	586
Total	63 844	–	63 844	58 246	3 240	61 486	2 358

^a Conformément à la résolution [66/278](#) de l'Assemblée générale.

Tableau 6

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	740	(80)	660	541	23	564	97
Personnel civil	37 326	(574)	36 752	34 705	222	34 927	1 825
Dépenses opérationnelles	8 897	654	9 551	7 106	2 113	9 219	332
Total partiel	46 963	–	46 963	42 352	2 358	44 710	2 253
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	107	–	107	107	–	107	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 953	–	1 953	1 953	–	1 953	–
Total partiel	2 059	–	2 059	2 059	–	2 059	–
Total	49 022	–	49 022	44 411	2 358	46 769	2 253

^a Conformément à la résolution 66/274 de l'Assemblée générale.

Tableau 7

Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	513 640	9 349	522 989	484 536	38 192	522 728	261
Personnel civil	312 365	929	313 294	310 351	2 023	312 374	920
Dépenses opérationnelles	517 588	(10 278)	507 310	420 846	86 840	507 686	(376)
Total partiel	1 343 593	–	1 343 593	1 215 733	127 055	1 342 788	805
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	3 038	–	3 038	3 038	–	3 038	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	55 647	–	55 647	55 647	–	55 647	–
Total partiel	58 685	–	58 685	58 685	–	58 685	–
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 946	–	3 946	2 044	–	2 044	1 902
Total	1 406 224	–	1 406 224	1 276 462	127 055	1 403 517	2 707

^a Conformément à la résolution 66/269 de l'Assemblée générale.

Tableau 8

Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	231 888	(1 788)	230 100	216 289	13 808	230 097	3
Personnel civil	120 416	6 012	126 428	125 755	673	126 428	–
Dépenses opérationnelles	144 101	(4 224)	139 877	120 593	19 281	139 875	2
Total partiel	496 405	–	496 405	462 638	33 762	496 400	5
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	1 123	–	1 123	1 123	–	1 123	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	20 559	–	20 559	20 559	–	20 559	–
Total partiel	21 682	–	21 682	21 682	–	21 682	–
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	53	–	53	53	–	53	–
Total	518 139	–	518 139	484 372	33 762	518 135	5

^a Conformément à la résolution 66/275 de l'Assemblée générale.

Tableau 9

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI)

État au 30 juin 2013 des dépenses de la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

En milliers de dollars des États-Unis

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	285 673	4 189	289 862	270 331	18 655	288 986	876
Personnel civil	107 812	8 650	116 462	113 373	2 778	116 151	311
Dépenses opérationnelles	181 532	(12 839)	168 693	139 290	28 955	168 245	448
Total partiel	575 017	–	575 017	522 994	50 388	573 382	1 635
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	1 301	–	1 301	1 301	–	1 301	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	23 833	–	23 833	23 833	–	23 833	–
Total partiel	25 134	–	25 134	25 134	–	25 134	–
Total	600 151	–	600 151	548 128	50 388	598 516	1 635

^a Conformément à la résolution 66/242 A de l'Assemblée générale.

Tableau 10

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)État au 30 juin 2013 des dépenses de la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

En milliers de dollars des États-Unis

	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>			<i>Solde (3) – (6)</i>
	<i>Répartition initiale^a (1)</i>	<i>Transferts (2)</i>	<i>Répartition révisée (3)</i>	<i>Décaissements (4)</i>	<i>Engagements non réglés (5)</i>	<i>Total des dépenses (6)</i>	
Militaires et personnel de police	313 685	(8 162)	305 523	282 791	19 612	302 403	3 120
Personnel civil	137 942	5 554	143 496	139 142	947	140 089	3 407
Dépenses opérationnelles	196 767	2 608	199 375	141 037	45 718	186 755	12 620
Total partiel	648 394	–	648 394	562 970	66 277	629 247	19 147
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	1 466	–	1 466	1 466	–	1 466	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	26 847	–	26 847	26 847	–	26 847	–
Total partiel	28 313	–	28 313	28 313	–	28 313	–
Total	676 707	–	676 707	591 283	66 277	657 560	19 147

^a Conformément à la résolution [66/273](#) de l'Assemblée générale.

Tableau 11

Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT)État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	22 441	(1 609)	20 832	20 832	–	20 832	–
Personnel civil	51 107	7 891	58 998	58 995	1	58 996	2
Dépenses opérationnelles	28 057	(6 282)	21 775	19 615	2 160	21 775	–
Total partiel	101 605	–	101 605	99 442	2 161	101 603	2
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	351	–	351	351	–	351	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	6 432	–	6 432	6 432	–	6 432	–
Total partiel	6 783	–	6 783	6 783	–	6 783	–
Total	108 388	–	108 388	106 225	2 161	108 386	2

^a Correspond à des crédits de 162 212 100 dollars (résolution 65/297 de l'Assemblée générale) réduit de 53 824 100 dollars par l'Assemblée dans sa résolution 67/245 B.

Tableau 12

Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	672 849	9 298	682 147	620 563	46 251	666 814	15 333
Personnel civil	314 101	(14 863)	299 238	292 624	1 857	294 481	4 757
Dépenses opérationnelles	461 624	5 565	467 189	381 619	72 808	454 427	12 762
Total partiel	1 448 574	–	1 448 574	1 294 806	120 916	1 415 722	32 852
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	3 278	–	3 278	3 278	–	3 278	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	60 040	–	60 040	60 040	–	60 040	–
Total partiel	63 318	–	63 318	63 318	–	63 318	–
Total	1 511 892	–	1 511 892	1 358 124	120 916	1 479 040	32 852

^a Conformément à la résolution [66/279](#) de l'Assemblée générale.

Tableau 13

Appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	104 225	–	104 225	64 093	29 208	93 301	10 924
Personnel civil	42 044	708	42 752	43 054	19	43 073	(321)
Dépenses opérationnelles	290 636	(708)	289 928	188 562	87 635	276 197	13 731
Total partiel	436 905	–	436 905	295 709	116 862	412 571	24 334
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	988	–	988	988	–	988	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	18 089	–	18 089	18 089	–	18 089	–
Total partiel	19 077	–	19 077	19 077	–	19 077	–
Total	455 982	–	455 982	314 786	116 862	431 648	24 334

^a Conformément à la résolution [66/280](#) de l'Assemblée générale.

Tableau 14

Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA)État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	115 083	(10 706)	104 377	97 603	6 748	104 351	26
Personnel civil	17 250	2 800	20 050	19 910	138	20 048	2
Dépenses opérationnelles	125 599	7 906	133 505	97 647	35 800	133 447	58
Total partiel	257 932	–	257 932	215 160	42 686	257 846	86
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	583	–	583	583	–	583	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	10 682	–	10 682	10 682	–	10 682	–
Total partiel	11 265	–	11 265	11 265	–	11 265	–
Total	269 197	–	269 197	226 425	42 686	269 111	86

^a Conformément à la résolution [66/241 B](#) de l'Assemblée générale.

Tableau 15

Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS)

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	233 305	(19 598)	213 707	199 013	14 606	213 619	88
Personnel civil	210 911	12 385	223 296	221 287	1 944	223 231	65
Dépenses opérationnelles	395 274	7 213	402 487	336 609	64 988	401 597	890
Total partiel	839 490	–	839 490	756 909	81 538	838 447	1 043
Dépenses réparties							
Base de soutien logistique des Nations Unies	1 899	–	1 899	1 899	–	1 899	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	34 772	–	34 772	34 772	–	34 772	–
Total partiel	36 671	–	36 671	36 671	–	36 671	–
Total	876 161	–	876 161	793 580	81 538	875 118	1 043

^a Conformément à la résolution 66/243 B de l'Assemblée générale.

Tableau 16

Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne (MISNUS)

État au 30 juin 2013 des dépenses pour la période allant du 21 avril 2012 au 19 août 2012

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Engagements autorisés ^a			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	2 424	–	2 424	1 000	262	1 262	1 162
Personnel civil	2 057	226	2 283	1 897	156	2 053	230
Dépenses opérationnelles	3 746	(226)	3 520	2 208	1 007	3 215	305
Total	8 227	–	8 227	5 105	1 425	6 530	1 697

^a Correspondent à un montant de 2 653 900 dollars pour la période du 1^{er} au 20 juillet 2012, à un montant de 3 283 000 dollars pour la période du 21 juillet au 19 août 2012 et à un montant de 2 290 190 dollars pour la période du 20 août au 19 novembre 2012.

Tableau 17

Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

État au 30 juin 2013 des dépenses pour la période allant du 25 avril 2013 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Engagements autorisés ^a			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Militaires et personnel de police	–	178	178	106	14	120	58
Personnel civil	9 243	(8 622)	621	624	37	661	(40)
Dépenses opérationnelles	74 447	8 444	82 891	42 195	39 000	81 195	1 696
Total	83 690	–	83 690	42 925	39 051	81 976	1 714

^a Conformément à la résolution [67/286](#) de l'Assemblée générale.

Tableau 18

Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>			<i>Solde (3) – (6)</i>
	<i>Répartition initiale^a (1)</i>	<i>Transferts (2)</i>	<i>Répartition révisée (3)</i>	<i>Décaissements (4)</i>	<i>Engagements non réglés (5)</i>	<i>Total des dépenses (6)</i>	
Personnel civil	223 424	283	223 707	224 083	1 010	225 093	(1 386)
Dépenses opérationnelles	107 627	(283)	107 344	100 934	3 658	104 592	2 752
Total	331 051	–	331 051	325 017	4 668	329 685	1 366

^a Correspond à des crédits de 317 993 000 dollars (résolution [66/265](#) de l'Assemblée générale) et de 13 058 500 dollars (résolution [67/287](#) de l'Assemblée).

Tableau 19

Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) (BSLB)État au 30 juin 2013 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Crédits ouverts			Dépenses			Solde (3) – (6)
	Répartition initiale ^a (1)	Transferts (2)	Répartition révisée (3)	Décaissements (4)	Engagements non réglés (5)	Total des dépenses (6)	
Activités relatives aux stocks stratégiques pour déploiement rapide							
Reconstitution des stocks (remplacement des biens livrés à des missions de maintien de la paix, des missions politiques et d'autres entités)	95 411	–	95 411	12 129	12 386	24 515	70 896
Total partiel	95 411	–	95 411	12 129	12 386	24 515	70 896
Autres activités de la Base							
Personnel civil	42 192	(1 227)	40 965	40 671	292	40 963	2
Dépenses opérationnelles	26 435	1 227	27 662	16 866	10 793	27 659	3
Total partiel	68 627	–	68 627	57 537	11 085	68 622	5
Total	164 038	–	164 038	69 666	23 471	93 137	70 901

^a Les crédits ouverts ne couvrent pas les activités relatives aux stocks pour déploiement stratégique. Ces stocks sont financés par le paiement des biens livrés au cours de l'exercice aux missions de maintien de la paix, aux missions politiques et à d'autres bureaux (46 263 581 dollars) et par le report du solde du fonds de l'exercice précédent (49 148 052 dollars). Les crédits ouverts au titre des autres activités de la Base ont été autorisés par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/266.

Notes relatives aux états financiers des opérations de maintien de la paix (exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013)

Note 1

L'Organisation des Nations Unies et ses activités

a) La Charte des Nations Unies, signée le 26 juin 1945, est entrée en vigueur le 24 octobre 1945. Les principaux objectifs de l'Organisation, dont la poursuite est confiée à ses cinq principaux organes, sont les suivants :

- i) Maintenir la paix et la sécurité internationales;
- ii) Favoriser le progrès et le développement socioéconomiques internationaux;
- iii) Assurer le respect universel des droits de l'homme;
- iv) Administrer la justice internationale et veiller au respect du droit international;
- v) Faire accéder les territoires sous tutelle à l'autonomie;

b) L'Assemblée générale se consacre à des problèmes politiques, économiques et sociaux très divers, ainsi qu'aux aspects financiers et administratifs de l'Organisation;

c) Sous la direction du Conseil de sécurité, l'Organisation s'occupe de divers aspects du maintien et du rétablissement de la paix, intervenant notamment pour régler des conflits, rétablir la démocratie, favoriser le désarmement, apporter une assistance électorale, faciliter la consolidation de la paix après les conflits, mener des activités humanitaires pour assurer la survie de groupes n'ayant pas de quoi satisfaire leurs besoins élémentaires et veiller à ce que les personnes responsables de graves violations du droit humanitaire international soient poursuivies en justice;

d) Le Conseil économique et social a des attributions particulières en matière de développement socioéconomique et joue notamment un rôle de premier plan en encadrant l'action menée par les autres organismes des Nations Unies pour faire face aux problèmes internationaux d'ordre économique, social et sanitaire;

e) La compétence de la Cour internationale de Justice s'étend aux différends entre États Membres que ceux-ci lui soumettent pour qu'elle donne un avis consultatif ou rende un arrêt ayant force obligatoire;

f) Le Conseil de tutelle a achevé l'essentiel de sa tâche en 1994, date à laquelle a pris fin l'Accord de tutelle relatif au dernier territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies.

Note 2

Récapitulation des principales conventions comptables et règles d'information financière de l'Organisation des Nations Unies

a) Les comptes de l'Organisation sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation adopté par l'Assemblée générale, aux règles de gestion financière établies par le Secrétaire général en application dudit règlement et aux

instructions administratives publiées par le Secrétaire général adjoint à la gestion ou par le Contrôleur. Ils sont aussi pleinement conformes aux normes comptables du système des Nations Unies qui ont été adoptées par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS). L'Organisation applique la norme comptable internationale 1, « Présentation des états financiers », relative à la publication des méthodes comptables, telle que modifiée et adoptée par le Conseil des chefs de secrétariat, à savoir :

- i) Continuité des activités, permanence des méthodes et spécialisation des exercices sont les postulats comptables fondamentaux. Lorsqu'ils sont appliqués dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de les énoncer. Dans le cas contraire, il faut le préciser en indiquant pourquoi;
- ii) Prudence, primauté de la substance sur la forme et importance relative sont les principes qui déterminent le choix et l'application des conventions comptables;
- iii) Les états financiers comprennent un exposé clair et concis de toutes les principales conventions comptables qui ont été appliquées;
- iv) L'indication des principales conventions comptables fait partie intégrante des états financiers et toutes lesdites conventions doivent normalement être indiquées au même endroit;
- v) Les états financiers indiquent les chiffres correspondants pour l'exercice précédent;
- vi) Tout changement de convention comptable qui a une incidence significative sur l'exercice considéré, ou peut en avoir une sur des exercices ultérieurs, doit être indiqué et dûment motivé. Si elle est significative, l'incidence du changement doit être indiquée et quantifiée.

b) Les comptes de l'Organisation sont tenus selon le principe de la comptabilité par fonds. Des fonds distincts destinés à des fins générales ou déterminées peuvent être établis par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ou le Secrétaire général. Chaque fonds est considéré comme une entité comptable et financière distincte, ayant une comptabilité propre en partie double dont les comptes s'équilibrent. Des états financiers distincts sont établis pour chaque fonds ou groupe de fonds de même nature.

c) L'exercice des opérations de maintien de la paix est annuel; il va du 1^{er} juillet au 30 juin. Pour tous les autres fonds de l'Organisation, l'exercice est biennal et se compose de deux années civiles consécutives.

d) En règle générale, les recettes et les dépenses ainsi que les éléments de l'actif et du passif sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité en droits constatés (ou comptabilité d'exercice). Pour les recettes provenant des quotes-parts, les règles applicables sont celles énoncées à l'alinéa ii) du paragraphe i) ci-après.

e) Les comptes de l'Organisation sont libellés en dollars des États-Unis. Les montants inscrits dans les comptes tenus dans d'autres monnaies sont convertis en dollars des États-Unis au moment des opérations, aux taux de change fixés par l'Organisation. L'encaisse, les placements, les contributions annoncées non versées et les soldes débiteurs et créditeurs exprimés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont indiqués en dollars dans les états financiers, leur montant étant

converti aux taux de change opérationnels de l'ONU à la date de l'arrêté des comptes. Si la valeur obtenue en utilisant le taux de change effectif à la date de l'arrêté des comptes s'écarte sensiblement de celle résultant de l'utilisation du taux de change opérationnel de l'ONU pour le dernier mois de l'exercice, le montant de la différence est indiqué dans une note.

f) Les états financiers de l'Organisation sont établis selon la méthode du coût historique et les chiffres ne sont pas réajustés pour tenir compte de l'évolution des prix des biens et des services.

g) L'état des flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte visée dans les normes comptables du système des Nations Unies.

h) Les résultats de l'Organisation présentés dans les états I à III sont récapitulés par grande catégorie d'activité ainsi que sous forme consolidée après élimination de tous les soldes interfonds et autres soldes et des cas de double comptage des recettes et des dépenses. Cette présentation consolidée ne suppose nullement que des fonds distincts puissent être confondus en aucune manière, les ressources d'un fonds ne pouvant en principe servir qu'à ce fonds.

i) Recettes :

i) Les sommes nécessaires au financement des activités des opérations de maintien de la paix sont mises en recouvrement auprès des États Membres conformément au barème des quotes-parts arrêté par l'Assemblée générale;

ii) Les recettes sont comptabilisées lorsque l'Assemblée générale en a autorisé la mise en recouvrement auprès des États Membres. Les ouvertures de crédits et les autorisations de dépenses ne sont comptabilisées comme recettes que dans la mesure où une contribution correspondante a été mise en recouvrement;

iii) Les sommes mises en recouvrement auprès d'États non membres qui s'engagent à rembourser à l'Organisation les dépenses occasionnées par leur participation à des traités, des organes ou des conférences des Nations Unies sont comptabilisées comme recettes accessoires;

iv) Les contributions volontaires d'États Membres ou d'autres donateurs sont comptabilisées comme recettes sur la base de l'engagement écrit de verser des contributions financières à des moments précis de l'exercice considéré. Les contributions volontaires effectuées sous la forme de services et de fournitures jugés acceptables par le Secrétaire général sont comptabilisées comme recettes ou signalées dans les états financiers. Les recettes sont comptabilisées au moment de la fourniture de biens ou du début de la prestation de services, à condition que des crédits aient été prévus au budget pour financer lesdits biens ou services. Si aucun crédit n'a été prévu au budget, la contribution n'est pas comptabilisée, mais son montant est indiqué dans une note accompagnant les états financiers. Le coût des installations et des services fournis par un État Membre sur le territoire duquel l'ONU mène une opération ne doit pas être pris en compte dans l'évaluation des contributions volontaires;

v) Les allocations provenant d'autres fonds sont des sommes qu'il a été décidé de virer d'un fonds à un autre d'où elles seront décaissées;

vi) Les recettes provenant de services fournis comprennent les sommes perçues au titre des dépenses de personnel et des autres dépenses afférentes à la fourniture d'un appui technique et administratif à d'autres organisations;

vii) Les intérêts créditeurs comprennent tous les intérêts perçus sur les dépôts bancaires et les revenus des placements de la trésorerie commune. Sont déduits des revenus des placements la totalité des pertes réalisées et le montant net des pertes non réalisées sur les placements à court terme de la trésorerie commune. Les revenus de ces placements et les coûts afférents à leur gestion sont répartis entre les différents fonds participants;

viii) Les recettes accessoires comprennent les loyers perçus, le produit de la vente de matériel usagé ou excédentaire, les remboursements de dépenses passées en charges au cours d'exercices antérieurs, les gains nets réalisés sur les opérations de change à l'exception de ceux liés à la réévaluation des engagements de l'exercice considéré comme indiqué plus loin à l'alinéa i) du paragraphe j), les sommes mises en recouvrement auprès des nouveaux États Membres pour l'année de leur admission, les sommes perçues auprès des États non membres visées plus haut à l'alinéa iii) du paragraphe i), les sommes acceptées sans que leur destination ait été spécifiée et d'autres recettes diverses;

ix) Les recettes se rapportant à un exercice ultérieur ne sont pas comptabilisées en tant que recettes de l'exercice, mais en tant que recettes comptabilisées d'avance, ainsi qu'il est indiqué à l'alinéa iii) du paragraphe l) ci-après.

j) Dépenses :

i) Les dépenses sont imputées sur les crédits ouverts ou sur les autorisations d'engagement de dépenses. Le total des dépenses comprend les engagements non réglés et les décaissements. Il comprend également les ajustements de change liés à la réévaluation des engagements de l'exercice considéré;

ii) Les dépenses engagées pour l'achat de biens durables sont comptabilisées comme dépenses de l'exercice pendant lequel ces biens ont été acquis et ne sont pas portées en immobilisation. L'inventaire de ces biens est établi au coût historique;

iii) Les dépenses se rapportant à un exercice ultérieur ne sont pas imputées au budget de l'exercice considéré, mais inscrites à l'actif comme charges comptabilisées d'avance, ainsi qu'il est indiqué à l'alinéa v) du paragraphe k) ci-après.

k) Actif :

i) L'encaisse et les dépôts à terme sont les fonds déposés dans des comptes à vue ou dans des comptes en banque portant intérêts;

ii) La trésorerie commune comprend les dépôts à vue et à terme et les placements à court terme et à long terme, qui sont tous gérés centralement. Les placements à court terme sont comptabilisés au prix coûtant ou à la juste valeur, le montant inférieur étant retenu; les placements à long terme sont comptabilisés au prix coûtant. Le prix coûtant s'entend de la valeur nominale

des titres, majorée ou minorée de toute prime d'émission non amortie. La part de chaque fonds dans la trésorerie commune est indiquée dans l'état financier pertinent, au bas duquel figure une note donnant sa composition et la valeur de réalisation des placements. À l'heure actuelle, les opérations de maintien de la paix ne participent qu'à la trésorerie commune du Siège. On trouvera des précisions supplémentaires dans la note 10;

iii) Les États Membres étant légalement tenus de s'acquitter de leurs quotes-parts, les contributions mises en recouvrement et non acquittées sont comptabilisées quelles que soient les perspectives de recouvrement. L'Organisation a pour politique de ne pas tenir compte des retards qui peuvent intervenir dans le recouvrement des sommes en question;

iv) Les soldes interfonds, qui représentent le résultat des opérations effectuées entre différents fonds, sont compris à la fois dans les montants dus au Fonds général de l'Organisation des Nations Unies et dans ceux dus par celui-ci. Ils tiennent également compte des opérations effectuées directement avec le Fonds général. Ils font périodiquement l'objet d'un règlement, en fonction des disponibilités;

v) Les charges comptabilisées d'avance comprennent normalement les dépenses qui ne peuvent pas valablement être imputées à l'exercice considéré et qui seront imputées sur un exercice ultérieur. Cette rubrique comprend notamment les engagements prévisionnels approuvés par le Contrôleur pour des exercices à venir conformément à la règle de gestion financière 106.7. Ces engagements sont normalement limités aux besoins administratifs de caractère permanent, ainsi qu'aux contrats ou engagements juridiques dont l'exécution s'étend sur de longues périodes;

vi) Aux fins de l'établissement de l'état de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, seule la fraction des avances sur les indemnités pour frais d'études qui est censée recouvrir l'année scolaire ou universitaire écoulée à la date de l'état financier est inscrite comme charge comptabilisée d'avance. Le montant total des avances demeure comptabilisé comme somme à recevoir des fonctionnaires tant que ceux-ci n'ont pas produit les justificatifs requis, après quoi les avances sont comptabilisées comme dépenses et régularisées;

vii) Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations sont comptabilisés comme dépenses. Le mobilier, le matériel, les autres biens durables et les aménagements apportés aux locaux pris à bail ne sont pas inscrits à l'actif de l'Organisation. Ces acquisitions sont imputées sur les dépenses de l'année où elles sont effectuées. La valeur des biens durables est indiquée à la note 13.

l) Passif, réserves et soldes des fonds :

i) Les réserves, notamment de fonctionnement, sont comprises dans le montant total indiqué pour les réserves et les soldes des fonds dans les états financiers;

ii) Les engagements non réglés afférents à des exercices à venir figurent à la fois dans les charges comptabilisées d'avance et dans les engagements non réglés;

iii) Les comptes de régularisation passifs comprennent les recettes se rapportant à un exercice ultérieur ou les recettes encaissées par anticipation;

iv) Les engagements de dépenses de l'Organisation imputables sur les crédits d'exercices antérieurs, de l'exercice considéré et d'exercices à venir sont portés en compte comme engagements non réglés. Les engagements des opérations de maintien de la paix contractés au cours de l'exercice demeurent valables pendant les 12 mois suivant la fin de l'exercice. Conformément à l'article 5.5 du Règlement financier, les crédits nécessaires pour régler les sommes dues aux gouvernements des pays qui fournissent des forces militaires ou de police, un appui logistique ou d'autres biens ou services à des opérations de maintien de la paix sont conservés pour quatre années supplémentaires à l'expiration de la période de 12 mois prévue à l'article 5.3 si les demandes de remboursement requises n'ont pas été présentées ou traitées durant l'exercice auquel elles se rapportent;

v) Les engagements au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite, y compris les jours de congé accumulés, les prestations liées au rapatriement et l'assurance maladie après la cessation de service sont comptabilisés en tant qu'éléments du passif dans l'état de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds. Ces obligations n'ayant à ce jour pas fait l'objet d'un financement, des déficits de montant égal sont constatés à la rubrique « Réserves et soldes des fonds » du même état (voir note 15);

vi) Les dettes éventuelles sont signalées dans les notes relatives aux états financiers;

vii) L'ONU fait partie des organisations affiliées à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour assurer le versement des pensions de retraite et des prestations de décès, d'invalidité ou autres. Le régime des pensions du personnel des Nations Unies est un régime par capitalisation à prestations définies. L'Organisation est tenue de verser des cotisations à la Caisse au taux fixé par l'Assemblée générale. En vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse, elle doit également lui verser sa part du montant qui pourrait être nécessaire pour combler un déficit actuariel. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué ces dispositions.

Note 3

Notes explicatives concernant les quotes-parts à recevoir

Les quotes-parts à recevoir ont été comptabilisées conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et à la politique de l'Organisation. En ce qui concerne les montants indiqués comme non acquittés, certains États Membres ont fait savoir qu'ils avaient l'intention de ne pas payer certaines de leurs quotes-parts, ou de ne les verser qu'à certaines conditions. Comme il est indiqué à l'alinéa iii) du paragraphe k) de la note 2, l'Organisation a pour politique de ne pas constituer de provision en cas de retard dans l'encaissement

des sommes mises en recouvrement. À ce propos, un certain nombre d'États Membres ont demandé que leur position (exposée à plusieurs reprises par leurs délégations lors des sessions de l'Assemblée) soit signalée, en particulier ce qui suit :

a) S'agissant des dépenses relatives au Compte spécial de la FUNU (1956) ou au Compte ad hoc pour l'ONUC, certains États Membres estiment qu'ils ne sont pas tenus par les dispositions de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies de contribuer à leur financement, vu qu'ils les considèrent comme illégitimes. Les contributions que ces États Membres ont refusé de verser sont estimées à 38,6 millions de dollars dans le cas de la FUNU (1956) et à 70,2 millions de dollars dans le cas de l'ONUC. Ces montants, calculés sur la base des quotes-parts des États concernés, ne comprennent pas le montant des contributions dues par la Chine pour la période antérieure au 24 octobre 1971, soit 5,3 millions de dollars au titre de la FUNU (1956) et 6,7 millions de dollars au titre de l'ONUC. Après l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution [2758 \(XXVI\)](#) du 25 octobre 1971, intitulée « Rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies », le montant en question a été viré à un compte spécial en application de la résolution [3049 C \(XXVII\)](#) de l'Assemblée;

b) Certains États Membres ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de participer au financement de la FUNU (1973), ni de la FNUOD. On estime à 0,1 million de dollars le montant retenu par lesdits États Membres sur les contributions mises en recouvrement pour financer les dépenses engagées par la FUNU (1973) jusqu'à sa dissolution en 1979, et par la FNUOD jusqu'au 30 juin 2012. Ce chiffre ne tient pas compte des 36 millions de dollars correspondant aux contributions que la Chine n'a pas acquittées pour la période allant du 25 octobre 1971 au 31 décembre 1981, qui ont été virés à un compte spécial en application de la résolution [36/116 A](#) de l'Assemblée générale;

c) Certains États Membres ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de participer au financement de la FINUL. Les contributions qu'ils ont refusé de verser à ce titre sont estimées à 2,3 millions de dollars. Ce montant représente les quotes-parts mises en recouvrement auprès de chacun d'eux depuis la création de la FINUL, le 19 mars 1978, jusqu'au 30 juin 2012. Il ne tient pas compte des 19,6 millions de dollars correspondant aux contributions que la Chine n'a pas acquittées pour la période allant du 25 octobre 1971 au 31 décembre 1981, qui ont été virés à un compte spécial en application de la résolution [36/116 A](#) de l'Assemblée générale;

d) État des contributions mises en recouvrement non acquittées au 30 juin 2013 :

On trouvera sur la page du site Web du Comité des contributions consacré aux opérations de maintien de la paix des liens vers les documents présentant, pour chaque opération de maintien de la paix, le montant des contributions mises en recouvrement auprès de chaque État Membre, le montant versé et le solde dû. Il est possible que les documents présentant l'état des contributions au 30 juin 2013 ne tiennent pas compte des décisions prises par l'Assemblée générale fin juin concernant les quotes-parts à mettre en recouvrement ou les sommes à porter au crédit des États Membres. En revanche, le montant des quotes-parts dues par les États Membres indiqué dans les états financiers au 30 juin 2013 tient compte de ces éléments, les opérations réalisées fin juin ayant été saisies dans les comptes. C'est

pourquoi ce montant peut être inférieur ou supérieur à celui indiqué dans les rapports sur l'état des contributions à la même date.

Note 4

États récapitulatifs concernant les comptes spéciaux des opérations de maintien de la paix : recettes et dépenses et variation des réserves et des soldes des fonds (état I); actif, passif, réserves et soldes des fonds (état II); flux de trésorerie (état III)

a) Les états I à III présentent les résultats financiers de l'ensemble des fonds des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, qui sont ventilés entre trois groupes, puis consolidés pour arriver au total général. La présentation d'états consolidés ne signifie pas que l'un ou l'autre des fonds puisse être utilisé à une fin autre que celle pour laquelle il a été créé. Les résultats financiers de l'ensemble des opérations de maintien de la paix sont récapitulés dans les états I à III. Les résultats relatifs aux opérations en cours pendant l'exercice sont présentés dans les états IV à XIX, ceux relatifs au Fonds de réserve pour le maintien de la paix dans l'état XX, ceux relatifs au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix dans l'état XXI, ceux relatifs à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi dans l'état XXII, ceux relatifs à l'assurance maladie après la cessation de service pour le personnel des opérations de maintien de la paix dans l'état XXIII et ceux relatifs aux missions de maintien de la paix achevées dans les états XXIV à LII.

b) Conformément aux règles de présentation normalisée des états financiers, l'excédent ou le déficit est calculé de deux façons différentes dans l'état I. Le premier calcul tient compte uniquement des recettes et des dépenses de l'exercice considéré. Le deuxième consiste à incorporer, pour aboutir à des montants nets, les charges constatées par régularisation non budgétisées relatives aux prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite (voir note 15), ainsi que les ajustements apportés aux recettes ou aux dépenses au titre d'exercices antérieurs.

Note 5

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (état IV)

Dans sa résolution [47/236](#), l'Assemblée générale avait décidé que les dépenses de la Force engagées à compter du 16 juin 1993 seraient traitées comme des dépenses de l'Organisation devant être supportées par les États Membres, conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies. En conséquence, à partir du 16 juin 1993, des crédits ont été ouverts pour les financer et leur montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée.

Avant le 16 juin 1993, le Secrétaire général n'était pas habilité à financer la Force autrement qu'à l'aide des contributions volontaires offertes à cet effet par des États Membres. Le montant des engagements comptabilisés au titre de la période antérieure à cette date était donc fonction du montant total des contributions annoncées. Leur montant total, qui s'est élevé à 211,8 millions de dollars, est indiqué dans la note g) au bas de l'état relatif à la Force (état IV).

Par sa résolution [61/233 B](#), l'Assemblée générale a une nouvelle fois confirmé que, conformément à sa résolution [47/236](#), les dépenses de la Force engagées à

compter du 16 juin 1993 devaient être considérées comme des dépenses de l'Organisation devant être supportées par les États Membres.

Note 6**Force d'urgence des Nations Unies (1973) et Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (état V)**

À différentes occasions, l'Assemblée générale a autorisé la suspension temporaire des articles 3.2 b), 3.2 d), 5.3 et 5.4 du Règlement financier pour permettre à la FUNU et à la FNUOD de conserver un excédent qui, sinon, aurait dû être reversé aux États Membres. Conformément à la résolution [50/83](#) de l'Assemblée, cet excédent reporté, d'un montant de 64,9 millions de dollars, a été réduit de 15,3 millions de dollars pour compenser en partie l'annulation des contributions que l'Afrique du Sud aurait dû acquitter au titre de différentes opérations de maintien de la paix pour la période allant du 30 septembre 1974 au 23 juin 1994. Conformément à la résolution [53/226](#) de l'Assemblée, puis à ses résolutions [54/266](#) et [55/264](#), il a de nouveau été réduit de 13,6 millions de dollars, le solde s'élevant à 36,0 millions de dollars. Ce montant est égal à celui inscrit au compte spécial pour les quotes-parts non acquittées en application de la résolution [36/116 A](#) de l'Assemblée (voir le paragraphe b) de la note 3).

Note 7**Force intérimaire des Nations Unies au Liban (état VI)**

À différentes occasions, l'Assemblée générale a autorisé la suspension temporaire des articles 3.2 b), 3.2 d), 5.3 et 5.4 du Règlement financier pour permettre à la FINUL de conserver un excédent qui, sinon, aurait dû être reversé aux États Membres. Conformément à la résolution [50/83](#) de l'Assemblée, cet excédent reporté, d'un montant de 108,5 millions de dollars, a été réduit de 25,6 millions de dollars pour compenser en partie l'annulation des contributions que l'Afrique du Sud aurait dû acquitter au titre de différentes opérations de maintien de la paix pour la période allant du 30 septembre 1974 au 23 juin 1994. Par la suite, conformément à la résolution [58/307](#) de l'Assemblée, il a été réduit d'un montant de 63,3 millions de dollars, représentant l'excédent net accumulé de 1978 à 1993, le solde s'élevant à 19,6 millions de dollars. Ce montant est égal à celui inscrit au compte spécial pour les quotes-parts non acquittées en application de la résolution [36/116 A](#) de l'Assemblée (voir le paragraphe c) de la note 3).

Note 8**Excédents reportés**

Dans sa résolution [57/323](#), l'Assemblée générale a décidé de suspendre l'application des dispositions de l'article 5.5 du Règlement financier dans le cas de certaines missions dont la situation de trésorerie était déficitaire. Les missions concernées sont les suivantes : MANUH, MITNUH et MIPONUH (état XXXIV), MINURCA (état XXXV), Groupe d'observateurs militaires de la MINUGUA (état XLI), ONUSOM (état XLVI) et APRONUC (état XLVIII).

Note 9**Stocks stratégiques pour déploiement rapide**

Par sa résolution 56/292, l'Assemblée générale a autorisé l'achat de stocks stratégiques pour déploiement rapide. Dans le rapport publié sous la cote A/56/870, le Secrétaire général indiquait que les stocks d'articles déployés ou faisant l'objet d'une rotation seraient reconstitués et que le coût de remplacement serait imputé au budget de la mission qui les aurait reçus. Pour comptabiliser les reconstitutions de stocks, on a créé un fonds autorenouvelable séparé dans lequel sont enregistrées toutes ces opérations et il est rendu compte des activités de ce fonds dans les états financiers de la BSLB (état XXII). L'excédent cumulé à la fin de l'exercice, qui comprend notamment les annulations d'engagements d'exercices antérieurs et les montants résultant du décalage entre l'enregistrement de la recette au moment du transfert et la reconstitution effective des stocks, est reporté sur l'exercice suivant.

Note 10**Trésorerie commune**

a) Généralités :

i) La Trésorerie de l'Organisation des Nations Unies investit centralement les fonds excédentaires pour le compte du Secrétariat, et celui des opérations de maintien de la paix. Ces fonds sont regroupés dans l'une des trésoreries communes gérées en interne, qui investissent dans les grandes classes d'actifs du marché monétaire et du marché des valeurs à revenu fixe. Le regroupement a un effet bénéfique sur le rendement global et sur le risque, grâce aux économies d'échelle et à la possibilité de répartir sur plusieurs échéances les risques liés à la courbe des taux;

ii) Les activités de placement obéissent aux principes énoncés dans les directives de l'ONU pour la gestion des placements. Un comité des placements évalue périodiquement l'application des directives et fait des recommandations en vue de leur révision; il évalue également les résultats obtenus par les différentes trésoreries communes;

b) Objectifs de la gestion des placements : conformément aux directives, et par ordre d'importance, les objectifs de gestion des placements de toutes les trésoreries communes sont :

i) La sécurité : assurer la préservation du capital;

ii) La liquidité : assurer une liquidité suffisante pour que l'ONU puisse aisément couvrir tous ses besoins opérationnels. Seuls sont détenus les actifs négociables qui peuvent être facilement convertis en disponibilités;

iii) Le retour sur investissement : obtenir un rendement concurrentiel par rapport au marché, compte tenu des contraintes liées au risque d'investissement et de la situation de trésorerie. Pour déterminer si la trésorerie commune obtient des rendements satisfaisants, on évalue ses résultats par rapport à des indices de référence;

c) Information financière relative à la trésorerie commune du Siège :

i) Les opérations de maintien de la paix ne participent qu'à la trésorerie commune du Siège, qui investit dans différents types de valeurs. Celles-ci

peuvent comprendre, sans s'y limiter, des dépôts bancaires, des effets de commerce et des titres émis par des entités supranationales, des organismes d'État ou des gouvernements, avec des échéances inférieures ou égales à cinq ans. Toutes les valeurs sont libellées en dollars des États-Unis. La trésorerie commune n'investit pas dans les produits dérivés, les titres adossés à des créances mobilières ou immobilières, et les actions;

ii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de règlement. Les revenus de placements sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les frais de transaction directement attribuables aux activités de placement des trésoreries communes sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et les recettes nettes sont distribuées aux fonds participants, au prorata de leur participation;

iii) Les plus-values et moins-values sur cession de placements en l'occurrence, la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable sont comptabilisées dans les recettes nettes distribuées aux fonds participant à la trésorerie commune;

iv) Au 30 juin 2013, la trésorerie commune détenait des actifs d'une valeur de 7 080,2 millions de dollars, dont un montant global de 1 908,3 millions dû aux opérations de maintien de la paix, comme l'indique la rubrique « Trésorerie commune » de l'état II;

v) Le tableau V.1 récapitule l'information financière relative à la trésorerie commune au 30 juin 2013;

Tableau V.1

A. État récapitulatif de l'actif de la trésorerie commune au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

Actif	
Placements à court terme	3 301 843
Placements à long terme	3 762 003
Total des placements	7 063 846
Encaisse	2
Produits des placements à recevoir	16 395
Total de l'actif	7 080 243
Ventilation de l'actif^a	
Dû aux opérations de maintien de la paix	1 908 321
Dû aux autres fonds participant à la trésorerie commune	5 171 922
Total de l'actif	7 080 243

^a La ventilation est fonction du solde en capital appartenant à chaque entité.

B. État récapitulatif des recettes nettes de la trésorerie commune pour l'exercice clos le 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

Recettes nettes	
Intérêts créditeurs	38 316
Plus-values réalisées sur les ventes de titres	9 494
Recettes nettes de l'exploitation	47 810

d) Composition de la trésorerie commune : le tableau V.2 montre la ventilation des placements détenus par la trésorerie commune par type d'instrument;

Tableau V.2

Ventilation par type d'instrument des placements de la trésorerie commune au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Valeur comptable</i>	<i>Juste valeur^a</i>
Obligations		
Émises par des organismes d'État	2 073 799	2 077 882
Émises par des États (hors États-Unis) et des institutions supranationales	1 738 938	1 744 980
Émises par le Trésor des États-Unis	1 399 216	1 388 520
Total partiel	5 211 953	5 211 382
Instruments à prime	899 562	899 668
Dépôts à terme	952 331	952 331
Total des placements	7 063 846	7 063 381

^a La juste valeur est déterminée par le dépositaire indépendant sur la base d'évaluations de titres obtenues auprès de tierces parties.

e) Gestion du risque financier : la trésorerie commune est exposée à différents types de risque financier, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix), comme il est décrit ci-après :

i) Risque de crédit : les directives de l'ONU pour la gestion des placements prescrivent de ne pas investir dans des titres d'émetteurs dont la note de crédit est insuffisante et fixent une limite maximale de concentration des titres d'un émetteur donné. Les notes de crédit utilisées sont celles données par les principales agences de notation, Standard & Poor's et Moody's pour les obligations et les effets de commerce, et la notation individuelle de Fitch pour les dépôts à terme. Le tableau V.3 indique les notes de crédit des émetteurs dont les titres étaient détenus par la trésorerie commune au 30 juin 2013;

Tableau V.3
Ventilation des placements de la trésorerie commune au 30 juin 2013,
par note de crédit

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total^a</i>	<i>Notes</i>
Obligations	5 211 953	Standard and Poor's : 43,1 % AAA, 54,3 % AA+, 0,7 % AA et 1,9 % BB+ Moody's : 91,3 % Aaa, 6,1 % Aa1, 0,7 % Aa3 et 1,9 % a1
Instruments à prime	899 562	Standard and Poor's : A-1+; Moody's : P-1
Dépôts à terme	952 331	Fitch : 68,5 % aa-, 18,9 % a et 12,6 % a-
Total des placements	7 063 846	

^a Valeur comptable des titres au 30 juin 2013.

ii) Risque d'illiquidité : la trésorerie commune est exposée à un risque d'illiquidité, car les participants doivent effectuer des retraits à court délai. Elle conserve des disponibilités et des titres négociables en quantités suffisantes pour faire face aux engagements de l'ONU au moment où ils arrivent à échéance. La majeure partie de son encaisse, des équivalents de trésorerie et des placements est disponible dans un délai d'un jour pour répondre aux besoins opérationnels. Ainsi, la trésorerie commune peut répondre sans délai aux demandes de retrait, et le risque d'illiquidité est considéré comme faible;

iii) Risque de taux d'intérêt :

a. Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la valeur des placements du fait de variations des taux d'intérêt. En règle générale, le prix d'un titre à taux fixe chute à mesure que le taux d'intérêt augmente, et vice versa. Le risque de taux est habituellement mesuré en fonction de la durée, exprimée en années, de chaque titre à taux fixe. Plus la durée est longue et plus le risque de taux est élevé;

b. La trésorerie commune est exposée au risque de taux, car ses placements comprennent des titres portant intérêt. Au 30 juin 2013, les placements de la trésorerie commune comprenaient principalement des titres à échéance plutôt courte, la durée maximale étant de moins de quatre ans. L'échéance moyenne des titres était de 1,20 année, ce qui est considéré comme un indicateur de faible risque de taux;

c. Le tableau V.4 illustre la façon dont la juste valeur de la trésorerie au 30 juin 2013 évoluerait si le rendement global des placements variait en raison des fluctuations des taux d'intérêt. On y voit l'incidence de glissements vers le haut ou vers le bas de la courbe des rendements pouvant aller jusqu'à 200 points de base (100 points de base = 1 %). Vu la conjoncture actuelle des taux d'intérêt, ces glissements de points de base n'ont toutefois qu'une valeur indicative;

Tableau V.4
Sensibilité de la trésorerie commune aux taux d'intérêt, au 30 juin 2013

<i>Glissement de la courbe des rendements (points de base)</i>	<i>Incidence sur la juste valeur (millions de dollars É.-U.)</i>
-200	169
-150	127
-100	85
-50	42
0	0
50	-42
100	-85
150	-127
200	-169

iv) Autres risques de prix : la trésorerie commune n'est pas exposée à d'autres risques de prix significatifs, car elle ne vend pas à découvert, n'emprunte pas de titres et n'effectue pas d'achat sur marge, ce qui limite les risques de pertes de capitaux.

Note 11

Ancienneté des quotes-parts à recevoir

L'ancienneté des quotes-parts à recevoir des États Membres est indiquée dans le tableau V.5. L'Organisation a pour politique de ne pas constituer de provision en cas de retard dans leur recouvrement.

Tableau V.5

Ancienneté des quotes-parts à recevoir, au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ancienneté</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Moins de six mois	568 533	216 160
De six mois à un an	98 386	387 665
Un à deux ans	102 405	167 142
Plus de deux ans	597 652	614 163
Total	1 366 976	1 385 130

Note 12

Biens non durables

Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, les biens non durables ne sont pas portés en immobilisations, leur prix d'achat étant imputé aux crédits budgétaires au moment de l'acquisition. Lesdites normes n'exigent pas non plus que la valeur des biens non durables retenus soit communiquée dans les notes relatives aux états financiers. Cependant, cette

information sera communiquée dans les notes relatives aux états financiers dès lors que les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) s'appliqueront, à compter du 1^{er} juillet 2013.

Note 13

Biens durables

a) On trouvera dans le tableau V.6, établi d'après les comptes d'inventaire cumulés de l'Organisation au 30 juin 2013, la valeur au coût historique des biens durables utilisés par les missions. Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, les biens durables ne sont pas portés en immobilisations, leur prix d'achat étant imputé aux crédits budgétaires au moment de l'acquisition.

Tableau V.6

Valeur des biens durables au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission de maintien de la paix</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
UNFICYP	17 073	15 620
FNUOD	49 134	39 378
FINUL	123 768	131 471
MINURSO	41 582	45 972
MINUK	16 996	21 656
MONUSCO	314 135	312 639
MINUL	120 716	135 169
ONUCI	135 384	125 153
MINUSTAH	186 907	194 274
MINUS	20 301	53 319
MINUT	14 877	46 869
MINURCAT	5 183	20 729
MINUAD	592 267	551 501
UNSOA	166 339	118 238
FISNUA	61 877	29 162
MINUSS	244 710	205 341
MISNUS	–	15 482
MINUSMA	5 854	–
Compte d'appui – BNUUA	1 904	–
BSLB	82 529	68 695
BSLB – stocks stratégiques pour déploiement rapide ^a	78 811	98 985
Total^b	2 280 347	2 229 653

^a Y compris des biens non durables d'un montant de 9 407 972 dollars au 30 juin 2013 (11 980 492 dollars au 30 juin 2012).

^b Y compris des biens durables en attente de cession ou de comptabilisation en pertes, d'un montant de 116 479 951 dollars au 30 juin 2013 (103 777 597 dollars au 30 juin 2012).

b) La variation de l'inventaire de biens durables est présentée ci-dessous dans le tableau V.7.

Tableau V.7
Variation de l'inventaire de biens durables

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Solde au 1 ^{er} juillet	2 229 653	2 234 798
Achats	202 788	142 885
À déduire : Pertes (accidents, pannes, dégâts et autres)	(38 109)	(21 078)
À déduire : Cessions et autres	(113 985)	(126 952)
Solde au 30 juin	2 280 347	2 229 653

Note 14
Construction de bâtiments et d'autres structures

a) Des dépenses d'un montant cumulé de 919,4 millions de dollars ont été engagées du 1^{er} juillet 2001 au 30 juin 2013 pour la construction de bâtiments et d'autres structures; ce montant couvre aussi bien les constructions achevées que les travaux en cours, mais ne comprend pas la valeur des terrains, quel qu'en soit le type.

Tableau V.8
Dépenses engagées pour des travaux de construction du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission de maintien de la paix	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	Total	Pourcentage du total
UNFICYP	231	257	759	311	1 383	244	880	558	751	585	109	6 068	0,7
FNUOD	3 546	2 801	2 517	1 542	588	(97)	2 122	911	1 508	1 115	91	16 644	1,8
FINUL	643	298	462	1 095	10 113	12 671	14 057	11 528	2 394	3 202	1 261	57 724	6,3
MINURSO	47	96	87	1 433	474	641	592	364	105	165	84	4 088	0,4
MINUK	696	429	262	455	97	115	84	125	469	181	61	2 974	0,3
MONUSCO	2 618	5 837	6 272	4 671	2 872	5 739	4 303	8 188	7 597	6 629	3 884	58 610	6,4
MINUL	–	8 251	9 437	6 802	4 135	3 733	1 992	1 350	1 186	1 024	510	38 420	4,2
ONUCI	–	301	4 831	7 626	6 592	2 704	3 195	3 395	3 895	4 660	3 301	40 500	4,4
MINUSTAH	–	234	4 712	14 977	10 000	9 104	9 475	6 691	13 666	8 955	5 182	82 996	9,0
MINUS	–	–	3 141	14 454	25 475	20 005	16 935	25 757	15 590	–	–	121 357	13,2
MINUT	–	–	–	–	1 825	842	79	436	122	67	73	3 444	0,4
MINUAD	–	–	–	–	–	105 123	149 457	40 492	47 790	23 740	3 190	369 792	40,2
UNSOA	–	–	–	–	–	–	–	9 254	20 295	14 603	11 375	55 527	6,0
FISNUA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 922	1 198	4 120	0,4

Mission de maintien de la paix	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	Pourcentage du total	
												Total	
MINUSS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23 409	32	23 441	2,5
MISNUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	11 779	11 805	1,3
BSLB	1 053	2 601	1 742	901	1 664	1 320	2 430	4 418	5 001	734	20	21 884	2,4
Total	8 834	21 105	34 222	54 267	65 218	162 144	205 601	113 467	120 369	92 017	42 150	919 394	100,0
Pourcentage du total	1,0	2,3	3,7	5,9	7,1	17,6	22,4	12,3	13,1	10,0	4,6	100,00	

b) Ces dépenses ont été engagées aux différentes étapes des travaux de construction. Le montant correspondant à l'exercice 2012/13, soit 42,2 millions de dollars, représentait presque 80 % du montant total des dépenses engagées entre l'exercice 2007/08 et l'exercice 2012/13.

c) En application des Normes comptables internationales pour le secteur public, qui s'appliqueront à compter du 1^{er} juillet 2013, ces bâtiments et infrastructures devront être constatés à leur juste valeur compte tenu de leur durée de vie prévue et portés en immobilisations si le seuil fixé en la matière est dépassé.

Note 15

Prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite

a) Les prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite se composent des subventions de prime de l'assurance maladie accordées après la cessation de service, des prestations liées au rapatriement et du paiement des jours de congé accumulés.

b) Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service sont portés au passif de l'état XXIII (Assurance maladie après la cessation de service pour le personnel des opérations de maintien de la paix). Les engagements au titre des jours de congé accumulés et des prestations liées au rapatriement sont constatés dans les états financiers des différentes opérations de maintien de la paix, du compte d'appui et de la Base de soutien logistique.

c) Les engagements au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite n'ayant pas fait l'objet d'ouvertures de crédits, les déficits correspondants sont portés dans la section « Réserves et soldes des fonds » de l'état de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds. En outre, la variation nette de ces engagements au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013 est inscrite à la rubrique des charges à payer non budgétisées de l'état des recettes et des dépenses et de la variation des réserves et des soldes des fonds.

d) Engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service :

i) À la cessation de service, les fonctionnaires et les personnes à leur charge peuvent choisir de s'affilier à un plan d'assurance maladie à prestations définies des Nations Unies à condition de remplir certaines conditions, dont 10 ans d'affiliation à un plan d'assurance maladie des Nations Unies pour les fonctionnaires recrutés après le 1^{er} juillet 2007 et 5 ans d'affiliation pour ceux

recrutés avant cette date. Cette prestation est dénommée assurance maladie après la cessation de service;

ii) Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service sont calculés au moyen d'une évaluation actuarielle réalisée, généralement tous les deux ans, par un cabinet d'actuaire indépendants et compétents. La dernière évaluation en date a porté sur les engagements au 31 décembre 2011. Pour calculer les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service au 31 décembre 2011, l'actuaire a retenu les principales hypothèses suivantes : taux d'actualisation de 4,5 %; hausse du coût des soins de santé de 8,0 % pour tous les régimes d'assurance en 2012 (mais 7,0 % pour le régime Medicare aux États-Unis et 5,0 % pour le régime d'assurance dentaire aux États-Unis), tombant progressivement à 4,5 % en 2027 et au-delà; hypothèses relatives aux départs à la retraite, à la liquidation des droits et aux taux de mortalité conformes à celles utilisées par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies pour sa propre évaluation actuarielle. Par rapport à l'évaluation arrêtée au 31 décembre 2009, les principaux changements étaient les suivants : abaissement de l'hypothèse relative au taux d'actualisation, qui est ramené de 6,0 % à 4,5 % pour tenir compte de la baisse généralisée des coûts financiers de référence concernant les obligations de premier rang émises par des sociétés; relèvement de l'hypothèse relative au coût des soins de santé pour les régimes d'assurance maladie proposés ailleurs qu'aux États-Unis; et obligation pour tous les retraités des Nations Unies y ayant droit d'être affiliés au régime Medicare Plan B des États-Unis, ce qui a réduit les coûts supportés par l'Organisation pour les montants facturés par des prestataires de soins;

iii) L'évaluation des engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service consiste également à prendre en compte les primes de tous les participants pour calculer les engagements résiduels de l'Organisation. Ainsi, les primes payées par les retraités sont déduites du montant brut des engagements et une partie des primes des fonctionnaires en activité en est également déduite pour parvenir au montant des engagements résiduels de l'Organisation, conformément aux ratios de partage des coûts approuvés par l'Assemblée générale. Selon ces ratios, la part de l'Organisation ne doit pas dépasser la moitié pour les régimes d'assurance maladie autres que ceux qui sont offerts aux États-Unis, les deux tiers pour les régimes d'assurance proposés aux États-Unis et les trois quarts pour le plan d'assurance maladie du personnel recruté localement;

iv) Compte tenu des hypothèses énoncées ci-dessus aux alinéas ii) et iii), la valeur actualisée des engagements au 31 décembre 2011, déduction faite de la part des primes à la charge des participants au régime, s'élevait à 3 654 426 000 dollars, la part afférente aux opérations de maintien de la paix étant estimée à 768 750 000 dollars;

v) La part des opérations de maintien de la paix dans les engagements de l'Organisation, qui était de 768 750 000 dollars au 31 décembre 2011, a été actualisée au 30 juin 2013 et estimée à 896 991 000 dollars, comme l'indique l'état XXIII, intitulé « Assurance maladie après la cessation de service pour le personnel des opérations de maintien de la paix »;

vi) Le tableau V.9 présente les montants bruts et nets des engagements de l'Organisation au titre de l'assurance maladie après la cessation de service pour le personnel des opérations de maintien de la paix.

Tableau V.9

Engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service pour le personnel des opérations de maintien de la paix

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2013	2012
Montant brut des engagements	1 486 108	1 372 974
À déduire : Primes à la charge des participants	(589 117)	(545 575)
Engagements nets de l'Organisation	896 991	827 399

L'augmentation des engagements s'explique principalement par le coût des services, d'un montant de 96,1 millions de dollars, qui a été compensé par un gain actuariel net résultant de la modification de l'hypothèse relative au taux d'actualisation (relevé de 4,5 % au 30 juin 2012 à 4,75 % au 30 juin 2013);

vii) Selon les hypothèses indiquées aux alinéas ii) et vi) ci-dessus, on estime que la valeur actualisée des engagements augmenterait de 25 % ou diminuerait de 19 % si les frais médicaux augmentaient ou diminuaient de 1 %, toutes autres hypothèses demeurant constantes. De même, on estime que les engagements augmenteraient de 26 % si le taux d'actualisation était abaissé de 1 %, ou diminueraient de 19 % si le taux était relevé de 1 %, toutes autres hypothèses demeurant constantes.

e) Prestations liées au rapatriement :

i) À la cessation de service, les fonctionnaires qui remplissent certaines conditions, dont celle de résider en dehors de leur pays de nationalité au moment où ils cessent leurs fonctions, ont droit à une prime de rapatriement dont le montant est fonction de l'ancienneté, ainsi qu'au remboursement des frais de voyage et de déménagement. Ces avantages sont collectivement dénommés prestations liées au rapatriement;

ii) Le montant total des engagements au titre des prestations liées au rapatriement pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix était de 171,5 millions de dollars au 30 juin 2013, contre 184,4 millions de dollars au 30 juin 2012.

f) Jours de congé annuel accumulés :

i) À la cessation de service, les fonctionnaires titulaires d'un engagement de durée déterminée ou d'un engagement de caractère continu ont droit au paiement des jours de congé annuel qu'ils ont accumulés, jusqu'à concurrence de 60 jours ouvrables;

ii) Le montant total des engagements au titre des jours de congé accumulés pour l'ensemble des opérations de maintien de la paix était de 114,17 millions de dollars au 30 juin 2013, contre 131,3 millions de dollars au 30 juin 2012.

Note 16**Installations mises à la disposition des missions, ou dispenses de loyer accordées, dans le cadre d'accords sur le statut des forces ou des missions**

a) Le tableau V.10 présente la valeur des installations mises gracieusement à la disposition des missions dans le cadre d'accords sur le statut des forces ou d'accords sur le statut des missions par les États Membres sur le territoire desquels se trouvent les opérations. Le montant est estimé en fonction des loyers habituellement pratiqués sur le marché local. Conformément à l'alinéa iv) du paragraphe i) de la note 2 consacrée aux conventions comptables appliquées aux opérations de maintien de la paix, les installations mises de la sorte à la disposition des missions ne sont pas comptabilisées en tant que contributions volontaires en nature.

Tableau V.10

Installations mises à la disposition des missions dans le cadre d'accords sur le statut des forces ou des missions au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission de maintien de la paix</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
UNFICYP	151	241
FNUOD	880	511
FINUL	3 332	2 746
MINURSO	922	1 370
MINUK	104	113
MONUSCO	12 846	10 906
MINUL	1 387	2 070
ONUCI	5 743 ^a	1 946
MINUSTAH	4 419	5 090
MINUT	3 150	5 192
MINUAD	12 100 ^b	878
FISNUA	4 978 ^a	10 157
MINUSS	37 132	37 130
BSLB	3 916 ^b	1 557
Total	91 060	79 907

^a L'augmentation est due à une hausse des loyers habituellement pratiqués sur le marché local par rapport à l'exercice 2011/12.

^b Ce montant comprend la valeur d'installations qui avaient été omises dans le rapport sur l'exercice 2011/12.

b) Dans le cadre d'accords sur le statut des forces ou des missions conclus avec les États Membres sur le territoire desquels elles se trouvent, les missions ont été dispensées d'un certain nombre de droits et taxes habituellement perçus pour les services fournis. Il s'agissait par exemple de droits d'atterrissage et d'autres droits perçus à des aéroports, d'une valeur globale de 24,6 millions de dollars,

principalement pour la MONUSCO (11,1 millions de dollars), la MINUSS (5,3 millions de dollars) et la MINUAD (2,9 millions de dollars); de droits afférents à l'immatriculation de véhicules et à la délivrance de permis de conduire, d'une valeur globale de 4,2 millions de dollars, essentiellement pour la FINUL (3,1 millions de dollars) et la MONUSCO (0,7 million de dollars); et de taxes sur les voyageurs aux aéroports, d'une valeur totale de 0,8 million de dollars pour la MINUL. Ces montants ne comprennent pas les exemptions ou remboursements de droits d'importation et de taxes sur la valeur ajoutée découlant des privilèges accordés à l'Organisation par la Charte.

Les montants indiqués ci-dessus ont été estimés par comparaison avec les droits et taxes applicables pour des services de même nature. Conformément à l'alinéa iv) du paragraphe i) de la note 2 consacrée aux conventions comptables appliquées aux opérations de maintien de la paix, les dispenses de droits et de taxes octroyées aux missions ne sont pas comptabilisées en tant que contributions volontaires en nature.

Note 17

Dettes éventuelles

Un montant estimé à 4,2 millions de dollars est réclamé à la MINUK par des entreprises collectives au Kosovo pour l'utilisation de locaux sans le consentement de leur propriétaire. Il ne deviendra payable que si la demande s'avère justifiée.

Un montant de 1,2 million de dollars est réclamé à l'UNSOA par un prestataire de services logistiques. L'Organisation conteste le bien-fondé de cette demande, mais il n'est pas possible à l'heure actuelle de prédire l'issue de la procédure.

Annexe I

Opérations de maintien de la paix financées par le budget ordinaire : utilisation des crédits ouverts pour la période de 18 mois terminée le 30 juin 2013 de l'exercice biennal 2012-2013, pour les principaux objets de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Programme</i>	<i>Crédits ouverts^a</i>	<i>Traitements et autres dépenses de personnel</i>	<i>Voyages</i>	<i>Services contractuels</i>	<i>Dépenses de fonctionnement</i>	<i>Achats</i>	<i>Autres dépenses</i>	<i>Total des dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>
Département des opérations de maintien de la paix									
Direction exécutive et administration	1 268	982	21	–	3	–	–	1 006	262
Programme de travail	8 146	5 628	64	1	–	–	–	5 693	2 453
Appui au programme	1 098	366	–	–	407	136	–	909	189
Département de l'appui aux missions									
Direction exécutive et administration	2 057	1 394	19	–	1	–	–	1 413	644
Programme de travail	6 052	4 276	7	–	–	–	–	4 283	1 769
Missions de maintien de la paix									
ONUST	70 957	42 863	1 482	379	4 540	1 543	–	50 807	20 150
UNMOGIP	21 076	9 919	996	304	3 764	886	–	15 869	5 207
Total	110 653	65 427	2 689	684	8 714	2 564	–	79 979	30 674

^a Crédits ouverts pour l'exercice biennal 2012-2013.

Annexe II

**Activités concernant des opérations de maintien de la paix
financées au moyen de fonds d'affectation spéciale :
tableau des recettes, des dépenses, des réserves et des soldes
des fonds (exercice clos le 30 juin 2013)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Réserves et solde du fonds en début d'exercice</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses, virements et ajustements</i>	<i>Réserves et solde du fonds en fin d'exercice</i>
Fonds d'affectation spéciale pour la délimitation et la démarcation de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie	2 728	16	876	1 868
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au processus de paix en Éthiopie et en Érythrée	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale pour la Somalie – commandement unifié	388	2	–	390
Fonds d'affectation spéciale pour la mise en œuvre de l'Accord de cessez-le-feu et de séparation des forces signé à Moscou le 14 mai 1994	11	–	3	8
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'assistance à la police en Bosnie-Herzégovine	304	2	–	306
Fonds d'affectation spéciale pour les activités des Nations Unies relatives au rétablissement et au maintien de la paix	5 785	39	–	5 824
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au Département des opérations de maintien de la paix	10 832	8 632	8 814	10 650
Fonds d'affectation spéciale pour l'état-major de mission à déploiement rapide	997	7	–	1 004
Fonds d'affectation spéciale de soutien au processus de paix en République démocratique du Congo	5 011	316	3 650	1 677
Fonds d'affectation spéciale pour l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo	1 039	7	–	1 046
Fonds d'affectation spéciale pour la Commission de pacification de l'Ituri	7	–	–	7
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au processus de paix au Soudan	1 102	5	422	685
Fonds d'affectation spéciale pour l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation pour le Darfour	6 770	1 596	1 055	7 311
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui aux activités de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad	3 462	23	1	3 484
Fonds d'affectation spéciale de soutien à la Mission de l'Union africaine en Somalie	23 747	448	8 030	16 165
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à une paix durable au Darfour	60	1	–	61
Fonds d'affectation spéciale pour la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine	–	34 995	1 875	33 120
Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la sécurité au Mali	–	7 037	–	7 037

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Réserves et solde du fonds en début d'exercice</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses, virements et ajustements</i>	<i>Réserves et solde du fonds en fin d'exercice</i>
Fonds d'affectation spéciale pour l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire	–	551	62	489
Total	62 243	53 677	24 788	91 132

14-20921 (F) 120314 140314

Merci de recycler 